

UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERI DE TIZI OUZOU

Faculté des Science Economiques, commerciales et des Sciences de gestion

Département des sciences financières et comptabilité

Mémoire de fin d'études

En vue d'obtention du Diplôme Master en sciences financières et
comptabilité

Spécialité : Finance d'Entreprise

Sujet

**Le financement des entreprises par le crédit
d'investissement au niveau de la BEA « 034 »**

Présenté par : Mlle SEDDIK Céline

Membres de jury :

Présidente : Mme DJELLOUT Fatima, Maitre Assistante Classe A

Rapporteur : M. AKKOUL Jugurta, Maitre de Conférences Classe B

Examineur : M. OUALIKENE Selim, Professeur, UMMTO

Remerciements

A mes enseignant (e)s, chacun à son nom, à toutes celles et à tous ceux qui m'a aidées grâce à leur savoir et leurs efforts pour élaborer et réussir cette recherche, je veux témoigner ici ma profonde reconnaissance. Je tiens à remercier du fond du cœur Mr AKKOUL.J qui m'a soutenue dans ce modeste travail et sans qui ce mémoire n'aurait pas vu le jour. Je tiens aussi à exprimer ma plus profonde gratitude à Mme DJELLOUT.F et Mr OUALIKENE.S pour avoir accepté de faire partie du jury et pour leur engagement inébranlable tout au long de l'évaluation de ce travail.

Dédicaces

Tout d'abord je tiens à remercier le bon dieu de m'avoir donné du courage et de la volonté afin de réaliser ce modeste travail que je dédie.

A l'homme de ma vie, mon exemple éternel, celui qui s'est toujours sacrifié pour me voir réussir, à toi « Papa ».

A « maman » pour son amour, et qu'elle m'a toujours accordé en témoignage de ma connaissance envers sa confiance, ses sacrifices et sa tendresse.

A la lumière de mes jours, la source de mes efforts, la flamme de mon cœur, ma vie et mon bonheur ma sœur Siham et mon grand frère Yacine, mes petits frères « Zinedine et Samir » que j'adore.

A tous ceux qui me sont chers

Liste d'abréviations

ANSEJ : Agence nationale de soutien d'emploi des jeunes

AI : Actif immobilisé

BCE : Banque Centrale Européenne

BAD : Banque Algérienne de Développement

BC : Bilan comptable

BFR : Besoin de fonds de roulement

BEA : Banque Extérieur d'Algérie

CLT : Crédit à long terme

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne

CMT : crédit moyen terme

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage

CBT : Concours bancaire de trésorerie

CA : Chiffre d'affaires

CAF : Capacité d'autofinancement

DLMT : Dettes à long et moyen terme

DCT : Dette à court terme

DGA : Directeur général adjoint

DRC : Délai de récupération de capital investi

EBE : Excédent brut d'exploitation

EURL : Entreprise Uni personnelle à
Responsabilité Limité

FNT : Flux net de trésorerie

Fpr : Fonds propres

IP : Indice de profitabilité

IBS : Impôt sur Bénéfice des Sociétés

KDA : kilos dinars

OPA : Offre publique d'achat

OPV : Offre publique de vente

SIG : Soldes intermédiaires de gestion

VE : valeur d'exploitation

VR : Valeur réalisable

VD : Valeur disponible

VA : Valeur ajoutée

VAN : Valeur actuelle nette

TCR : Tableau de compte de résultat

TN : Trésorerie nette

TIR : Taux interne de rentabilité

PDG : Président directeur général

PME : Petite moyenne entreprise

Liste des tableaux

Tableau N° 1 : Représentation schématique d'un bilan financier en grande masse

Tableau N° 2 : Représentation schématique d'un bilan fonctionnel en grande masse

Tableau N°3 : Tableau des comptes de résultats

Tableau N° 5 : Récapitulatif des ratios de structure financière

Tableau N° 6 : Récapitulatif des ratios de rentabilité

Tableau N° 7 : Récapitulatif des ratios de liquidité

Tableau N° 8 : Récapitulatif des ratios de solvabilité

Tableau N° 9 : Récapitulatif des ratios de gestion

Tableau N°10 : calcul de la CAF (méthode additive)

Tableau N°11 : calcul de la CAF (méthode soustractive)

Tableau N°12 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie (Avant financement)

Tableau N°13 : le cout du projet

Tableau N°14 : tableau récapitulatif de la structure de financement du projet

Tableau N° 15 : tableau récapitulatif du chiffre d'affaires des quatre dernières années

Tableau N° 16 : tableau récapitulatif des chiffres d'affaires prévisionnel

Tableau N° 17 : tableau récapitulatif des frais du personnel

Tableau N° 18 : tableau récapitulatif de la consommation de matières

Tableau N°19 : tableau récapitulatif de la consommation de matières prévisionnelle

Tableau N°20 : tableau récapitulatif de frais divers

Tableau N°21 : tableau récapitulatif des frais divers prévisionnel

Tableau N°22 : tableau récapitulatif de l'intérêt à payer chaque année et le restant dû à la fin de chaque exercice

Tableau N° 23 : tableau des dotations aux amortissements des acquisitions nouvelles

Tableau N° 24 : Bilan financier actif des exercices réels

Tableau N°25 : bilan financier prévisionnel actif

Tableau N°26 : bilan financier passif des exercices réels

Tableau N°27 : bilan financier prévisionnel passif

Tableau N°28 : bilan en grandes masses actif

Tableau N°29 : bilan en grandes masses passif

Tableau N°30 : bilan en grande masse prévisionnel actif

Tableau N°31 : bilan en grande masse prévisionnel passif

Tableau N° 32 : calcul du FRN

Tableau N°33 : calcul du BFR

Tableau N° 34 : calcul de la TN

Tableau N°35 : calcul des soldes intermédiaires de gestion

Tableau N°36 : calcul de la CAF (méthode soustractive)

Tableau N°37 : calcul de la CAF (méthode additive)

Tableau N° 38 : calcul des ratios de structure financière

Tableau N° 39 : calcul des ratios de rentabilité

Tableau N° 40 : calcul des ratios de liquidité

Tableau N° 41 : calcul des ratios de solvabilité

Tableau N°42 : calcul des ratios de gestion

Tableau N°43 : calcul du plan de financement initial

Tableau N°44 : calcul de la VAN

Tableau N°45 : détermination des cash-flows actualisé

Tableau N° 46 : calcul de la CAF après financement

Tableau N°47 : calcul du plan de financement final

Liste des figures

Figure N°1 : Les types de banque

Figure N°2 : Finance directe – Finance indirecte

Figure N° 3 : Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34

Figure N°4 : organigramme de la BEA 034

Figure n°5 : logigramme pour les études quantitatives

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : Le financement de l'investissement par les banques	
Section 1 : La banque et ses différents types	5
Section 2 : Les paramètres de l'investissement	8
Section 3 : La présentation des crédits d'investissement	16
Chapitre II : Etude et montage d'un dossier de crédit d'investissement	
Section 1 : Le diagnostic économique du projet.....	32
Section 2 : L'analyse financière du projet.....	37
Section 3 : Les paramètres et critères de choix d'investissement	54
Chapitre III : Etude et analyse d'un dossier d'investissement au sein de la BEA	
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	62
Section 2 : La méthodologie de recherche	67
Section 3 : L'étude d'un dossier de crédit d'investissement à moyen terme	84
Conclusion générale	113
Bibliographie	
Annexes	

Introduction générale

Après l'indépendance, le système bancaire algérien est devenu un outil de mise en œuvre de la politique économique et sociale du pays, axée sur la planification et le monopole de l'État. Cependant, cette approche a eu pour conséquence la marginalisation du rôle du banquier, en négligeant l'essence même de la profession bancaire, à savoir le crédit en tant que principal moteur du développement économique. Les banques n'ont pas joué leur rôle en tant qu'institutions de crédit, ce qui a conduit à une récession croissante dans l'économie nationale, incapable de résister à l'ouverture et au libre-échange dans un contexte international. Un changement profond était donc nécessaire.

Dans ce contexte, le marché financier a été créé en Algérie dans les années 90 grâce à la promulgation de la loi 90-10 du 14 avril 1990, modifiée par la loi 03-11 du 26 août 2003, sur la monnaie et le crédit. Cette législation symbolise la rupture avec les pratiques anciennes basées sur la planification centralisée et marque un retour à l'orthodoxie bancaire traditionnelle.

L'objectif de la création du marché financier était de favoriser le développement du processus de privatisation prévu par les autorités publiques et de répondre aux besoins croissants en matière d'investissement, en libéralisant et en ouvrant l'économie algérienne. Cependant, contrairement aux attentes, le marché financier n'a pas réussi à jouer le rôle qui lui était assigné en raison du nombre limité de titres de capital et de créances disponibles, ce qui le maintient encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, le système financier algérien continue de dépendre largement du système bancaire.

La banque demeure donc la seule alternative capable d'aider les entreprises. La loi sur la monnaie et le crédit a été élaborée dans le but de garantir l'indépendance de l'institut d'émission et de réorganiser le système bancaire en Algérie afin de redonner de la valeur aux établissements de crédit, en particulier les banques, en réaffirmant leur rôle d'intermédiaires financiers intervenant de manière accrue, voire totale, dans le financement de l'économie nationale.

Le crédit, en tant que moyen permettant aux économies de passer de l'artisanat à l'industrie, est essentiel. Contrairement à l'artisan qui produit sur commande, l'entreprise produit pour vendre. Pour ce faire, elle doit investir et recourir au crédit bancaire.

Cette introduction générale nous permet de comprendre l'importance de la relation entre la banque et l'entreprise, où la banque joue un rôle essentiel dans le financement de l'entreprise. Dans ce contexte, nous avons effectué une étude au sein de la Banque Extérieur d'Algérie de

TIZI-OUZOU, afin d'approfondir mes connaissances théoriques sur les critères d'octroi de crédit d'investissement.

Nous avons choisi la BEA en raison de son expertise dans l'accompagnement des entreprises pour leurs investissements et la gestion de leurs besoins en opérations domestiques et de commerce international. Notre recherche vise à répondre à la question centrale suivante : Comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein de la BEA ?

Pour mieux cerner le thème de notre recherche, nous avons les sous-questions suivantes :

-Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ? Quels sont les différents types de crédits d'investissement ?

-Comment se déroule l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sein de la Banque Extérieur d'Algérie ?

-Quels sont les risques liés à l'octroi de crédits et quelles sont les mesures de prévention ?

-Quelles sont les différentes évaluations nécessaires pour prendre la décision d'octroi d'un crédit d'investissement ?

Ainsi, les réponses apportées à ces questions permettent une compréhension détaillée du processus de financement d'un investissement au sein de la BEA. Cela implique d'analyser les différentes étapes et critères utilisées par la banque pour évaluer les demandes de crédit d'investissement, ainsi que les mesures de prévention des risques associés à leur octroi.

Nous examinant, également, les différents types de crédits d'investissement proposés par la BEA et à identifier les évaluations nécessaires pour prendre une décision de crédit.

L'objectif ultime est d'obtenir une compréhension approfondie du fonctionnement interne de la BEA en matière de financement des investissements.

Pour mener à bien ce travail, on a opté pour une méthodologie de recherche déductive qui repose sur la collecte d'informations et de données pertinentes. Nous nous sommes appuyés sur la consultation de divers documents tels que des ouvrages et des textes réglementaires algériens.

En complément de notre recherche bibliographique, nous avons également réalisé une étude empirique afin d'obtenir des données concrètes et des informations spécifiques à notre

cas d'étude. Pour cela, nous avons opté pour une approche qualitative, basée sur des entretiens semi-structurés avec des professionnels du secteur bancaire et des experts en investissement.

Ces entretiens nous ont permis d'approfondir notre compréhension des pratiques actuelles des banques en matière d'évaluation des projets d'investissement et de recueillir des données sur les critères utilisés, les méthodes de calcul de rentabilité, ainsi que les défis et les bonnes pratiques identifiés par les professionnels.

Nous avons ensuite analysé les données qualitatives recueillies à l'aide d'une approche d'analyse de contenu. Cette analyse nous a permis de mettre en évidence des tendances, des modèles et des insights significatifs, renforçant ainsi notre compréhension du sujet et contribuant à notre travail de recherche.

Nous avons structuré notre recherche en trois chapitres.

Le premier chapitre sera consacré à une revue de littérature portant sur la banque et l'investissement. Il abordera également le crédit d'investissement, sa typologie et la gestion des risques associés à l'octroi de ces crédits.

Dans le deuxième chapitre, nous présentons les méthodes utilisées par les banques pour évaluer la rentabilité des projets d'investissement.

Le dernier chapitre est dédié à un cas pratique qui reflète notre expérience concrète au sein d'une banque. Il s'agit d'une application pratique des méthodes présentées précédemment.

Chapitre I

Le financement de l'investissement par
les banques

INTRODUCTION

Le monde de la finance est vaste et complexe, et il existe de nombreux domaines spécialisés qui en font partie. L'un des secteurs les plus cruciaux et dynamiques de la finance est celui des banques et des investissements.

Que ce soit lors de leur création ou tout au long de leur activité, les entreprises ont généralement besoin de financements pour faire face à des investissements nécessaires.

En effet, la production des entreprises nécessite non seulement des matières premières et de la main-d'œuvre, mais aussi des outils de production, des terrains, des bâtiments, des équipements de transport, et bien d'autres éléments.

Le financement de ces investissements requiert généralement des capitaux considérables, dépassant souvent les ressources internes de l'entreprise. Par conséquent, il est souvent inévitable d'avoir recours à un financement externe pour combler cette différence.

Devant les défis liés à l'accès au marché financier, le prêt bancaire devient la solution la plus accessible pour compléter l'autofinancement de l'entreprise. Cela lui permet d'acquérir les investissements désirés.

Dans ce chapitre, nous allons explorer les notions de base de la banque et de l'investissement, en mettant l'accent sur le crédit d'investissement. Il est divisé en trois sections principales :

La première section fournira une vue d'ensemble des différentes définitions de la banque et des types de banque existants, contribuant ainsi à une compréhension approfondie de la nature et de la diversité de ces institutions financières.

La deuxième section vise à offrir une vue d'ensemble exhaustive des définitions de l'investissement, de sa classification, de ses mécanismes de financement et de ses objectifs.

La troisième section permet une compréhension approfondie des types de crédit d'investissement, des risques associés et des moyens de prévention.

Section 1 : La banque et ses différents types

Une banque est une entreprise. Elle a ses clients, avec leurs demandes, ses propriétaires (actionnaires ou sociétaires), ses salariés, ses fournisseurs, et l'ensemble de la société qui la regarde. La banque est une entreprise spéciale. Elle est spéciale par le pouvoir qu'elle a de faire crédit, à partir des dépôts qu'elle reçoit. Elle donne ainsi les moyens aux uns de s'étendre et de prospérer, elle garde et fait croître les épargnes d'autres. Elle est donc au milieu des choix de croissance, c'est-à-dire de placement et d'investissement.¹

Cette section se concentre sur la diversité des types de banques existants. Elle mettra en évidence les particularités et les fonctions spécifique de chaque type de banque.

1. Définitions de la banque

1.1 Définition économique

D'après Catherine Lubochinsky² : « La banque est une institution intermédiaire entre les épargnants et les emprunteurs, qui assure la mobilisation et la circulation des capitaux au sein de l'économie ».

1.2 Définition juridique

Aux termes de l'article 66 de l'ordonnance n°03-11 du 26 aout 2003 relative à la monnaie et au crédits (J.O N°52 du 27 aout 2003)³

« Les opérations de banque comprennent la réception de fonds du public, les opérations de crédit ainsi que la mise à disposition de la clientèle des moyens de paiement et la gestion de ceux-ci »

2. Les typologies des banques

Les banques offrent une gamme variée des services. Elle se présentent sous différentes formes et structures, chacune adaptée à des besoins spécifiques.

2.1 Les banques centrales

Les banques centrales sont les banques des banques.

¹ Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », France, P32

²Catherine Lubochinsky, 1197, « Banques et marchés financiers » ED ECONOMICA, PARIS P.8

³ARTICLE 66 DE L'ORDONNANCE N°03-11 DU 26 AOUT 2003 RELATIVE A LA MONNAIE ET AU CREDIT (J.O N°52 DU 27 AOUT 2003)

En Europe, la banque centrale s'appelle la Banque Centrale Européenne (BCE). Aux Etats-Unis, la banque centrale porte le nom de réserve fédérale américaine ou FED (Fédéral réserve system). La plupart des pays sont rattachés à une banque centrale.

Les banques centrales sont des organisations qui ont une influence sur l'économie mondiale. Elles sont responsables de la création de monnaie. Par exemple la BCE gère la création des euros tandis que la FED s'occupe de la création de dollars.

Le rôle des banques centrales est le soutien de l'activité économique tout en maintenant l'inflation à un niveau raisonnable. Ainsi elles fixent le niveau des taux directeur de l'économie. Le taux directeur étant le taux auquel les autres banques qui dépendent de cette banque centrale vont emprunter de l'argent. Ce taux a une influence sur tous les autres taux d'intérêt, comme les crédits immobiliers, les crédits à la consommation...

Selon Frederic S. Mishkin⁴ : « Une banque centrale est une institution créée par le gouvernement chargée de réguler et de superviser le système bancaire, d'émettre la monnaie et de mettre en œuvre la politique monétaire. Elle est responsable de la stabilité des prix, de la stabilité financière et du maintien du plein emploi. »

2.2 Les banques commerciales

Les banques commerciales sont aussi appelées banques de détail. C'est le type de banques avec lequel le grand public est le plus familier. En effet les banques commerciales sont les banques dans lesquelles nous avons tous notre compte bancaire ainsi que nos comptes épargne. Ces dernières proposent des services bancaires tels que l'ouverture de comptes courants, qui permettent aux clients de déposer, retirer et gérer leur argent au quotidien, avec tous les services qui vont avec comme par exemple la mise à disposition de moyens de paiement (carte bancaire, chéquier...). Elles proposent également des comptes d'épargne, qui permettent aux clients de mettre de côté leur argent et de gagner des intérêts sur leurs dépôts. Aussi elles accordent des prêts aux particuliers et aux entreprises.⁵

2.3 Les banques d'investissement

Les banques d'investissement se concentrent sur les activités liées aux marchés financiers. Elles achètent et vendent des actions, des obligations ou des produits dérivés sur les marchés

⁴ Frederic S. Mishkin, 1986, « Monnaie, banques et marchés financiers », 6^{ème} Edition, PARIS, P23

⁵ Frederic S. Mishkin, 1986, « Monnaie, banques et marchés financiers », 6^{ème} Edition, PARIS

financiers. Elles travaillent souvent avec des clients institutionnels et des entreprises pour les aider à lever des capitaux.

2.4 Les banques d'affaires

Les banques d'affaires s'occupent de finance d'entreprises. Elles sont au service exclusif d'entreprises qu'elle accompagne dans leur stratégie de financement et de développement. Les banques d'affaires se financent essentiellement sur le marché interbancaire (auprès des autres banques) des banques centrales ou des marchés financiers, par voie d'emprunt. Cela les rend vulnérables en cas de crise de liquidité comme en 2008 avec les subprimes.⁶

Elles se rémunèrent grâce aux commissions acquises au titre des services ou conseils rendus aux entreprises. Elles interviennent principalement dans 3 types de métiers : le conseil, la gestion de haut de bilan et la préparation des opérations boursières. D'après Georges Pauget Jean-Paul Betbèze⁷ : «la banque d'affaires conseille des entreprises, ou plus exactement leurs dirigeants, sur ce qu'ils pourraient faire pour restructurer leur passif (augmenter le capital, émettre des titres de dette plus ou moins sophistiqués...), et plus encore, pour revoir leurs actifs. Ce sont les propositions d'achat de gré à gré d'entreprises, ou par offre publique d'achat (OPA), ou de vente (OPV) pour telle ou telle de leurs activités. En d'autres termes, la banque d'affaires escorte la stratégie de l'entreprise, et parfois aussi la précède en ce sens qu'elle propose au chef d'entreprise de prendre des initiatives. »

2.5 Les banques coopératives

Les banques coopératives Aussi appelées caisses populaires ou coopératives de crédit, ces banques sont détenues et gérées par leurs membres, qui sont souvent des clients et des utilisateurs des services de la banque. Les bénéfices réalisés par la banque sont réinvestis pour le bénéfice des membres.

Selon Georges Pauget Jean-Paul Betbèze⁸ : « Devenir sociétaire, c'est un engagement et un statut. L'engagement, c'est une adhésion aux valeurs coopératives et mutualistes, surtout la responsabilité, la solidarité, la transparence. Le statut, c'est que le sociétaire est un client de son agence, qui bénéficie à ce titre de l'ensemble des produits et services proposés, mais un

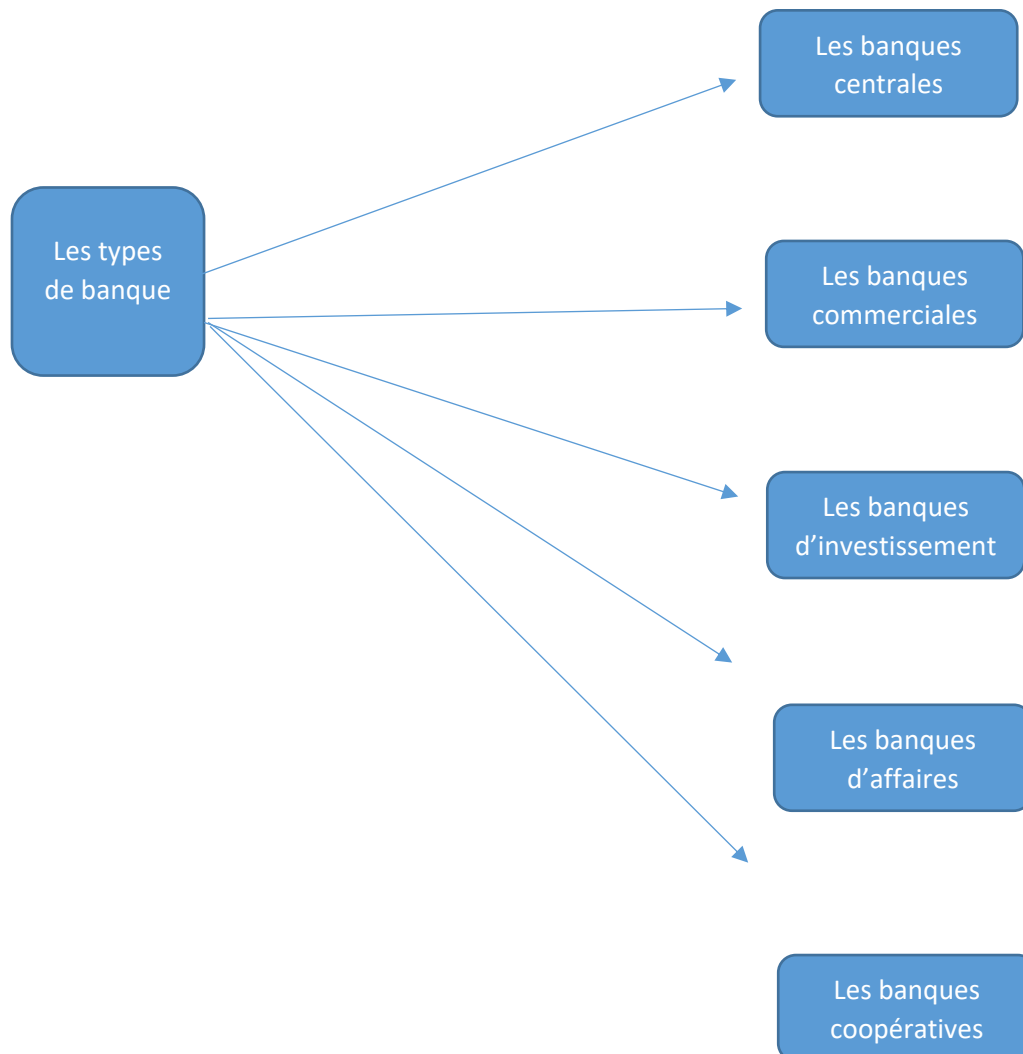
⁶ Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », France, P45

⁷ Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », France, P66

⁸ Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », P116/117

client pas tout à fait comme un autre puisqu'en souscrivant des parts sociales de sa caisse locale, il en est devenu copropriétaire »

Figure N°1 : Les types de banque



Source : Etablie par nos-soins

Section 2 : Les paramètres de l'investissement

Parmi les décisions économiques de l'entreprise, mais aussi de la natation ou de l'individu, la décision d'investissement est primordiale. Elle est la seule à permettre la création de richesse, c'est-à-dire la valorisation du patrimoine. C'est pour cela est une variable essentielle en économie car elle conditionne en partie la croissance.

L'objectif de cette section est d'aider à comprendre les différentes formes d'investissement et les sources utilisées pour les soutenir, permettant ainsi de déterminer les finalités qui sous-tendent les décisions d'investissement.

1. Définition de l'investissement

Le terme d'investissement est une notion que l'on trouve principalement en économie. C'est l'action d'allouer des ressources, telles que des fonds, des biens ou des compétences, dans le but de générer un revenu futur ou de réaliser un profit à long terme. Il s'agit d'une décision stratégique qui implique la mise à disposition de fonds ou de capitaux dans des projets susceptibles de générer un rendement financier positif.⁹

1.1 Selon l'approche économique

D'après N. Gregory Mankiw¹⁰ : « L'investissement est l'achat de biens qui seront utilisés dans le futur pour produire d'autres biens et services. Les biens d'investissement comprennent les machines, les équipements, les bâtiments et les logiciels. »

Donc la définition économique, l'investissement est essentiellement un processus par lequel des ressources sont utilisées pour créer de nouveaux actifs ou améliorer les actifs existants, dans le but d'accroître la production ou de générer des revenus futurs.

1.2 Selon l'approche comptable

D'après BRUNO HUSSON et Hugues JORDAN¹¹ : « Un investissement est une acquisition de biens ou de services non consommés au cours d'un exercice ». Cette définition vise les biens matériels comme les constructions, terrains, équipements, titre de participation, que les biens immatériels comme les brevets ou les fonds de commerce. Elle englobe également les services tels que les programmes de recherches et développement, ou encore les investissements commerciaux tels que les campagnes de publicité et constitution d'une vente, dont les effets ont une portée de longue durée.

⁹ BANCEL Franck, ALBEN Richard, 1995, « les choix d'investissement », Edition Economica, Paris

¹⁰ N. Gregory Mankiw, 1997, « Principes de l'économie », P5

¹¹ BRUNO HUSSON et Hugues JORDAN, 1988, « Le choix de l'investissement », 1^{ère} EDITION, P11

1.3 Selon l'approche financière

D'après BRUNO HUSSON et Hugues JORDAN¹² : « l'investissement se définit comme un échancier de décaissement et d'encaissement ». Elle signifie ceci : à une succession initiale de dépenses, fait suite — du moins en prévisionnel — une succession de recettes résultant de ventes plus fortes, de marges améliorées, ou constituées par les dividendes escomptés.

Donc l'investissement financier vise à réaliser un bénéfice ou un rendement sur le montant investi. Cela peut se faire par le biais de dividendes, d'intérêts, de plus-values ou d'autres formes de rendement financier.

2. Le classement des investissements

« Il est difficile de classer les investissements par type du fait que la problématique de L'investissement n'est pas la même selon les secteurs, la taille, la structure de l'entreprise, la nature et la durée de vie attendue des projets »¹³

Les investissements peuvent être classés de différentes manières en fonction de leur nature et de leur objet.

2.1 Selon leur nature

On distingue trois catégories d'investissements :¹⁴

- Investissements incorporels (biens immatériels) : il fait référence à l'acquisition d'un actif non physique ou immatériel dans le cadre d'une activité commerciale ou d'investissement, tels que brevet, licence, fond commercial, etc...
- Investissements corporels (biens matériels) : Ce sont des investissements dans des actifs physiques tels que l'immobilier résidentiel ou commercial, les infrastructures, les équipements, les machines, etc... L'objectif est de générer des revenus par le biais de loyers, de redevances, de dividendes ou de gains en capital.
- Investissements financiers : Ce sont des investissements dans des actifs financiers tels que les actions, les obligations, les fonds communs de placement, les produits dérivés,

¹²BRUNO HUSSON et Hugues JORDAN, 1988, « Le choix de l'investissement », 1ère EDITION, P12

¹³ BANCAL. F, RICHARD. A, le choix d'investissement, édition Economica, paris 2002, p.21.

¹⁴ AFELALAY, T et ALOUACHE, N. « Évaluation et choix d'un projet d'investissement étude de cas CO.G.B la belle, SPA ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.

etc. L'objectif est de réaliser un profit en tirant parti des fluctuations des marchés financiers.

2.2 Selon leur objet¹⁵

Voici les trois classifications courantes :

- Les investissements de remplacement : également connus sous le nom d'investissements de renouvellement, font référence aux dépenses engagées pour remplacer ou mettre à niveau des actifs existants, généralement en raison de l'usure, de l'obsolescence ou de l'atteinte de leur durée de vie utile. Ces investissements sont effectués pour maintenir ou améliorer les performances, l'efficacité ou la capacité opérationnelle des actifs.
- Les investissements de croissance : Ce sont des dépenses stratégiques réalisées par une entreprise dans le but de stimuler sa croissance future. Ces investissements visent à développer les activités de l'entreprise, à accroître sa capacité, à explorer de nouveaux marchés ou à diversifier ses produits ou services. On peut distinguer ; recherche et développement (R&D), développement de nouveaux marchés et investir aussi dans des efforts marketing et promotion, etc...
- Les investissements de productivité : sont des dépenses réalisées dans le but d'améliorer l'efficacité et la productivité d'une entreprise. Ces dernières visent à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à rationaliser les processus opérationnels, à adopter de nouvelles technologies ou à renforcer les compétences des employés. Par exemple : l'automatisation et technologies avancées, modernisation des équipements et des infrastructures, etc.

3. Le financement des investissements

Afin de réaliser son projet d'investissement l'entreprise a la possibilité de recourir à deux grands modes de financement. Elle devra d'abord faire appel aux ressources interne ; c'est-à-dire ; l'autofinancement, augmentation du capital et la cession d'éléments d'actifs. Dans certains cas, lorsque les besoins en investissement sont importants ou que l'entreprise souhaite accélérer sa croissance, l'autofinancement seul peut ne pas être suffisant cela oblige ces dernières à chercher des fonds externes ; l'endettement est la première solution de financement externe auxquelles elles recourent.

¹⁵AFELALAY, T et ALOUACHE, N. « Évaluation et choix d'un projet d'investissement étude de cas CO.G.B la belle, SPA ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.

3.1 Le financement interne**3.1.1 L'autofinancement**

L'autofinancement des entreprises consiste à utiliser les ressources financières internes, telles que les bénéfices accumulés, les réserves ou la vente d'actifs, pour financer les investissements. Cela offre à l'entreprise un moyen de financement indépendant et peut réduire sa dépendance à l'égard des sources externes de financement.

L'autofinancement est le moyen le plus simple et le moins risqué. Sa capacité de financement dépend de sa rentabilité passée et des bénéfices qu'elle a pu mettre en réserve.

3.1.2 L'augmentation du capital

On distingue quatre formes d'augmentation du capital :

- L'apport en numéraire : c'est la forme d'augmentation de capital à laquelle on pense plus facilement ; les actionnaires achètent les actions nouvellement émises.
- L'apport en nature : au lieu d'apporter de la trésorerie, les actionnaires apportent d'autres actifs, généralement une immobilisation. Cette technique est directement utilisée par les groupes qui mettent en place des stratégies de prises de participation croisées.
- La conversion des créances en actions : cette forme d'augmentation du capital n'a pas d'impact sur la composition de l'actif de l'entreprise. Elle revient au contraire à convertir des dettes en actions. Les créanciers de l'entreprise deviennent donc actionnaires.
- L'incorporation des réserves : cette forme d'augmentation n'accroît pas les fonds propres de l'entreprise, c'est seulement une modification de leur composition, les réserves étant transformées en capital en donnant lieu à la création d'action gratuites. Il s'agit d'un transfert comptable des postes de réserves au poste de capital, ce qui permet de libérer les réserves pour financer les besoins de l'entreprise.

3.1.3 La cession d'éléments d'actifs

Le financement par élément d'actif consiste à la liquidation de certaines immobilisations de l'entreprise pour financer une activité ou un investissement. Cette opération peut être le résultat d'un renouvellement normal des immobilisations, de la nécessité d'utiliser ce procédé pour obtenir des capitaux, comme elle peut faire l'objet de mise en œuvre d'une stratégie de

recentrage qui consiste l'abandon de quelques activités pour se concentrer sur une activité dominante.¹⁶

La cession des éléments d'actifs touche les immobilisations corporelles, incorporelles et financière détenues par l'entreprise dans son actif ou dans une autre entreprise. Cette cession génère parfois des sommes considérables avec lesquelles peut financer son exploitation et ses investissements.

3.2 Le financement externe (l'endettement)

Il existe plusieurs formes d'endettement, les plus utilisés sont : les prêts bancaires, l'emprunt obligataire et le crédit-bail.

3.2.1 Le crédit bancaire

C'est le moyen de financement le plus couramment utilisé par les entreprises. Les banques accordent aux entreprises ; pour financer leurs matériels et leurs équipements des crédits à moyen terme dont la durée s'étend de deux à sept ans ; ainsi que des prêts à long terme pour financer notamment les terrains : construction et grosses installations.¹⁷

Le financement externe indirect présente des avantages tels que l'accès à des ressources financières plus importantes, des expertises spécialisées et une répartition du risque entre les investisseurs. Cependant, il peut également entraîner des coûts supplémentaires tels que les intérêts sur les prêts, les frais de transaction ou la dilution de la propriété de l'entreprise en cas de prise de participation par des investisseurs externes.

3.2.2 L'emprunt obligataire

Contrairement à la dette bancaire qui est un financement indirect, le financement par emprunt obligataire est un moyen de financement direct. L'entreprise peut faire appel aux marchés financiers pour trouver des financements. Elle peut émettre soit des actions, soit des obligations. Ce mode de financement est plus souple pour les entreprises et peu coûteux (en ce qui concerne l'émission d'actions). Mais il est réservé aux grandes sociétés capables d'être cotées en Bourse. Le risque est surtout lié à l'instabilité des marchés financiers.

¹⁶ Cours d'Ingénierie financière Approfondie, 1^{ère} année master Finance d'entreprise, Mme LIMANI, 2020-2021

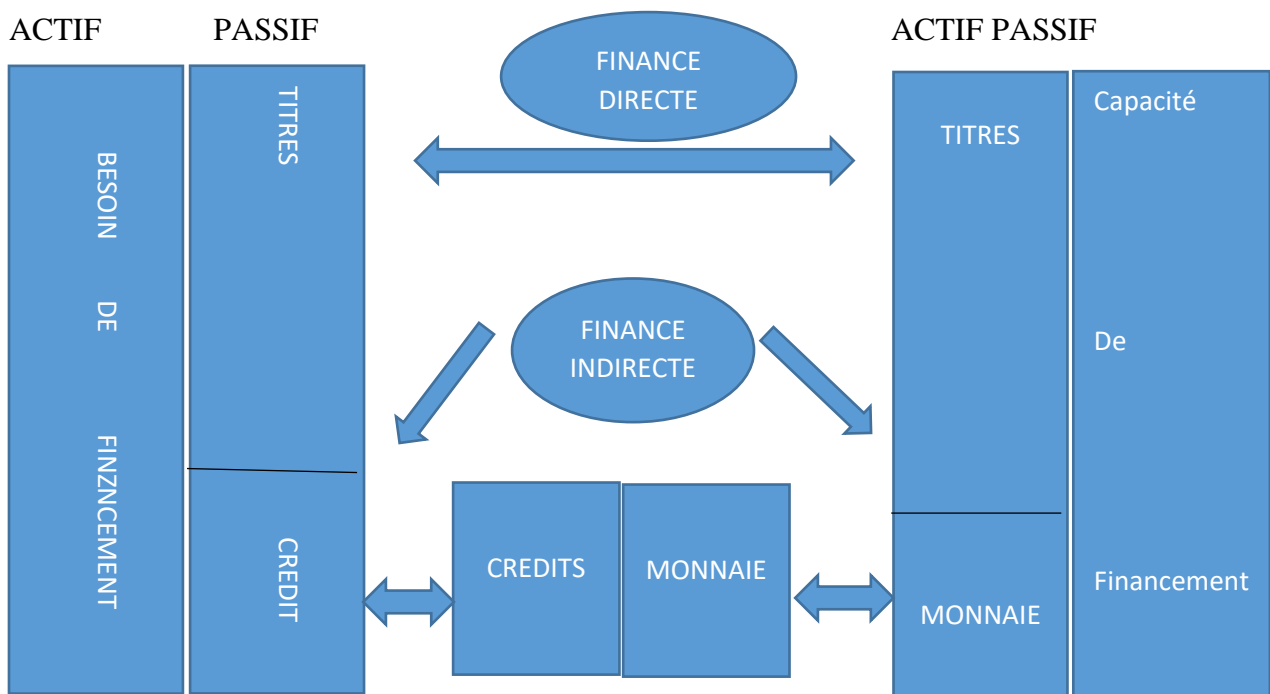
¹⁷ M.DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZA, « Notion fondamentales de management », éd FOUCHER, 1997, P161

3.2.2 Le financement par le crédit-bail

Le crédit-bail est un contrat qui permet à l'entreprise d'utiliser un bien (mobilier ou immobilier) sans avoir à débours la somme correspondant au coût d'acquisition de ce bien, mais en payant des tranches appelées « loyer ».¹⁸

Au lieu d'acquies un actif nécessaire pour ses activités et d'obtenir le crédit correspondant ou le financer par ses fonds propres, l'entreprise peut utiliser cet actif en concluant de crédit-bail avec une institution spécialisée.

Figure N°2 : Finance directe – Finance indirecte



Source : SYLVIE DE COUSSERGUES, gestion de la banque, page 5.

4. L'objectif de l'investissement :

L'objectif d'investissement est un élément clé dans la planification financière et la gestion des ressources. Il peut varier en fonction des besoins et de préférences de chaque investisseur. Qu'ils recherchent la croissance du capital, la génération de revenus, la diversification du portefeuille, la préservation du capital ou un impact social et environnemental, le but de

¹⁸Cours d'Ingénierie financière Approfondie, 1ère année master Finance d'entreprise, Mme LIMANI, 2020-2021.

l'investissement guide dans le choix des stratégies, des actifs et des allocations qui correspondent le mieux aux aspirations financières.

Cependant les objectifs visés peuvent être :

- **Croissance du capital** : L'investissement peut viser à faire croître le capital initial en investissant dans des actifs susceptibles d'augmenter de valeur au fil du temps. Cela peut impliquer l'achat d'actions, d'obligations, d'immobilier ou d'autres actifs.
- **Génération de revenus** : Certains investisseurs cherchent à générer un flux de revenus régulier à partir de leurs investissements. Cela peut être réalisé grâce à des dividendes d'actions, des intérêts d'obligations, des loyers immobiliers ou d'autres formes de revenus passifs.
- **Diversification du portefeuille** : L'investissement peut être utilisé pour répartir le risque en investissant dans une variété d'actifs. La diversification vise à réduire l'exposition à un actif spécifique ou à un secteur particulier, de sorte que les pertes éventuelles dans un domaine puissent être compensées par des gains dans d'autres domaines.
- **Préservation du capital** : Certains investisseurs recherchent la préservation de leur capital initial plutôt que la croissance à tout prix. Ils peuvent privilégier des investissements à faible risque, tels que des obligations d'État ou des comptes d'épargne, pour éviter les pertes potentielles.
- **Impact social ou environnemental** : Un nombre croissant d'investisseurs s'intéressent aux investissements socialement responsables ou durables. Ils cherchent à investir dans des entreprises ou des projets qui ont un impact positif sur la société ou l'environnement, en plus de réaliser un rendement financier.

Il est important de noter que « les investissements comportent généralement un certain niveau de risque, et les investisseurs doivent évaluer attentivement leurs objectifs, leur tolérance au risque et leur horizon temporel avant de prendre des décisions d'investissement »¹⁹.

¹⁹ Jean-Pierre Debourse, « Principe d'analyse financière de projets d'investissement », P46

Section 3 : La présentation des crédits d'investissement

Les prêts à l'investissement jouent un rôle essentiel dans le financement de projets et l'activité économique. Ils représentent des prêts consentis par des institutions financières telles que des banques à des emprunteurs cherchant à investir dans des projets de croissance, d'expansion ou de développement.

Dans cette section, nous explorerons plus en détail les différents types de crédits d'investissement, leurs caractéristiques, leurs risques et les pratiques de gestion associées.

1. Définition du crédit d'investissement

Selon l'article 68 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit : « Constitue une opération de crédit, au sens de la présente ordonnance, tout acte à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend, dans l'intérêt de celle-ci, un engagement par signature tel qu'aval, cautionnement ou garantie. »²⁰

D'après Georges Pauget Jean-Paul Betbèze : « c'est une opération au cours de laquelle une banque met à la disposition d'une personne ou d'une entreprise une somme d'argent, moyennant un intérêt. »²¹

Techniquement, le crédit bancaire désigne la pratique par laquelle une banque accorde des prêts à des emprunteurs, qu'il s'agisse d'entreprises, de particuliers ou d'autres institutions. Il s'agit d'une forme courante de financement utilisée pour répondre aux besoins de liquidité ou de capitaux des emprunteurs. Ce dernier peut prendre de différentes formes notamment le crédit d'investissement qui peut être défini comme étant des prêts accordés afin de financer la partie haute du bilan, c'est-à-dire les immobilisations.

2. Les différents types de crédits d'investissement

2.1 Les crédits à long terme

Les crédits à long terme (CLT) sont des prêts d'une durée de 7 à 15 ans, avec un différé de remboursement pouvant aller de deux à quatre ans. Ils sont spécialement conçus pour financer

²⁰ Article 68, ordonnance 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit, p. 15.

²¹ Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », France, 1^{ère} Edition, P23

des investissements à long terme tels que des biens immobiliers lourds, qui ont une durée d'amortissement fiscale supérieure à sept ans, comme les constructions.

Étant donné que les banques accordent souvent des prêts à long terme en se basant sur des ressources à court terme, cela comporte un certain risque. C'est pourquoi ce type de crédit est principalement proposé par la Banque Algérienne de Développement (BAD), en particulier la Caisse Nationale d'Épargne et de Prévoyance (CNEP) ; tandis que les banques commerciales jouent un rôle d'intermédiaire.²²

2.2 Les crédits à moyen terme

Le crédit à moyen terme a une durée qui peut varier de 2 à 7 ans. Il est principalement utilisé pour financer l'acquisition de biens matériels et d'installations légères dont la durée d'amortissement ne dépasse pas 7 ans. Un différé d'amortissement est toujours accordé, pouvant aller jusqu'à 2 ans, mais la durée d'amortissement ne peut en aucun cas dépasser la durée d'amortissement fiscale.

Lors d'un financement par crédit à moyen terme, la banque ne couvre pas la totalité de l'investissement. Elle finance au maximum 70% du montant global de l'investissement, tandis que le reste doit être financé par l'entreprise elle-même grâce à ses propres fonds (autofinancement).²³

La banque a la possibilité de réescompter ou de mobiliser ce type de crédit pour renflouer sa trésorerie, c'est-à-dire disposer de liquidités supplémentaires pour répondre à ses besoins opérationnels ou financer d'autres activités.

Ainsi, le crédit à moyen terme peut être de différentes natures :

- Crédit à moyen terme réescomptable
- Crédit à moyen terme mobilisable
- Crédit à moyen terme non refinançable

²² KAROUS, O, KANDI, H. « L'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.

²³ KAROUS, O, KANDI, H. « L'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.

2.2.1 Le crédit à moyen terme réescomptable

Afin de compenser l'immobilisation des fonds qu'elle a accordés, la banque doit reconstituer la trésorerie qui a été décaissée lors de la réalisation du crédit. Pour y parvenir, elle a la possibilité d'utiliser le réescompte.

L'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit énonce les dispositions régissant l'opération de réescompte des effets liés aux crédits à moyen terme : « La Banque Centrale peut réescompter aux banques et établissements financiers pour des périodes de six (06) mois au maximum ou prendre en pension les effets créés en représentation de crédit à moyen terme. Ces réescomptes sont renouvelables, mais pour une période ne pouvant excéder trois (03) années. Les effets doivent comporter, en dehors de la signature du cédant, deux signatures de personnes physiques ou morales notoirement solvables, dont l'une peut être remplacée par la garantie de l'Etat ». ²⁴

Les banques algériennes utilisent principalement cette forme de crédit. L'investisseur souscrit à un effet de mobilisation qui permet de récupérer la trésorerie engagée par la banque en procédant au réescompte auprès de la Banque d'Algérie.

2.2.2 Le crédit à moyen terme mobilisable

Dans ce type de crédit, la banque ne se tourne pas vers la Banque d'Algérie pour obtenir du refinancement. Au lieu de cela, elle tentera de mobiliser son crédit sur le marché financier. En Algérie, cette possibilité n'est pas réalisable en raison de l'absence de marché financier.

2.2.3 Le crédit à moyen terme non refinançable (direct)²⁵

Lorsqu'ils sont alimentés par les liquidités internes de la banque, ces crédits sont communément appelés "crédits directs".

Dans le cas de ce crédit, il n'existe pas de possibilité de refinancement pour la banque. Cela signifie que la banque accorde le crédit en utilisant ses propres ressources en trésorerie. Cependant, il est important de noter que le taux d'intérêt débiteur appliqué à ce type de crédit sera généralement plus élevé par rapport à celui appliqué dans les CMT refinançables.

²⁴ L'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

²⁵ Mme BOUZIDI Kenza, « le financement bancaire en Algérie », mémoire, Ecole Supérieure de Banque, 2006

2.2.4 Cas particulier : Les crédits à moyen terme dispositifs gouvernementaux

Ces crédits sont le résultat d'une collaboration entre le secteur bancaire et les autorités gouvernementales, avec pour objectif de stimuler le développement économique et d'encourager la création d'emplois.

2.2.4.1 Les crédits de soutien à l'emploi de jeunes²⁶

Actuellement, le chômage est un problème majeur touchant une grande partie de la population algérienne. Afin de faire face à l'augmentation constante du nombre de chômeurs, les autorités publiques ont collaboré avec le secteur bancaire pour mettre en place un crédit à moyen terme spécifique, appelé "crédit à l'emploi des jeunes".

Ce crédit vise à permettre aux jeunes âgés de 19 à 35 ans de créer des micro-entreprises. Dans certains cas, l'âge limite peut-être étendu jusqu'à 40 ans pour les promoteurs, à condition qu'ils s'engagent à créer au moins trois emplois permanents.

L'objectif de ce crédit à l'emploi des jeunes est de favoriser l'entrepreneuriat et de stimuler la création d'emplois durables pour les jeunes. Cela contribue à atténuer le problème du chômage en offrant aux jeunes l'opportunité de créer leur propre activité économique et de générer des emplois pour eux-mêmes et pour d'autres personnes.

D'après la convention signée le 28 mars 2011 entre la BEA (Banque Extérieure d'Algérie), l'ANSEJ (Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes) et la CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage), les jeunes bénéficient d'un avantage supplémentaire en termes de taux d'intérêt. Ainsi, la structure de financement se décompose de la manière suivante :

- **Niveau 1** : lorsque le montant de l'investissement inférieur ou égal à 5 millions DA
 - Apport personnel : 1%
 - Prêt non rémunéré : 28% du coût global de l'investissement
 - Crédit bancaire : 70%
- **Niveau 2** : lorsque le montant de l'investissement est supérieur à 5 millions DA et inférieur ou égal à 10 millions DA.
 - Apport personnel : 2%
 - Prêt non rémunéré : 29%

²⁶ Mme BOUZIDI Kenza, « le financement bancaire en Algérie », mémoire, Ecole Supérieure de Banque, 2006

- Crédit bancaire : 70%

2.2.4.2 Les crédits aux promoteurs indépendants (CNAC)

Le gouvernement a introduit une nouvelle forme de crédit au sein du dispositif CNAC (Caisse Nationale d'Assurance Chômage) afin de favoriser la création d'activités pour les chômeurs promoteurs âgés entre 35 et 50 ans. Ce crédit a une durée maximale de 8 ans. Les décisions prises lors du conseil interministériel et du conseil des ministres du 22 mars 2011 ont établi les termes de la convention de la manière suivante :

Le seuil minimum des fonds propres dépend du montant de l'investissement, il est fixé comme suit :

- **Niveau 1** : lorsque le montant de l'investissement inférieur ou égal à 5 millions DA
 - Apport personnel : 1%
 - Prêt non rémunérer : 28%
 - Crédit bancaire : 70%
- **Niveau 2** : lorsque le montant de l'investissement est supérieur à 5 millions DA et inférieur ou égal à 10 millions DA.
 - Apport personnel : 1%
 - Prêt non rémunérer : 29%
 - Crédit bancaire : 70%

A noter que Le montant maximum de l'investissement est de 10 000 000 DA.

2.2.4.3 Le crédit ANGEM²⁷

Le microcrédit est un type de prêt destiné aux personnes qui n'ont pas de revenus ou qui disposent de petits revenus instables et irréguliers. Son objectif est de soutenir la création d'activités, y compris celles réalisées à domicile, en permettant l'acquisition de petits équipements et de matières premières nécessaires au démarrage.

Selon Article 24 de la loi de finances complémentaire pour 2005²⁸ : « Le micro crédit est un prêt qui est accordé à des catégories de citoyens âgés de plus de 18 ans, sans revenus et /ou disposant de petits revenus instables et irréguliers. »

²⁷ Mourad yasmine, Mensouri celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou », mémoire, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

²⁸ Article 24 de la loi de finances complémentaire pour 2005.

Le montant maximum de l'investissement est de 1.000.000 DA.

- **Niveau 1** : le montant de l'investissement est inférieur ou égal à (01) million de dinars :
 - Apport personnel : 29%
 - Prêts sans intérêts A.N.G.M : 1%
 - Crédit bancaire : 70%

Les montants non rémunérés des prêts et les réductions des taux d'intérêt seront couverts par le Fonds National de soutien au micro-crédit, géré par l'agence nationale de gestion du micro-crédit. Un report de remboursement de trois ans est accordé pour le montant principal du prêt bancaire, et un report d'un an est accordé pour le paiement des intérêts.

2.3 Le crédit-bail

2.3.1 Définition

Le crédit-bail, également connu sous le nom de leasing, est un accord par lequel un bien meuble ou immeuble est loué avec une option d'achat à la fin du contrat, permettant d'acquérir le bien à sa valeur résiduelle.

Il s'agit d'un contrat où une personne, appelée "crédit bailleur", met à disposition d'un utilisateur, appelé "crédit preneur" ou "locataire", un bien meuble ou immeuble pour une durée prédéterminée, appelée "durée irrévocable". Pendant cette période, l'entreprise (crédit preneur) paie des loyers.

Pour une entreprise, le crédit-bail est une méthode de financement des investissements. En effet, elle sélectionne un bien que la société de leasing (ou la banque) lui loue. À la fin du contrat, c'est-à-dire à la fin de la durée irrévocable, l'entreprise a plusieurs options : elle peut acheter le bien en payant sa valeur résiduelle, renouveler la location à un coût inférieur, ou bien restituer le bien et ainsi mettre fin au contrat.

2.3.2 Les formes du crédit-bail

On peut identifier deux types de leasing en fonction de la nature du bien : le crédit-bail mobilier et le crédit-bail immobilier.

- Le crédit-bail mobilier : il concerne l'acquisition d'équipements, de matériels ou d'outillages. Sa durée s'étend généralement de 3 à 5 ans.

- Le crédit-bail immobilier : concerne des biens immobiliers destinés à un usage professionnel, acquis ou construits par la société de crédit-bail à la demande de son client (le locataire). Sa durée varie entre 15 à 20 ans, et son coût est généralement plus élevé que celui du crédit-bail mobilier.

2.3.3 Les avantages et les inconvénients du crédit-bail

- **Avantages de l'opération de crédit-bail**

Malgré son coût élevé par rapport à un prêt traditionnel, le crédit-bail présente de nombreux avantages :

Pour le banquier :

- Il reste propriétaire du bien loué,
- Le locataire n'a pas la possibilité de mettre fin au contrat pendant la période de location. Ainsi, le banquier est assuré de percevoir une rémunération pendant toute la durée du contrat (sauf en cas de défaillance de locataire)

Pour le client (l'entreprise) :

- Cela permet de renouveler l'équipement de production sans avoir à effectuer de dépôt initial. Ainsi, l'entreprise peut consacrer ses ressources à d'autres investissements industriels ou commerciaux.
- L'entreprise bénéficie d'un financement complet du bien dans cette opération, sans nécessiter de contribution financière de sa part (aucun autofinancement requis).
- En tant que locataire du bien financé, l'entreprise n'est pas tenue de fournir de garantie réelle.
- L'entreprise a la possibilité d'acquérir le bien loué pour sa valeur résiduelle, qui est souvent négligeable.
- Un avantage fiscal notable du crédit-bail est que les loyers versés sont considérés comme des charges, réduisant ainsi le résultat de l'entreprise et par conséquent l'impôt sur les bénéfices de manière automatique.

- **Inconvénients de l'opération de crédit-bail**

Pour le banquier :

- Si le locataire venait à être défaillant, la revente du bien loué ne garantirait pas nécessairement une couverture totale des pertes subies, en particulier si l'équipement devient obsolète ou dépassé en raison de l'évolution rapide de la technologie (ce scénario est particulièrement fréquent dans le cas de biens informatiques).
- La récupération du bien loué peut être difficile, surtout s'il a été endommagé ou détérioré.

Pour l'entreprise :

- Le coût du crédit-bail est particulièrement élevé, en particulier pour les petites entreprises.
- L'entreprise n'a pas la possibilité d'acquérir le bien de manière anticipée, ce qui signifie qu'elle doit attendre la fin du contrat pour pouvoir le faire.

3. Les risques du crédit et moyens de prévention

Les risques font partie intégrante du métier de banquier et constituent même en grande partie sa base. En tant qu'intermédiaire financier, le banquier doit accorder des crédits pour répondre aux besoins économiques, mais cela comporte également des risques. Le banquier doit être en relation avec ses propres clients et s'assurer de ne prêter qu'à des entreprises solvables capables de rembourser leurs dettes en temps voulu.²⁹

3.1 Définition du risque de crédit

Selon Christian Gouriéroux et André Tiomo³⁰ le risque de crédit est : « le risque de perte inhérent au défaut d'un emprunteur par rapport au remboursement de ces dettes (obligations, prêts bancaires, créances commerciales...). Ce risque se décompose en risque de défaut qui intervient en cas de manquement ou retard de la part de l'emprunteur sur le paiement du principal et/ou des intérêts de sa dette ».

Donc le risque de crédit se réfère à la possibilité qu'un emprunteur ne puisse pas rembourser intégralement ou partiellement une dette qu'il a contractée auprès d'un prêteur. C'est un risque

²⁹ HUBERT de LA BRUSLERIE, « Analyse financière et risque de crédit ». Édition DUNOD, Paris, 1999.

³⁰ Christian Gouriéroux et André Tiomo, 2007, « risque de crédit : une approche avancée », Economica, P11

inhérent à toute activité de prêt ou de fourniture de crédit, exposant ainsi le prêteur à la possibilité de ne pas récupérer les fonds prêtés.

3.2 Les formes du risque de crédit³¹

Lorsqu'un banquier accompagne son client, il est confronté à plusieurs formes de risque. Le risque principal, qui peut compromettre tout type de crédit, est le risque de non-remboursement, également connu sous le nom de risque d'insolvabilité de l'emprunteur. Il s'agit d'un risque majeur, car il peut entraîner une perte financière importante pour le prêteur. En plus de cela, il existe d'autres risques, qui sont relativement moins graves., il y a le risque d'immobilisation, le risque du taux et le risque de change.

3.2.1 Le risque de non remboursement

Lorsqu'un client, en raison d'une détérioration financière de son projet d'investissement ou par mauvaise foi, perd la capacité financière de rembourser les crédits accordés, cela engendre un risque de non-remboursement des créances qui nuit aux intérêts de la banque.

3.2.2 Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation pose un problème de liquidité pour une entreprise, et sa principale cause est le non-remboursement des échéances aux dates convenues par les clients. Pour cette raison, le banquier doit maintenir un équilibre entre la disponibilité des fonds prêtés et l'exigibilité des ressources qu'il détient.

3.2.3 Le risque de taux

Ce risque découle d'une évolution divergente entre le rendement des actifs d'une banque et les coûts de ses ressources. Cela peut avoir un impact sur la rentabilité des banques. Pour remédier à cela, les banques utilisent des crédits à taux variable qui varient en fonction du taux de référence fixé par la Banque d'Algérie.

3.2.4 Le risque de change

Le risque de change se manifeste lorsque la dépréciation des taux de change peut entraîner une perte de valeur des actifs libellés dans des devises étrangères. De même, l'appréciation des taux de change peut entraîner une augmentation de la valeur en monnaie nationale des engagements libellés dans des devises étrangères.

³¹ Michel Mathieu, 1995, « l'Exploitant bancaire et le risque crédit », édition La revue banque

Effectivement, il est clair que l'attribution d'un crédit implique inévitablement de prendre un certain niveau de risque pour l'avenir. Cependant, le rôle du banquier n'est pas de supporter ce risque, mais plutôt de le gérer et de l'éviter.

3.3 Les moyens de protection contre les risques du crédit

La prévention des risques liés à l'octroi de crédits bancaires est devenue essentielle en raison de leur importance pour les banques. Ainsi, diverses mesures ont été mises en place pour atténuer ces risques.

Outre l'analyse approfondie de l'entreprise, les banquiers disposent de plusieurs autres moyens de limiter et de protéger les risques, certains étant obligatoires (règles prudentielles) et d'autres facultatifs (prises de garanties). Parmi ces mesures, on peut citer :

- L'application et le respect des règles prudentielles.
- La mise en place de procédures internes.
- La collecte de garanties.

3.3.1 Le respect des règles prudentielles

Les banques et les établissements financiers doivent se conformer à une réglementation qui impose le respect de règles prudentielles de gestion. Ces règles sont harmonisées et obligatoires, basées sur des normes universelles de gestion des banques et des établissements financiers. Les objectifs de ces règles sont les suivants : renforcer la solidité financière des établissements de crédit, améliorer la sécurité des déposants et surveiller l'évolution des risques bancaires. Pour ces raisons le Comité de Bale était créé.

Ce dernier, créé dans les années 70, a joué un rôle important dans l'unification de la réglementation bancaire à l'échelle internationale. La première réunion de ce comité a eu lieu en février 1975, où un consensus a été atteint sur la coordination des efforts internationaux visant à établir des normes et des procédures communes. L'objectif était de réduire les disparités entre les pays et de rétablir une concurrence transparente entre les banques.³²

³² G Petit-DUTAILLIS, 1997, « le risque et le crédit », édition scientifique Riber, paris

3.3.1.1 Le ratio de solvabilité Bâle I (Ratio de Cook)

Selon BERNET-ROLLANDE³³ « D'après l'accord de Bâle conclu en juillet 1988, les banques doivent, depuis le 1er janvier 1993 ; respecter un rapport minimal entre les fonds propres et les risques pondérés selon leur nature ».

Conformément au Ratio de Cooke, les banques doivent maintenir en permanence des fonds propres réglementaires supérieurs à 8% de leurs actifs et engagements pondérés en fonction du risque. Ce ratio est calculé de la manière suivante :

Ratio de Cook = Montant des fonds propres nets / Montant des risques encourus pondérés *100 ≥ 8%

Le ratio COOK mesure le degré de prise en charge des risques encourus par les fonds propres de la banque

3.3.1.2 Le ratio de solvabilité Bâle II

Bâle II représente une évolution des accords de Bâle I, introduisant un ratio plus complet connu sous le nom de ratio de McDonough. Ce nouveau ratio de solvabilité permet au comité de Bâle d'évaluer de manière concrète l'importance des risques opérationnels qui peuvent être couverts par le calcul des exigences en fonds propres. La réforme de Bâle II marque un changement d'approche, passant d'une méthode purement quantitative et standardisée à une méthode qui intègre des aspects qualitatifs en plus des aspects quantitatifs, en prenant en compte la qualité intrinsèque des risques. Ce ratio est calculé de la manière suivante :

Ratio Mac Donough = Fondspropresprudentiels / Risque de crédits+risque de marché+risque opérationnel ≥ 8%

Conformément à cet accord, toutes les banques doivent maintenir un ratio de fonds propres de 8%, réparti comme suit : 6% pour le risque de crédit, 1,6% pour le risque opérationnel et 0,4% pour le risque de marché.

3.3.1.3 Le ratio de solvabilité Bâle III

Suite à la crise financière de 2007, le Comité de Bâle s'est réuni à nouveau en 2010 pour mettre en place des mesures visant à renforcer le système financier. Ces mesures ont principalement pour objectifs :

³³ BERNET-ROLLANDE, 2006, « Principes de technique bancaire », Edition Dunod, Paris, P8

- Améliorer le niveau des fonds propres en renforçant le niveau de liquidité des banques.
- Mettre en place de nouveaux ratios tels que le ratio de levier et le ratio de liquidité.
- Réviser la couverture de certains risques afin de renforcer la stabilité du système financier.

3.3.2 Les garanties

Les banques sont tenues de prendre des garanties afin de se prémunir contre les risques liés aux crédits accordés. Cependant, il convient de souligner que la rentabilité de l'activité de l'entreprise constitue la meilleure garantie.

Les garanties se décomposent en deux catégories : les garanties personnelles et les garanties réelles.

3.3.2.1 Les garanties personnelles

Dans la catégorie des garanties personnelles, on retrouve toutes celles qui sont établies avec des tiers et qui reposent sur le principe de la caution. Cette caution peut être une personne physique ou une personne morale.

- **Le cautionnement**

Cela implique un contrat, est une forme de garantie où une personne, appelée caution, s'engage à payer le créancier au nom du débiteur en cas de défaillance de ce dernier. C'est le garant qui assume la responsabilité de cette obligation. L'article 645 du code Civil algérien dit : « le cautionnement ne peut être constaté que par écrit, alors même que l'obligation principale peut être trouvée par témoins ».

On peut distinguer le cautionnement simple et le cautionnement solidaire

- **Le cautionnement simple** est un type d'engagement accessoire qui permet à la caution d'opposer deux exceptions en cas de demande de paiement par le créancier : Le bénéfice de discussion : la caution peut exiger que le créancier poursuive d'abord le débiteur principal avant de réclamer le paiement de la caution. Le bénéfice de division : en cas de cautionnement multiple, l'une des cautions poursuivies peut demander que le créancier répartisse ses recours entre toutes les cautions solvables.
- **Le cautionnement solidaire** : dans ce cas la caution n'a ni le bénéfice de discussion ni celui de division. Dans cette situation, la banque se trouve dans une position plus

favorable, car elle peut poursuivre indifféremment le débiteur principal ou la caution solidaire, qui ont le même rang de responsabilité.

- **L'aval**

L'aval est une forme de garantie de paiement à l'échéance, accordée par un tiers ou l'un des signataires de la lettre de change, du chèque ou du billet à ordre. Ce tiers s'engage à payer au créancier le montant total ou partiel à l'échéance prévue. L'avaliste, dans ce cas, devient solidaire du débiteur principal, ce qui signifie qu'il est également tenu de régler la dette en cas de défaillance du débiteur principal. L'aval peut être donné directement sur l'effet concerné ou par un acte séparé.

3.3.2.2 Les garanties réelles

Cette catégorie englobe toutes les protections offertes par les biens, qu'ils soient meubles ou immobiliers, appartenant à l'emprunteur. Elles se distinguent par leur priorité accordée aux créanciers.

Lorsque le bien utilisé comme garantie est un bien immobilier, on utilise le terme "hypothèque" et s'il est un bien meuble o, utilise le terme "nantissement".

- **L'hypothèque :**³⁴

Elle autorise le créancier, en cas de non-paiement à l'échéance, à saisir l'immeuble où qu'il se trouve, à le vendre et à se faire payer en priorité sur le produit de la vente par rapport aux autres créanciers de rang inférieur. L'hypothèque est établie par un acte authentique (acte notarié) et peut être légale, conventionnelle ou judiciaire.

L'hypothèque conventionnelle est établie par un accord entre le créancier et le débiteur. Elle nécessite la formalisation d'un acte notarié et doit être enregistrée auprès du registre foncier auprès de la conservation des hypothèques.

L'hypothèque judiciaire est établie lorsque le juge délivre un acte exécutoire, permettant au créancier d'être remboursé en cas de non-paiement de sa créance.

L'hypothèque légale est permise en vertu de l'article 179 de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit³⁵ : « Il est institué une hypothèque légale sur les biens immobiliers du

³⁴ G Petit-DUTAILLIS, 1997, « le risque et le crédit », édition scientifique Riber, paris

³⁵ L'article 179 de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit.

débiteur au profit des banques et établissements financiers en garantie de recouvrement de leurs créances et des engagements consentis envers eux. L'inscription de cette hypothèque s'effectue conformément aux dispositions légales relatives au livre foncier. Cette inscription est dispensée de renouvellement pendant un délai de 35 ans ».

- **Le nantissement**

C'est une forme de garantie qui porte sur un bien incorporel. Il repose sur l'engagement écrit de l'emprunteur à utiliser un bien comme garantie pour la dette qu'il contracte. En d'autres termes, il permet au débiteur d'utiliser un bien immobilier comme garantie afin de compenser le risque lié à son prêt vis-à-vis du créancier.

En acquérant une compréhension approfondie des types de crédit d'investissement, des risques associés et des moyens de prévention, les acteurs financiers sont mieux préparés à naviguer dans le domaine complexe du financement des investissements. Cette connaissance leur permet de prendre des décisions éclairées et de mettre en place des stratégies de gestion des risques appropriées, contribuant ainsi à favoriser la réussite des projets d'investissement et à minimiser les pertes potentielles.

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons présenté les notions essentielles de la banque, de l'investissement et du crédit d'investissement.

Le fait que l'investissement soit un événement primordial et ayant des conséquences importantes signifie que le crédit utilisé pour le financer le sera tout autant. En conséquence, cela pousse le banquier, qui est pleinement conscient de l'importance de son engagement dans ce type de crédit, à avoir connaissance de toutes les données de l'investissement afin de prendre une décision éclairée.

En effet, la banque et l'investissement sont étroitement liés, la banque fournissant les fonds nécessaires à l'investissement, et l'investissement stimulant la croissance économique. Le crédit d'investissement est un outil précieux dans ce processus, permettant aux entreprises et aux entrepreneurs d'accéder à des fonds pour réaliser des projets d'investissement à long terme. Toutefois, il est important de gérer les risques associés au crédit d'investissement de manière prudente.

Chapitre II

Etude et montage d'un dossier de crédit
d'investissement

Introduction

La continuité et la croissance de l'entreprise dépendent de son investissement dans des actifs corporels et incorporels. En d'autres termes, investir consiste à dépenser aujourd'hui en espérant obtenir des bénéfices plus tard. Cette définition met en évidence le caractère temporel de l'investissement (aujourd'hui et demain), le risque associé (l'espoir de gagner) et par conséquent, la notion de rentabilité. L'investissement est une opération complexe car elle implique la prise en compte de nombreux paramètres. Elle est également d'une grande importance en raison des montants en jeu et délicate puisqu'elle est irréversible et engage l'entreprise à long terme. Ainsi, il est évident que passer de l'idée d'investir à la mise en œuvre du projet représente l'une des décisions les plus cruciales pour une entreprise.

Pour le banquier, évaluer le risque associé à la réalisation d'un investissement n'est pas une tâche facile en raison de l'impact des fluctuations économiques et conjoncturelles. Cette évaluation repose sur l'examen d'un ensemble de documents constituant le dossier d'investissement et se déroule en deux étapes : l'analyse de la viabilité du projet et l'analyse de sa rentabilité.

Cependant, le banquier accordera une attention particulière à la vérification de l'exactitude des données présentées dans l'étude technico-économique afin de d'identifier d'éventuelles anomalies et d'apporter les corrections nécessaires. Cela lui permettra d'évaluer correctement le projet.

Tout au long de ce chapitre, nous allons tenter de présenter la méthode utilisée par le banquier pour évaluer un projet d'investissement, depuis la réception du dossier jusqu'à la prise de décision.

Section 1 : Le diagnostic économique du projet

Au cours de la phase de montage, le banquier collecte des informations afin de renforcer sa compréhension de l'entreprise, ce qui revêt une importance cruciale pour l'étape suivante, à savoir l'étude. Cette collecte d'informations vise à rassembler les éléments nécessaires pour analyser la situation interne de l'entreprise, y compris ses aspects juridiques, humains et techniques. De plus, le banquier cherche à obtenir des éléments permettant de mieux appréhender l'environnement économique dans lequel l'entreprise évolue, tels que son activité, le marché dans lequel elle opère, les fournisseurs, et autres.

Dans cette section, nous allons examiner deux aspects essentiels : la constitution du dossier de crédit et l'analyse de la viabilité du projet. Ces deux étapes sont fondamentales lorsqu'il s'agit d'évaluer la demande de crédit et de déterminer la faisabilité du projet envisagé.

1. La constitution du dossier du crédit

La liste des documents requis pour constituer un dossier de crédit d'investissement peut varier en fonction de la nature du projet d'investissement envisagé et de l'ancienneté de la relation entre la banque et le client. Cependant, certains documents sont communs à tous les types d'investissement. Le banquier a le droit d'exiger de son client tout document qu'il juge utile et nécessaire pour étudier la demande de crédit. Parmi ces documents, on peut mentionner³⁶.

1.1 Documents juridiques et administratifs

- Demande écrite signée par la personne habilitée à engager l'entreprise devant préciser entre autres, la nature des crédits sollicités, leurs montants, leur durée, leur objectif et les modalités de leur remboursement ainsi que les garanties proposées ;
- Statuts juridiques initiaux et modificatifs pour les personnes morales, ainsi que ceux des associés personnes morales ;
- Registre de commerce ;
- Procès-verbal de l'assemblée Générale des actionnaires conférant aux dirigeants de la société, les pouvoirs de contracter des crédits et de donner des garanties, si cette disposition n'est pas prévue par les statuts ;
- Bulletin officiel des annonces légales (BOAL) ;
- Cartes NIF et NIS ;

³⁶ Document interne de la BEA.

- Qualification et expérience professionnelle de l'investisseur dans le domaine ;
- Actes de propriétés et ou livrets fonciers des biens immobiliers proposés en garanties accompagnés des rapports d'expertise (évaluation), réalisé par un professionnel expert dument agréé par les tribunaux, et des certificats négatifs y afférents ;
- Décision d'octroi des avantages délivrée par l'ANDI ou par le CNI (éventuellement) adossée à la liste des biens et services éligibles aux avantages ;
- Agrément ou toute autre autorisation à l'effet d'exercer l'activité projetée ;
- Signature de l'autorisation de consultation de la centrale des risques de la Banque d'Algérie dont le formulaire est disponible au niveau de l'agence.

1.2 Documents comptables, financiers et techniques

- Etudes technico-économique et financière, portant sur l'étude de marché et paramètres d'activité et rentabilité couvrant la durée de crédit sollicitée dument signée et cachetée par un bureau d'études ;
- Planning de réalisation ;
- Permis de construire en cours de validité ;
- Conventions signées avec le « CTC » et le bureau d'études et de suivi ;
- Trois (03) deniers bilans (état financiers et annexes) des exercices clos (si l'affaire est en activité) ;
- Devis estimatifs et quantitatifs des travaux et factures pro-forma et/ou contrat d'acquisition d'équipements ;
- Rapport d'expertise faisant ressortir les travaux de bâtiment et génie civil réalisées et les travaux restant à réaliser ;
- Plan de financement.

1.3 Documents fiscaux et parafiscaux

- Attestation fiscales et parafiscales (extrait de rôles apuré de moins de trois mois) ;
- Calendrier de remboursements des dus antérieurs relatif à la dette fiscale ou parafiscale.

2. Analyse de la viabilité du projet

Une fois les documents fournis par le demandeur de crédit vérifiés et la fiabilité ainsi que l'exhaustivité du contenu de l'étude technico-économique présentée par le client assuré, notamment en ce qui concerne les coûts et les revenus générés par l'investissement lui-même ou son exploitation, le banquier procédera à l'analyse de la faisabilité du projet d'investissement.

2.1 Présentation du promoteur et de son activité

2.1.1 Présentation du ou des promoteurs

Cette présentation concise comprend des éléments d'évaluation du promoteur, tels que son parcours professionnel, son âge, son expérience et éventuellement son patrimoine personnel. Ces facteurs sont essentiels pour évaluer les compétences et les qualités du promoteur, en tenant compte de son passé et de ses aptitudes professionnelles.

2.1.2 Présentation de l'activité

Cette présentation brève met en évidence l'activité principale du promoteur ainsi que, le cas échéant, ses activités accessoires.

2.2 Présentation du projet

2.2.1 Généralités

Dans la présentation générale, il est important d'analyser les points clés suivants :³⁷

- **Nature du projet**

En d'autres termes, quels sont les éléments concrets du projet ? S'agit-il de l'acquisition de machines, de la construction de locaux ou d'autres éléments spécifiques ?

- **L'implantation du projet**

La rentabilité d'un projet est fortement influencée par sa localisation. Il est essentiel de s'assurer que la nature de l'activité envisagée correspond à la région où elle sera implantée.

- **L'état d'avancement et délai de réalisation**

Le banquier doit impérativement demander au promoteur un planning de réalisation qui inclut la date prévue pour le démarrage opérationnel du projet.

- **L'impact du projet sur le plan économique, social et environnemental**

Le banquier doit accorder une attention particulière aux multiples impacts qui seront engendrés par la réalisation du projet. Cela comprend l'impact sur le plan économique, tels que la création d'emplois, la réduction des importations et la contribution à l'intégration économique. De plus, il est important de vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.

³⁷ Mme BOUZIDI Kenza, « le financement bancaire en Algérie », mémoire, Ecole Supérieure de Banque, 2006

2.2.2 L'analyse du marché

Le banquier doit accorder une attention particulière aux multiples impacts qui seront engendrés par la réalisation du projet. Cela comprend l'impact sur le plan économique, tels que la création d'emplois, la réduction des importations et la contribution à l'intégration économique. De plus, il est crucial de vérifier si le projet a un impact négatif sur l'environnement.³⁸

2.2.3 L'analyse commerciale

L'analyse commerciale a évolué au fil du temps. Autrefois, l'objectif principal de l'entreprise était de vendre les marchandises qu'elle avait produites. Aujourd'hui, il est essentiel d'identifier les besoins du marché et de produire uniquement ce qui peut être vendu. L'étude commerciale se concentre sur des éléments qualitatifs qui sont importants pour le banquier. Cette analyse porte sur les quatre aspects suivants, également connus sous le nom des "4P" :

- Produit (Product) : la nature du produit proposé ;
- Prix (Price) : la stratégie de tarification ;
- Distribution (Place) : les canaux de distribution utilisés ;
- Communication (Promotion) : les activités de promotion et de communication.

2.2.4 L'analyse technique

Cette analyse se concentrera sur les aspects suivants³⁹ :

- **Le processus de production**

L'évaluation doit veiller à ce que le processus adopté réponde au mieux aux conditions requises pour l'investissement, telles que les coûts de production, la disponibilité des matières premières et les niveaux de production.

³⁸Bellal D, 2006, « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque », p 60.

³⁹ Bellal D, 2006, « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque »

- **Les caractéristiques des moyens de production**

Le choix du volume de production est étroitement lié à celui du processus de production sélectionné. Il est important de s'assurer que les moyens de production choisis permettent d'atteindre un niveau de production qui correspond aux capacités de vente des biens et services, tout en réduisant les charges de production.

- **Les besoins de l'entreprise**

Une fois que le choix du processus et des moyens de production a été fait, il est essentiel de définir de manière précise les besoins nécessaires pendant les périodes d'investissement (infrastructures, équipements divers) et pendant la période d'exploitation (matières premières, eau, énergie, personnel, etc.).

- **L'implantation des unités de production**

L'incidence de l'implantation sur le projet dépendra de la nature de l'activité projetée. Il est essentiel de choisir un emplacement qui facilite au maximum l'exploitation de l'entreprise, en tenant compte de la disponibilité des commodités et des voies d'accès.

- **Les délais de réalisation**

L'évaluateur doit garder à l'esprit que tout retard dans la réalisation du projet entraîne des surcoûts d'une part et des pertes de production d'autre part. Par conséquent, il est essentiel de s'assurer que le planning de réalisation est réalisable tant sur le plan technique que sur le plan humain.

2.2.5 L'analyse des coûts et du financement du projet

L'analyse des coûts et du financement du projet implique l'évaluation des coûts d'investissement ainsi que l'élaboration d'un plan de financement.

- **Appréciation des coûts d'investissement et d'exploitation**

Il est nécessaire d'identifier et d'évaluer tous les coûts d'investissement et d'exploitation qui peuvent être associés au projet. L'appréciation des coûts doit être complète et fiable, en veillant à ce qu'aucun coût ne soit omis.

- **Plan de financement**

Le schéma de financement vise à prévoir les ressources financières nécessaires pour répondre aux besoins du projet. Les ressources doivent être sélectionnées de manière à couvrir tous les besoins d'investissement et d'exploitation, tout en permettant à l'entreprise de rembourser ses dettes grâce aux revenus générés par son activité.

Section 2 : L'analyse financière du projet

Dans cette section, nous allons examiner la performance financière de l'entreprise en tentant de décrire les divers indicateurs financiers utilisés pour évaluer son rendement économique.

1. Critères d'analyse intervenant dans la prise de décision

Les banques examinent la solvabilité de l'entreprise en se basant sur les informations fournies, notamment les documents comptables. Ainsi, les demandes de crédit font l'objet d'une évaluation approfondie ou d'une étude détaillée de l'entreprise.

1.1 L'analyse économique

L'analyse financière seule ne suffit pas à appréhender pleinement la complexité d'une entreprise. Pour évaluer le risque économique qu'elle encoure, il est nécessaire de mener une analyse économique approfondie qui examine les réalités industrielles, commerciales et humaines de l'entreprise. Cette étude doit prendre en compte de nombreux paramètres qui façonnent la vie de l'entreprise, tels que sa direction, la répartition du capital, le contexte juridique et historique dans lequel elle opère, ses produits et sa part de marché, sa structure de production, ses stratégies de commercialisation et ses perspectives de croissance à long terme.⁴⁰

1.2 L'étude financière

L'analyse financière permet d'examiner rétrospectivement l'évolution d'une entité de manière chiffrée. Elle offre la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de l'organisation et d'évaluer plus précisément ses atouts et ses faiblesses. Cette technique permet également d'identifier plusieurs risques auxquels l'organisation pourrait être exposée.

⁴⁰ COLLASSE Bernard, 1982, « gestion financière de l'entreprise : problématique, concepts et méthodes », 3^{ème} éd, paris

La fonction de l'analyse financière est de diagnostiquer la situation financière et économique actuelle d'une entreprise en se basant principalement sur les documents passés et présents. Son objectif est de prévoir l'évolution future de l'entreprise, en fournissant une perspective sur sa gestion et sa solvabilité. Elle est principalement utilisée pour répondre aux questions concernant la politique d'investissement, le financement et le pilotage de l'entreprise, dans le but de prévoir l'avenir et de faciliter la prise de décision.⁴¹

➤ **Les documents nécessaires pour une analyse financière**

L'analyse financière repose sur l'utilisation des informations recueillies sur une période déterminée à partir de divers documents comptables, qui constituent une source d'information essentielle et privilégiée. Ces documents comprennent les états financiers tels que le bilan, le compte de produits et de charges (TCR) ainsi que l'état des soldes intermédiaires de gestion (SIG), ainsi que d'autres sources d'informations complémentaires.⁴²

En analysant ces états financiers, il est possible d'évaluer les performances financières d'une entreprise et sa situation sur une période spécifique.

Le bilan : Il représente une photographie de la situation patrimoniale de l'entreprise à un moment donné. L'analyse de bilan se concentre principalement sur les fonds propres et le fonds de roulement, ce qui permet d'évaluer la rentabilité et la solvabilité de l'entreprise. Le bilan renseigne également la banque sur les engagements de l'entreprise envers d'autres institutions.

L'examen des capitaux propres vérifie si les dirigeants de l'entreprise maintiennent un équilibre satisfaisant entre l'évolution des capitaux propres et l'endettement. En effet, lorsque ce rapport est positif, il met en évidence l'indépendance financière de l'entreprise.⁴³

Le bilan financier : également appelé bilan liquidité, il permet en reclassant les postes du bilan selon leur liquidité à l'actif et selon leur exigibilité au passif, d'apprécier la solvabilité de l'entreprise étudiée. Il permet à l'analyste de faire une évaluation plus proche de la réalité économique de l'entreprise afin de détecter les éventuelles anomalies qui existent au sein de cette dernière et de prévoir son avenir.

⁴¹ COHEN Elie, 2006, « analyse financière », 6^{ème} édition Houma, paris

⁴² GRAHAM Benjamin, 1998, « l'interprétation des états financiers », valor Edition, paris

⁴³ ALFONSI Gérard, 1984, « pratique de gestion et d'analyse financières », édition d'organisation, paris

Le bilan fonctionnel : Le bilan fonctionnel est établi à partir du bilan comptable, mais il classe les éléments en fonction de leur degré de liquidité et y affiche les sections d'investissement, d'exploitation et de trésorerie

Le TCR : Le compte de résultats (TCR) est un document comptable essentiel qui présente l'activité d'une entreprise, notamment les produits et les charges, sur une période spécifique.

Le SIG : Les ventes intermédiaires de gestion (SIG) sont des indicateurs de gestion qui permettent d'évaluer la performance d'une entreprise.

En analysant les états financiers, on peut évaluer les performances financières et la situation d'une entreprise sur une période donnée.

➤ Les procédures d'une analyse financière

L'analyse du bilan permet d'évaluer l'équilibre financier de l'entreprise en calculant divers indicateurs financiers. Ces indicateurs sont ensuite utilisés dans différentes méthodes afin de déterminer la situation financière de l'entreprise. Cette analyse permet de comprendre le fonctionnement de l'entreprise en classant les emplois et les ressources selon leurs cycles et leur durée (court ou long terme). Elle permet également de visualiser les équilibres fondamentaux, de calculer les agrégats du bilan et d'évaluer le niveau d'endettement, l'autonomie financière et la rentabilité de l'entreprise. En somme, l'analyse du bilan fournit des informations essentielles permettant à l'entreprise d'évaluer sa santé financière et de prendre des décisions éclairées.⁴⁴

L'analyse financière est réalisée par l'analyste en suivant les quatre étapes suivantes :

1^{ère} étape : consiste à passer d'un bilan comptable à un bilan retiré. Ce bilan peut être de nature fonctionnelle ou financière. De même, le tableau de compte de résultats (compte de produits et de charges) doit également être retiré afin d'obtenir une vision plus précise de la situation financière.

- Le passage du BC au bilan financier nécessite : un reclassement des créances et des dettes en fonction de leur échéance restant à couvrir ; des retraitements spécifiques pour certains postes du bilan.

⁴⁴ FARBER André, 2002, « éléments d'analyse financière », Edition d'organisation

- Le passage d'un BC au bilan fonctionnel nécessite : le reclassement des postes du bilan comptable selon leurs fonctions ; l'intégration d'éléments hors bilan (certains éléments ne figurant plus ou pas dans le BC doivent être intégrés dans le bilan fonctionnel pour traduire la réalité économique de ces éléments) ; la correction des créances et les dettes ; l'élimination de postes du BC (Certains postes du BC ne représentent pas de véritables ressources de financement).

2^{ème} étape : comprend l'étude et l'analyse du bilan financier et du bilan fonctionnel en termes de grandes masses. Cette étape implique le regroupement des ressources et des emplois en catégories principales (Tableau 01, Tableau 02).

Tableau N° 1 : Représentation schématique d'un bilan financier en grande masse

Emplois	VF	%	Ressources	VF	%
AI (VI)			Fpr		
VE			DLMT		
VR					
			DCT		
			(dont CBT)		
VD					
TOTAL			TOTAL		

Source : réalisé à partir de nos acquis

Tableau N° 2 : Représentation schématique d'un bilan fonctionnel en grande masse

Actif ou Emplois	Passif ou Ressources
Actif stable brut : - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières	Passif stable : -Capitaux propres appelés -Amortissements et dépréciations -Provisions -Dettes financières à MLT
Actif circulant brut : - Actif circulant d'exploitation - Actif circulant hors exploitation - Actif de Trésorerie	Passif circulant : - Passif circulant d'exploitation - Passif circulant hors exploitation - Passif de Trésorerie

Source : réalisé à partir de nos acquis

3^{ème} étape : consiste à calculer et interpréter les ratios financiers. Les ratios financiers permettent d'évaluer les performances et la santé financière de l'entreprise en analysant les relations entre différentes données financières. Ces ratios peuvent inclure la rentabilité, la liquidité, l'efficacité et la solvabilité, entre autres.

4^{ème} étape de l'analyse financière est la synthèse et l'interprétation des résultats obtenus. L'analyste fournit les différentes informations financières recueillies et formule des conclusions sur la situation financière de l'entreprise, son potentiel de croissance, ses forces et faiblesses, ainsi que des recommandations éventuelles pour améliorer sa performance financière.⁴⁵

1.2.1 L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier (analyse à long terme, à court-terme et immédiat)

Il existe trois principaux indicateurs d'équilibre financier, qui sont :

1.2.1.1 L'analyse à long terme

L'analyse à long terme se fait par le calcul de Fonds de Roulement (FR) qui donne une idée sur la capacité de l'entreprise à faire face à ses besoins de financement à long terme par ses ressources de financement à long terme

⁴⁵ FARBER André, 2002, « éléments d'analyse financière », Edition d'organisation

Les besoins de financement à LT sont reflétés par la masse de l'actif immobilisé (AI) relatif à tous les investissements et autres actifs à long et moyen termes de l'entreprise (supérieur à une année). Les ressources de financement, quant à elles, sont reflétés par les capitaux permanents qui restent à la disposition de l'entreprise pour une période supérieure à une année.

L'équilibre financier à long terme est donc la capacité de l'entreprise à couvrir tous ses besoins de financement par ses ressources permanentes. Autrement dit, c'est le surplus de capitaux permanents obtenu après la couverture des besoins permanents relatifs au financement de l'actif immobilisé.⁴⁶

En général, le FR est généralement obtenu en soustrayant les emplois des ressources disponibles. Nous déduisons les modes de calcul suivants :⁴⁷

- **Par le haut du bilan**

Le FR calculé par le haut du bilan indique l'origine du FR. Ce dernier signifie la couverture totale de l'AI par les capitaux permanents, ce qui donne le mode de calcul suivant :

$$\text{FR} = \text{C Permanents} - \text{AI}$$

$$\text{FR} = \text{FP} + \text{DLMT} - \text{AI}$$

- **Par le bas du bilan**

Le FR calculé par le bas du bilan indique sa fonction (son utilisation). Ce FR signifie la partie de l'actif circulant (AC) qui n'est pas couverte par l'exigible à court terme (DCT) et qui sera financée par le surplus de ressources permanentes dégagées après la couverture de l'AI, ce qui donne le mode de calcul suivant :

⁴⁶ Cours d'Analyse financière, 3^{ème} année licence finance et comptabilité, Mme Amokrane, 2020-2021

⁴⁷ Conso Pierre et LAVAUD Robert, 1989, « Fonds de Roulement et politique financière », 2^{ème} éd. Dunod, paris

$$\mathbf{FR = AC - DCT}$$

$$\mathbf{FR = VE + VR + VD - DCT}$$

A noter que le FR calculé par le haut ou le bas du bilan doit être identique.

Après le calcul du FR, l'entreprise peut se retrouver dans trois situations :

- Quand le **FR est positif (>0)**, l'entreprise est alors en équilibre financier à long terme qui signifie qu'elle dispose d'une marge de sécurité qui lui permet de financer une partie de l'actif d'exploitation après avoir financé la totalité de l'actif immobilisé. Ce fonds de roulement résulte alors de surplus de ressources permanentes (FP + DLMT) sur les besoins permanents (AI ou VI).
- Quand le **FR est négatif (<0)**, l'entreprise est dans une Insuffisance en FR, il s'agit alors d'une IFR qui signifie que les capitaux permanents sont insuffisants pour couvrir les besoins permanents. L'entreprise est donc en déséquilibre financier à long terme et ne dispose pas de marge de sécurité lui permettant de couvrir une partie de son actif circulant. Cette dernière doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide des ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité.
- Quand le **FR est nul (=0)**, l'entreprise est en juste équilibre financier à long terme. Il n'y a pas de marge de sécurité mais l'entreprise finance l'intégralité de ses besoins permanents (AI) par ses ressources permanents (FP+DLMT).

1.2.1.2 L'analyse à court terme

L'analyse à court terme se fait par le calcul de l'indicateur de **BFR** qui donne une idée sur les besoins de l'entreprise en ressources financières à court terme pour assurer le financement de son cycle d'exploitation c'est-à-dire faire face aux besoins d'argent pour continuer le cycle d'exploitation. Ce BFR provient des sorties d'argent qui ne sont pas encore compensées. Ces sorties de ressources financières sont liées aux cycles d'approvisionnement, de production et de commercialisation. Ce BFR provient donc des décalages de trésorerie entre les encaissements et les décaissements.

La notion de l'équilibre financier à court terme s'explique d'une part, par le fait que l'entreprise à court terme peut régler ses engagements à court terme (DCT) par la vente de ses stocks (VE) et par le recouvrement de ses créances (VR) et d'autre part, avoir un BFR est synonyme de la continuité de l'activité d'exploitation. Ainsi, le BFR signifie l'importance des VE et VR comparées aux DCT.⁴⁸

Le BFR est défini⁴⁹ comme insuffisance des dettes à court terme pour financer l'intégralité des besoins d'exploitation (besoins à court terme). Ces besoins d'argent sont nés par l'importance des stocks et des créances et de l'insuffisance des ressources d'exploitation permettant de couvrir ces besoins d'exploitation à CT.

Par ailleurs, nous notons que l'entreprise peut faire face, en plus de ses besoins liés aux VE et aux VR, à un besoin de financement à très court terme (immédiat) relatif aux Concours Bancaires de Trésorerie. Ainsi, si l'entreprise enregistre des CBT, ces derniers sont alors nés de besoin d'argent immédiat. L'entreprise dans ce cas tenue de chercher tous les moyens pour avoir des ressources financières lui permettant de les rembourser afin de minimiser les charges financières qui influent sur la rentabilité de cette dernière. Les CBT donnent donc lieu à des besoins de financement immédiat.⁵⁰

Nous déduisons par la définition du BFR, les modes de calcul suivant :

- Dans le cas où il n'y a pas de CBT, on aura :

$$\text{BFR} = \text{AC} + \text{VR} - \text{DCT}$$

- Dans le cas où il y a des CBT, on aura :

$$\text{BRF} = \text{VE} + \text{VR} + \text{CBT} - \text{DCT}$$

Après les calculs, l'entreprise peut se retrouver dans trois situations :

⁴⁸ BATSCH Laurent, 1995, « le diagnostic financier », Edition Economica, paris

⁴⁹ Conso Pierre et LAVAUD Robert, 1989, « Fonds de Roulement et politique financière », 2ème éd. Dunod, paris

⁵⁰ Conso Pierre et LAVAUD Robert, 1989, « Fonds de Roulement et politique financière », 2ème éd. Dunod, paris

- Quand le **BFR est positif (>0)**, l'entreprise est alors en équilibre financier à court terme qui signifie qu'il y a des besoins de financement qui provient de l'importance des stocks et des créances comparées aux dettes à court terme. Autrement dit, les DCT ne permettent pas de couvrir tous les besoins de financement à CT. Cette insuffisance de DCT sera couverte par le FR. Cet équilibre s'explique par le fait que dans le court terme, l'entreprise peut faire face à tous ses engagements à CT par la vente de ses stocks et le recouvrement de ses créances. Aussi, une entreprise qui émet un besoin en fonds de roulement signifie que l'activité de cette dernière est en roulement (continuité de l'exploitation).
- Quand le **BFR est négatif (<0)**, l'entreprise dispose de ressources d'exploitation à court terme (DCT) qui sont importantes comparées aux besoins de financement à CT (VE et VR). Dans ce cas, on ne parle pas de BFR mais de l'exercice de ressources de financement (ressources d'exploitation). Le déséquilibre s'explique par le fait qu'à CT, l'entreprise ne peut pas faire face à ses engagements à CT par la vente de ses stocks et le recouvrement de ses créances
- Quand le **BFR est nul ($=$)**, l'entreprise est en juste équilibre à CT. Il n'y a pas de BFR mais l'entreprise finance l'intégralité de ses besoins d'exploitation (VE+VR) par ses ressources d'exploitation (DCT).

1.2.1.3 La Trésorerie Nette⁵¹

La trésorerie joue un rôle essentiel dans l'ajustement des flux de recettes et de dépenses. Elle agit comme un instrument permettant de gérer ces mouvements financiers. Deux indicateurs financiers complémentaires, le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement, sont utilisés pour évaluer la situation financière d'une entreprise. Le fonds de roulement net global représente les ressources permanentes utilisées pour financer les besoins liés à l'activité d'exploitation. Le besoin en fonds de roulement quantifie les besoins d'exploitation qui ne sont pas couverts par les ressources à CT. En comparant le fonds de

⁵¹ ROUSSELOT Philippe et VERDIE Jean-François, 2004, « la gestion de la trésorerie », 2^{ème} édition Dunod, paris

roulement net global et le besoin en fonds de roulement, on peut déterminer un nouvel indicateur, celui de la "trésorerie".

$$\text{Trésorerie Nette} = \text{FRN} - \text{BFR}$$

L'analyse du solde de trésorerie permet d'évaluer la situation financière de l'entreprise. Les différentes situations qui peuvent se présenter sont les suivantes :

- Si le **solde de trésorerie net** de l'entreprise **est positif**, cela signifie que les ressources financières de l'entreprise sont suffisantes pour couvrir ses besoins (c'est-à-dire que le fonds de roulement est supérieur au besoin en fonds de roulement). Cette situation indique une santé financière solide de l'entreprise et qu'elle est même en mesure de financer des dépenses supplémentaires sans avoir recours à un emprunt.
- Si le **solde de trésorerie net** de l'entreprise **est négatif**, cela signifie que l'entreprise ne dispose pas de ressources financières suffisantes pour couvrir ses besoins. Elle est donc contrainte de rechercher des financements supplémentaires à court terme, tels qu'un découvert bancaire, pour faire face à ses besoins de financement d'exploitation. Cette situation présente un risque financier à court terme si l'entreprise n'est pas en mesure d'augmenter rapidement ses ressources financières à long terme ou de réduire ses besoins d'exploitation à court terme.
- Si le **solde de trésorerie net** de l'entreprise **est nul**, cela signifie que les ressources financières de l'entreprise sont juste suffisantes pour couvrir ses besoins (c'est-à-dire que le fonds de roulement est égal au besoin en fonds de roulement). La situation financière de l'entreprise est équilibrée, mais elle ne dispose d'aucune réserve pour financer des dépenses supplémentaires, que ce soit en termes d'investissement ou d'exploitation.

1.2.2 L'analyse du compte de résultat (TCR)⁵²

Le compte de résultats synthétise la performance financière de l'entreprise sur une période spécifique. Son objectif principal est de générer le tableau des ventes intermédiaires de gestion

⁵² GRAHAM Benjamin, 1998, « l'interprétation des états financiers », valor Edition, paris

(SIG). Le compte de résultats met en évidence différentes informations clés telles que la production, la marge commerciale, la valeur ajoutée et l'excédent brut d'exploitation. Ces indicateurs permettent d'évaluer la rentabilité de l'entreprise, sa capacité à générer des revenus, ainsi que sa performance opérationnelle.

Le compte de résultats présente toutes les charges supportées par l'entreprise (telles que les services, les frais de personnel, les dépenses d'énergie, les impôts, les frais financiers, etc.) ainsi que toutes les recettes perçues (qu'elles soit d'origine industrielle ou financière), ce qui permet de déterminer le bénéfice ou la perte résultant de ces opérations.

La première partie du tableau met en évidence les indicateurs clés de l'activité de l'entreprise, à savoir le chiffre d'affaires, la marge brute et la valeur ajoutée.

Le chiffre d'affaires correspond au montant net des ventes de marchandises ou des produits réalisés par l'entreprise, après déduction des rabais, des remises et des ristournes accordées aux clients.

La marge brute représente la différence entre le montant des ventes de marchandises et le coût des marchandises consommées pour les produire.

La valeur ajoutée correspond à la valeur des biens et services produits par l'entreprise au cours de l'exercice, moins la valeur des biens et services incorporés dans le processus de production (appelée consommation intermédiaire). La valeur ajoutée est un indicateur de la richesse créée par l'entreprise pour l'économie.

La deuxième partie du tableau présente les indicateurs de rentabilité, à savoir le résultat d'exploitation, le résultat brut et le résultat net. Ces indicateurs se révèlent entre la valeur ajoutée et le résultat non diffusé.

Le résultat d'exploitation représente le surplus généré par l'activité courante de l'entreprise, après rémunération des facteurs économiques (tels que le personnel et les impôts) et prise en compte de l'amortissement. Il s'agit du revenu avant impôts laissé par l'exploitation courante aux actionnaires et aux créanciers.

Le résultat net correspond au solde final du résultat brut, une fois pris en compte les opérations de répartition telles que la participation des salariés et les impôts.

Ces indicateurs financiers permettent d'évaluer la performance et la rentabilité de l'entreprise.

Tableau N°3 : Tableau des comptes de résultats⁵³

N°	Désignation des comptes	Débit	Crédit
70	Vente de marchandises		
60	Marchandise consommées		
80	Marge brute		
80	Marge brute		
71	Production vendue		
72	Production stockée		
73	Production de l'entreprise pour elle-même		
74	Prestation fournie		
75	Transfert de charge de production		
61	Matière et fournitures consommées		
62	Services		
81	Valeur ajoutée		
81	Valeur ajoutée		
76	Produits financiers		
77	Produits divers		
78	Transferts de charges d'exploitation		
63	Frais du personnel		
64	Impôts et taxes		
65	Frais financiers		
66	Frais divers		
68	Dotation aux amortissements		
83	Résultat d'exploitation		
79	Produits hors exploitation		
69	Charges hors exploitation		
84	Résultat hors exploitation		
83	Résultat d'exploitation		
84	Résultat hors exploitation		
880	Résultat brut de l'exercice		

⁵³ Cours comptabilité de gestion, 1^{ère} année Master finance d'entreprise, Mr BOUCHAKOUR, 2021-2022

889	Impôt sur le bénéfice des sociétés		
88	Résultat net de l'exercice		

Source : réalisé à partir de nos acquis

La signification d'une Solde Intermédiaire de Gestion (SIG) peut être décomposée comme suit :

Solde : Il représente la différence entre les produits (recettes) et les charges (dépenses) de l'entreprise. Il permet de mesurer le résultat partiel lié à une certaine activité ou période donnée.

Intermédiaire : Le SIG est considéré comme intermédiaire car il ne prend en compte qu'une partie des produits et des charges de l'entreprise. Il se focalise sur des éléments spécifiques et ciblés pour fournir des informations plus précises sur la performance et la rentabilité de l'entreprise.

Gestion : Les comptes des produits et des charges inclus dans le SIG sont des comptes de gestion. Cela signifie qu'ils sont utilisés pour suivre et évaluer les activités opérationnelles et financières de l'entreprise. Ils renvoient les résultats liés à la gestion quotidienne de l'entreprise et sont essentiels pour analyser la performance de l'entreprise.

Donc le Solde Intermédiaire de Gestion (SIG) permet d'obtenir un résultat partiel en faisant la différence entre les produits et les charges spécifiques de l'entreprise, en se concentrant sur les comptes de gestion. Il fournit ainsi des informations utiles pour évaluer la performance économique et financière de l'entreprise dans des domaines spécifiques de son activité.

1.2.3 L'analyse par les ratios

Les ratios sont le fruit d'une comparaison entre deux grandeurs similaires, et ils servent à tirer des conclusions sur l'objet analysé en utilisant un raisonnement dialectique. Il existe de nombreux ratios, certains étant extrêmement utiles tandis que d'autres le sont moins.⁵⁴

Dans le domaine du crédit d'investissement, les ratios utilisés fournissent des informations sur la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices, tout en reflétant sa gestion et sa rentabilité en relation avec son activité et les capitaux investis.

Nous examinerons principalement les ratios suivants :

- Les ratios de structure financière,

⁵⁴ BATSCH Laurent, 2005, « le diagnostic financier », édition Dunod, paris

- Les ratios de rentabilité,
- Les ratios de liquidité,
- Les ratios de solvabilité,
- Les ratios de gestion.

1.2.3.1 Les ratios de structure financière⁵⁵

Tableau N° 5 : Récapitulatif des ratios de structure financière

Ratios	Formules
Financement permanent	$\frac{\text{Capitaux permanents}}{\text{Actif fixe}}$
Financement propre	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Actif fixe}}$
Financement des investissements	$\frac{\text{Actif fixe}}{\text{Total actif}}$
Financement total	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{totl passif}}$

Source : réalisé à partir de nos acquis

1.2.3.2 Les ratios de rentabilité⁵⁶

La rentabilité se mesure en évaluant la relation entre les résultats obtenus et les ressources utilisées pour les obtenir, c'est-à-dire les capitaux investis. Les ratios de rentabilité sont résumés dans le tableau numéro 05.

Tableau N° 6 : Récapitulatif des ratios de rentabilité

Ratios	Formules	Interprétations
Rentabilité commerciale	$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Chiffre d'AffaireHT}}$	Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices à partir de ses ventes. En le calculant, on peut déterminer quelle partie du chiffre d'affaires se transforme en résultat net. Un ratio de

⁵⁵ Cours finance de l'entreprise, 2^{ème} année sciences financière et comptabilité, Mme FELLAG Dalila, 2019-2020

⁵⁶ Cours gestion d'entreprise, Master 1 finance d'entreprise, Mme KOUDACH, année 2021-2022

		rentabilité commerciale élevé indique une bonne performance financière et une gestion efficace des charges liées à l'activité commerciale.
Rentabilité économique	$\frac{EBE}{Capital\ investi}$	Il permet d'évaluer l'efficacité de l'entreprise dans l'utilisation de ses moyens. Il mesure la capacité de l'entreprise à générer des bénéfices en relation avec les ressources qu'elle mobilise. Un ratio de rentabilité économique élevé indique une utilisation efficiente des ressources de l'entreprise, c'est-à-dire qu'elle est capable de générer un bénéfice significatif par rapport aux actifs engagés. Cela témoigne d'une bonne gestion de l'entreprise et d'une utilisation optimale de ses moyens.
Rentabilité financière	$\frac{Résultat\ Net}{Capitaux\ propres}$	Il est utilisé pour évaluer le profit généré à partir des fonds investis.

Source : réalisé à partir de nos acquis

1.2.3.3 Les ratios de liquidité

Ces ratios permettent dans une certaine mesure d'évaluer la liquidité à court terme, c'est-à-dire la capacité de l'entreprise à honorer ses dettes à court terme.

Tableau N° 7 : Récapitulatif des ratios de liquidité

Ratios	Formules	Interprétations
Liquidité générale	$\frac{\text{Actif circulant}}{\text{DCT}} \text{ sup à } 1$	Il est utilisé pour évaluer la capacité d'une entreprise à faire face à ses obligations financières à court terme.
Liquidité réduite	$\frac{\text{Créances} + \text{Disponibilité}}{\text{DCT}}$	Il indique dans quelle mesure les créances et les disponibilités d'une entreprise couvrent ses dettes à court terme.
Liquidité immédiate	$\frac{\text{Disponibilité}}{\text{DCT}}$	Il évalue la capacité d'une entreprise à honorer ses dettes à court terme.

Sources : établi à partir de nos acquis

1.2.3.4 Les ratios de solvabilité

Ces ratios de solvabilité sont particulièrement utiles pour évaluer la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations financières à long terme.

Tableau N° 8 : Récapitulatif des ratios de solvabilité

Ratios	Formules	Interprétations
Indépendance financière	$\frac{\text{Capitaux propres}}{\Sigma \text{Passif}}$	Il évalue le degré d'autonomie financière d'une entreprise, en analysant la proportion de ses ressources propres par rapport à ses ressources totales. Un ratio d'autonomie financière élevé indique que l'entreprise est moins dépendante de l'endettement et dispose d'une base financière solide pour soutenir ses activités.

Capacité de remboursement	de	$\frac{\text{capitaux propres}}{\text{DLMT}} > 100\%$	Il mesure le degré de couverture des DLMT par les CP.
---------------------------	----	---	---

Source : réalisé à partir de nos acquis

1.2.3.5 Les ratios de gestion⁵⁷

Les ratios de gestion sont utilisés pour évaluer la stratégie de gestion des éléments clés du cycle d'exploitation mise en œuvre par les dirigeants de l'entreprise.

Tableau N° 9 : Récapitulatif des ratios de gestion

Ratios	Formules	Interprétations
Rotation de stock	$\frac{\text{stock moyen}}{\text{Achats} + \Delta\text{stock}} * 360j$	Ce ratio mesure la durée d'écoulement des stocks ; elle doit être appréciée en prenant en compte la nature et la saisonnalité de l'activité
Rotation du délais clients	$\frac{\text{Cpte client} + \text{EENE}}{\text{CA(TTC)}} * 360jr$	Il évalue la durée moyenne, exprimée en jours, pendant laquelle l'entreprise accorde du crédit à ses clients.
Rotation du délais Fournisseurs	$\frac{\text{Dettes Frs et cpte rattachés}}{\text{Achats (TTC)}} * 360jr$	Cet indicateur quantifie la durée moyenne, en jours, du crédit accordé à l'entreprise par ses fournisseurs.

Source : réalisé à partir de nos acquis

Section 3 : Les paramètres et critères de choix d'investissement

Lorsqu'une entreprise envisage un projet d'investissement, elle doit prendre en compte divers paramètres et critères pour évaluer sa viabilité et prendre une décision éclairée. Les paramètres et critères de choix d'un projet d'investissement permettent de mesurer la rentabilité, les risques et les avantages potentiels liés à l'investissement.

⁵⁷ Cours Gestion Financière, 1^{ère} année Master Finance d'Entreprise, Mme KOUDACHE Lynda, 2021-2022

1. Les paramètres d'un projet d'investissement

Le problème d'investissement revient à sélectionner des projets en comparant, le cout de l'investissement et ce qu'il peut rapporter, c'est-à-dire les gains futurs espérés. La connaissance de ces flux est indispensable à la préparation de la décision.

La juste évaluation financière d'investissement passe par la connaissance des paramètres qui le définissent :

- détermination du montant de l'investissement initial ;
- estimation de sa durée de vie ;
- valeur résiduelle à la fin de la durée de vie ;
- calcul des flux de trésorerie générés.

1.1 Le montant d'investissement

« Le montant de l'investissement, utilisé pour l'estimation de la rentabilité du projet, comprend l'ensemble des fonds effectivement décaissés par l'organisme investisseur pour la réalisation du projet. L'investissement comprend la totalité des installations et des ressources nécessaire à l'opérationnalisation de projet »⁵⁸

Donc c'est la dépense que doit supporter l'entreprise pour réaliser le projet. Le capital investit comprend le cout d'achat du matériel et l'augmentation du besoin de financement de l'exploitation qui découle de la réalisation du projet.⁵⁹

*Le cout d'achat englobe :

- Le prix d'achat hors taxes ;
- Tout l'ensemble des frais accessoires (frais de transport, installations, droits de douane, formation de la main d'œuvre, etc...)

*Augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR), c'est le besoin de financement supporté par l'entreprise à cause de décalage de paiement. En effet la mise en place de l'investissement augmente ce décalage.

⁵⁸ Jean-Pierre Debourse et Roger P. Declerck, 2012, « Principes d'analyse financière de projets d'investissement », Paris, P23.

L'estimation exacte du capital investi est essentielle pour deux raisons ; elle est la base de référence pour l'estimation de la rentabilité et détermine le montant des capitaux à financer.

1.2 La durée de vie du projet

Un projet a une durée de vie qui conditionnera l'échéancier des cash-flows. Généralement, la durée de vie économique d'un projet excède la durée d'amortissement fiscal.

1.3 La valeur résiduelle

A la fin de la durée de vie, les biens ont une valeur résiduelle. Cette valeur est à prendre en compte pour le choix des projets.

Elle est égale à la valeur vénale nette des impôts sur les plus-values. Elle doit être ajoutée au cash-flow de la dernière année du projet.

1.4 Les flux de trésorerie induits par le projet

Pour évaluer la rentabilité d'un investissement, il faut comparer le montant initial de ce dernier avec les flux de trésorerie générées : c'est la comparaison entre les charges décaissées et les produits encaissés qui détermine le Flux Net de Trésorerie (FNT) résultant de l'investissement.

Flux Net de Trésorerie (FNT) (OU cash-flow) = encaissements - décaissements

1.4.1 Les revenus générés par l'investissement ou encaissements

1.4.1.1 Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement d'exploitation est égale aux recettes nettes d'exploitation après impôt. Elle est évaluée chaque année à partir de l'année 1 et pendant la durée de vie de l'investissement, selon deux méthodes possibles.

***Méthode additive de calcul de la CAF induite par l'investissement :**

Tableau N°10 : calcul de la CAF (méthode additive)

Périodes	0	1	2	3	4	...	n
Chiffres d'affaires induit (recettes nouvelle)							
-Charge d'exploitation décaissées							

-Dotations aux amortissements (charges calculées)							
=Résultat avant impôt (net imposable)							
-Impôt sur bénéfice							
=Résultat net comptable							
+Dotations aux amortissements							
=Capacité d'autofinancement							

Source : réalisé à partir de nos acquis

***Méthode soustractive de calcul de la CAF induite par l'investissement :**

Tableau N°11 : calcul de la CAF (méthode soustractive)

Périodes	0	1	2	3	4	...	n
Chiffres d'affaires induit (recettes nouvelles)							
-Charges d'exploitation décaissées							
=Résultat Brut d'exploitation (EBE)							
-Impôt sur bénéfice							
=CAF							

Sources : réaliser à partir de nos acquis

1.4.1.2 La valeur résiduelle nette de l'investissement

La valeur résiduelle correspond le plus souvent à la valeur comptable nette. Elle constitue une recette pour la dernière année.

1.4.1.3 La récupération de BFR

La récupération du BFR peut constituer également un encaissement au titre de la dernière année.

1.4.2 Les emplois ou investissement (décaissement)

L'investissement initial réalisé au cours de l'année 0 (ou au début de l'année 1) inclut ;

- Le cout d'acquisition ou de production d'immobilisation (terrain, construction, matériel, ...) ;
- Le montant de la constitution ou l'accroissement du BFR d'exploitation (variation du BFRE) ;
- Eventuellement les dépenses de formation des personnels et autres couts induits.

1.4.3 Les flux nets de trésorerie générés par le projet⁶⁰

Dans le tableau des flux nets de trésorerie, on distingue trois parties ;

-Les encaissements

-Les décaissements

- Les FNT.

Tableau N°12 : La présentation schématique d'un tableau de flux de trésorerie (Avant financement)

Périodes	0	1	2	3	4	...	n
Encaissements (ressources)							
CAF							
Valeur résiduelle du bien							
Récupération du BFR							
TOTAL 1							
Décaissement (emplois)							
Investissements							
Constitution du BFR							
TOTAL 2							
Flux nets de trésorerie							
T1 – T2							

Source : réalisé à partir de nos acquis

2. Les critères de choix d'investissement en avenir certain

Plusieurs critères de choix peuvent être mis en œuvre pour décider du choix d'un investissement. Les critères les plus communément admis sont :

-La valeur actuelle nette (VAN)

-L'indice de profitabilité (IP)

-Le délai de récupération de capital investi (DRC)

-Le taux interne de rentabilité (TIR)

⁶⁰ Cours Evaluation des projets, 3^{ème} année licence Finance et comptabilité, Mme Cherifi, 2020-2021.

2.1 La valeur actuelle nette (VAN)⁶¹

La valeur actuelle nette d'un projet est égale à la valeur actualisée de ses cash-flows positifs et négatifs.

$$VAN = \sum CF_t / (1 + k)^t \text{ pour } t = 0, 2, \dots, N$$

Où CF_t : cash-flow du projet à l'année t (les cash-flows négatifs correspondent à des investissements)

k : le taux d'actualisation

N : la durée de vie du projet.

Le critère d'acceptation ou de refus consiste à accepter les projets dont la VAN est supérieure ou égale à 0 et à rejeter les projets dont la VAN est négative.

2.2 L'indice de profitabilité⁶²

La profitabilité est la capacité d'une entreprise à générer un résultat par son activité. C'est le rapport entre le résultat et des ventes.

L'indice de profitabilité mesure le rapport entre la richesse engendrée par le projet et l'investissement initial.

Il se calcule par le rapport entre la somme des flux de trésorerie actualisés (cash-flows) et le montant de l'investissement initial.

L'indice de profitabilité privilégie les projets à faible mise de fonds initiale.

$$IP = \text{Flux nets de trésorerie actualisés} / \text{Investissement}$$

$$IP = \sum_{k=1}^n CF_k (1 + i)^{-k} - k/I$$

⁶¹ Jean-Pierre Debourse et Roger P. Declerck, 2012, « Principes d'analyse financière de projets d'investissement », Paris, P61.

⁶² Cours Evaluation des projets, 3ème année licence Finance et comptabilité, Mme Cherifi, 2020-2021.

***Critère d'appréciation :**

-IP > 1 : Investissement rentable

-IP = 1 : équilibre : taux de rentabilité= taux d'actualisation.

-IP < 1 : Investissement non rentable.

1.3 Délai de récupération du capital investi (pay-back)⁶³

Le délai de récupération est le temps nécessaire pour que l'investissement initial soit « récupéré » grâce aux cash flows générés jusqu'à cette date. Il s'agit de calculer la durée au bout de laquelle l'entreprise aura récupéré le capital investi. Le choix se fait de deux manières :

-S'il s'agit de décider d'un investissement indépendant, l'entreprise fixe un délai maximal de récupération des fonds et tout projet ayant un pay-back supérieur est écarté.

-S'il s'agit de sélectionner un investissement parmi plusieurs projets, l'entreprise choisit celui qui présente le délai de récupération le plus court.

Méthode de calcul :

1^{ère} étape : cumuler les flux de trésorerie.

2^{ème} étape : rapprocher le montant de l'investissement avec le cumul des flux.

3^{ème} étape : déduire « la durée nécessaire pour effectuer le retour sur investissement ».

Le délai de récupération actualisé est analogue à celui de la méthode comptable avec en plus l'actualisation des flux nets de trésorerie d'où plus de précision.

***Critère de décision :**

-Le DR doit être inférieur à la durée de vie du projet.

-On doit minimiser le DR.

-Dans le cas de projet mutuellement exclusifs, on va choisir le projet qui a le DR le plus faible.

⁶³ Cours Evaluation des projets, 3^{ème} année licence Finance et comptabilité, Mme Cherifi, 2020-2021

1.4 Le taux de rentabilité interne (TRI)⁶⁴

Le taux de rentabilité interne d'un projet est le taux d'actualisation qui annule la VAN de ce projet.

Le statut d'acceptation ou refus du projet consiste à déterminer un k (« le cout du capital du projet » que nous définirons précisément plus loin) et la décision est d'accepter le projet si son TRI est supérieur ou égal à k et de le rejeter dans le cas contraire.

Conclusion du chapitre

Ce chapitre nous permet d'examiner les différentes étapes décrites dans l'étude d'une demande de crédit d'investissement. Ces étapes peuvent être divisées en deux catégories : une étude de la viabilité et une étude de la rentabilité.

Ces deux études sont essentielles pour évaluer la faisabilité d'un projet. La première étude vise à vérifier la viabilité technique et la faisabilité pratique du projet, tandis que la seconde étude examine sa viabilité financière.

Grâce à ces deux études, le banquier est en mesure d'identifier les forces et les faiblesses du projet, ce qui lui permet de prendre une décision en fonction du niveau de risque associé. La banque évalue également les besoins de l'entreprise et met en place la structure de financement la plus appropriée, en tenant compte des éléments clés déterminés lors des études, afin d'assurer une conclusion favorable du crédit.

Il est important de souligner que l'octroi de crédit est une opération très risquée, d'où la nécessité d'étudier attentivement les risques et de mettre en place des mesures de protection adéquates.

⁶⁴ Jean-Pierre Debourse et Roger P. Declerck, 2012, « Principes d'analyse financière de projets d'investissement », Paris, P62.

Chapitre III

Etude et analyse d'un dossier
d'investissement au sein de la BEA

Introduction

Afin de mettre en évidence les éléments discutés dans les deux chapitres précédents, il est essentiel d'inclure une illustration sous forme d'étude de cas pratique. Dans cette optique, nous avons choisi un dossier de crédit d'investissement déjà traité au sein de notre agence, sur lequel nous avons entrepris notre propre étude en utilisant les techniques d'analyse financière.

Ce chapitre sera structuré en trois sections :

La première section abordera la présentation de l'organisme d'accueil, en l'occurrence l'agence BEA 34.

La deuxième section portera sur la méthodologie de recherche que j'avais suivie dans mon étude.

La troisième section se concentrera sur l'étude d'un dossier de crédit d'investissement à moyen terme, pour lequel une demande a été soumise par un client important exerçant une activité de menuiserie aluminium.

Par souci de confidentialité et de respect du secret professionnel, nous avons modifié les noms des clients ainsi que toute information susceptible de les identifier.

Cette approche par le biais d'un cas pratique nous permettra d'illustrer concrètement les concepts théoriques abordés

Précédemment, en les appliquant à une situation réelle. En étudiant ce dossier de crédit, nous analyserons les différentes variables financières, évaluerai la viabilité du projet et examinerai les risques associés. Cela nous permettra d'approfondir notre compréhension des méthodes d'analyse financière et de mettre en évidence les défis spécifiques rencontrés lors de l'évaluation des dossiers de crédit dans un contexte d'investissement.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Au sein d'une agence bancaire, le service "caisse" est responsable de la collecte des ressources, tandis que le service "Crédit" est chargé de leur distribution. Afin de mieux appréhender le fonctionnement de la principale entité dynamique au sein de toute agence bancaire, à savoir le service "Crédit", nous allons essayer de le positionner par rapport à l'agence qui le supervise, et d'identifier les différentes relations qu'il entretient avec les autres

départements. Pour ce faire, je nous baserons sur l'exemple de la Banque Extérieure d'Algérie.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est préalablement nécessaire de présenter la Banque Extérieure d'Algérie à travers l'agence spécifique qui nous a accueilli pendant notre stage pratique, à savoir l'agence "Tizi-Ouzou 34".

Cette démarche nous permettra de mieux comprendre le rôle et l'importance du service "Crédit" au sein de l'agence bancaire. Nous examinerons sa relation avec l'agence qui le supervise, ainsi que ses interactions avec les autres départements. En comprenant le contexte spécifique de la Banque Extérieure d'Algérie et de l'agence "Tizi-Ouzou 34", nous serons en mesure d'appréhender les spécificités du service "Crédit" dans ce contexte précis.

1. Présentation de la banque d'accueil

1.1 Historique de la BEA⁶⁵

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) a été créée par Ordonnance le 19 octobre 1967, suite à la cessation des activités du Crédit Lyonnais dont elle a repris les éléments patrimoniaux. Elle a également repris les activités de la Société Générale, de la Barclay's Bank Limited, du Crédit du Nord, de la Banque Industrielle de l'Algérie et de la Méditerranée. Sa structure définitive a été mise en place à partir du 1er juin 1968.

Bien que sa mission principale et sa vocation initiale soient le financement du commerce extérieur, la BEA intervient dans toutes les opérations bancaires classiques, en particulier là où le secteur public des petites et moyennes entreprises occupe une place prépondérante.

En raison de la restructuration des entreprises industrielles et des profonds changements entrepris par les pouvoirs publics dans les années 80, la BEA a changé de statut et est devenue une société par actions le 5 février 1989, tout en conservant globalement le même objectif fixé par l'ordonnance du 1er octobre 1967. Son capital, qui était de 20 millions de dinars, pouvait être augmenté en une ou plusieurs fois par la création d'actions nouvelles, dont les conditions sont déterminées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, et a été porté à 1 milliard de dinars.

⁶⁵ Mourad yasmine, Mensouri celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou », mémoire, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

En 1991, le capital de la BEA a été augmenté de 600 millions de dinars, passant ainsi de 1,6 milliard de dinars à 2,2 milliards de dinars. En mars 1996, le capital de la banque est passé à 5,6 milliards de dinars. Après la dissolution des fonds de participation, la BEA est restée propriété de l'État. Depuis lors, son capital n'a cessé de croître, passant de 12 milliards de dinars en 2000 à 24,5 milliards de dinars en septembre 2001, puis à 76 milliards de dinars en 2010.

En 2012, le réseau de la banque devrait compter 127 agences dotées d'un personnel qualifié capable de relever les défis de la concurrence.

1.2 Organisation générale de la BEA⁶⁶

Au moment de sa création en 1967, la BEA était dirigée par un Président Directeur Général (PDG) qui était assisté par un Directeur Général Adjoint et trois conseillers chargés de la gestion, de l'application de la politique de la banque et de sa représentation vis-à-vis des tiers.

Actuellement, conformément à la décision réglementaire N° 01/ D.G du 02/ 01/96, la banque est organisée autour de cinq fonctions principales. Ces fonctions comprennent :

*La fonction engagement : Cette fonction est responsable de la prise de décision sur les engagements de la banque, notamment en ce qui concerne l'octroi de crédits et le financement des projets.

*La fonction finance et développement : Cette fonction se concentre sur la gestion financière de la banque, y compris la gestion des ressources, le développement de produits et services financiers, ainsi que la planification stratégique.

*La fonction internationale : Cette fonction est chargée de gérer les activités internationales de la banque, telles que les opérations de change, le commerce extérieur, les relations avec les banques étrangères et les transactions internationales.

*La fonction secrétariat général : Cette fonction assure le bon fonctionnement administratif de la banque, y compris la gestion des ressources humaines, la coordination des services internes, la gestion des archives et la communication interne.

*La fonction contrôle : Cette fonction est responsable de la vérification et du contrôle des opérations de la banque, dans le but de garantir la conformité aux réglementations et politiques internes, ainsi que d'assurer la gestion des risques.

⁶⁶ Mourad yasmine, Mensouri celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou », mémoire, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

Ces cinq fonctions dominantes structurent actuellement l'organisation de la BEA, lui permettant de gérer efficacement ses activités et de répondre aux besoins de ses clients.

2. Présentation de l'agence d'accueil

L'agence BEA 34 a été créée en 1971 dans le but de renforcer la représentation de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) dans la région centrale du pays, en complément de la direction d'Alger. Elle est la seule agence de la BEA dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avec un effectif de 46 employés qui travaillent avec passion pour atteindre les objectifs fixés par la banque, l'agence BEA 34 maintient une harmonie interne et s'efforce d'offrir les meilleurs services à ses clients. Elle gère environ 32 538 comptes, dont une partie est détenue par des sociétés nationales qui ont des besoins en matière d'importation et d'exportation.

L'agence BEA 34 est dédiée à servir ses clients de manière proactive, en fournissant des solutions adaptées à leurs besoins financiers. Son équipe compétente met tout en œuvre pour assurer un service de qualité et veiller à la satisfaction de ses clients. Grâce à son engagement constant et à sa gestion rigoureuse, l'agence BEA 34 joue un rôle essentiel dans la facilitation des opérations commerciales et dans le soutien au développement économique de la région de Tizi-Ouzou.

3. La place et le rôle du service crédit au niveau de l'agence BEA

La collecte de ressources peut être difficile, mais il est encore plus difficile de les utiliser de manière judicieuse en termes de rentabilité et de sécurité des fonds. Seul un emploi optimal des ressources permet de couvrir leurs coûts et de générer des gains, ce qui non seulement garantit la survie de la banque, mais peut également permettre son expansion éventuelle.

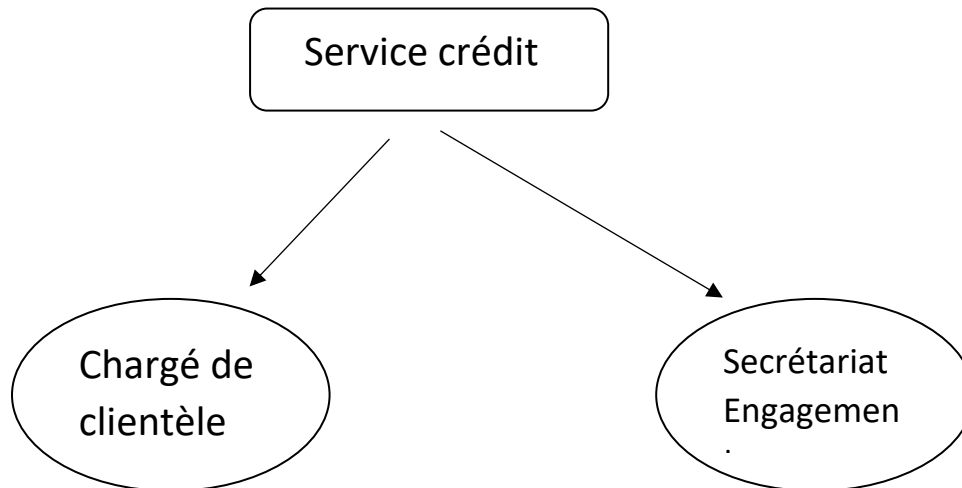
C'est pourquoi le service crédit, qui est chargé de l'utilisation des ressources collectées, est devenu un élément essentiel dans l'organisation d'une agence bancaire. Ce service joue un rôle de pivot en assurant une gestion efficace des fonds et en veillant à ce qu'ils soient employés de manière stratégique pour maximiser les rendements tout en minimisant les risques.

Le service crédit est responsable de l'évaluation des demandes de financement, de l'analyse des risques associés et de la prise de décision quant à l'octroi des crédits. Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la banque pour s'assurer que les ressources sont utilisées de manière optimale, en tenant compte des besoins des clients, des objectifs de la banque et des contraintes réglementaires.

Grâce à une gestion rigoureuse et à une évaluation minutieuse des projets, le service crédit contribue à assurer la rentabilité et la pérennité de la banque. Il joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs financiers de l'agence bancaire et dans sa capacité à répondre aux besoins de ses clients de manière efficace et responsable.⁶⁷

3.1 Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34

Figure N° 3 : Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34



Source : Document interne de la BEA

3.2 Les relations fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit

La banque a établi un processus hiérarchisé pour l'octroi éventuel de crédits à sa clientèle. Ce processus est segmenté en niveaux de délégation qui s'appliquent aux PME/PMI, aux entreprises individuelles et aux professions libérales.

Au sein de l'agence BEA de Tizi-Ouzou, il existe cinq niveaux de délégation, définis en fonction du montant et approuvés par le PDG. Ces niveaux de délégation sont accordés aux :

*Directeurs d'agences de toutes les catégories ;

*Directeurs régionaux ;

*Service crédit ;

⁶⁷ Mourad yasmine, Mensouri celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou », mémoire, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

*Secrétariat engagement ;

*Directeurs des PME.

Au-delà de ces niveaux de délégation, les autorisations doivent être accordées par le Directeur Général Adjoint en charge des engagements (DGA) et le Président Directeur Général (PDG).

Pour les demandes de crédit émanant des PME/PMI, quel que soit le montant sollicité, les dossiers sont établis en trois exemplaires. Après leur montage, ils sont répartis comme suit :

-Un exemplaire est envoyé à la Direction des Engagements des PME (DEPME).

-Un exemplaire est transmis à la direction de rattachement.

-Un exemplaire est conservé au niveau de l'agence par le secrétariat engagement.

Dans le but d'évaluer les risques et de prendre des décisions appropriées, deux types de comités de crédit ont été mis en place :

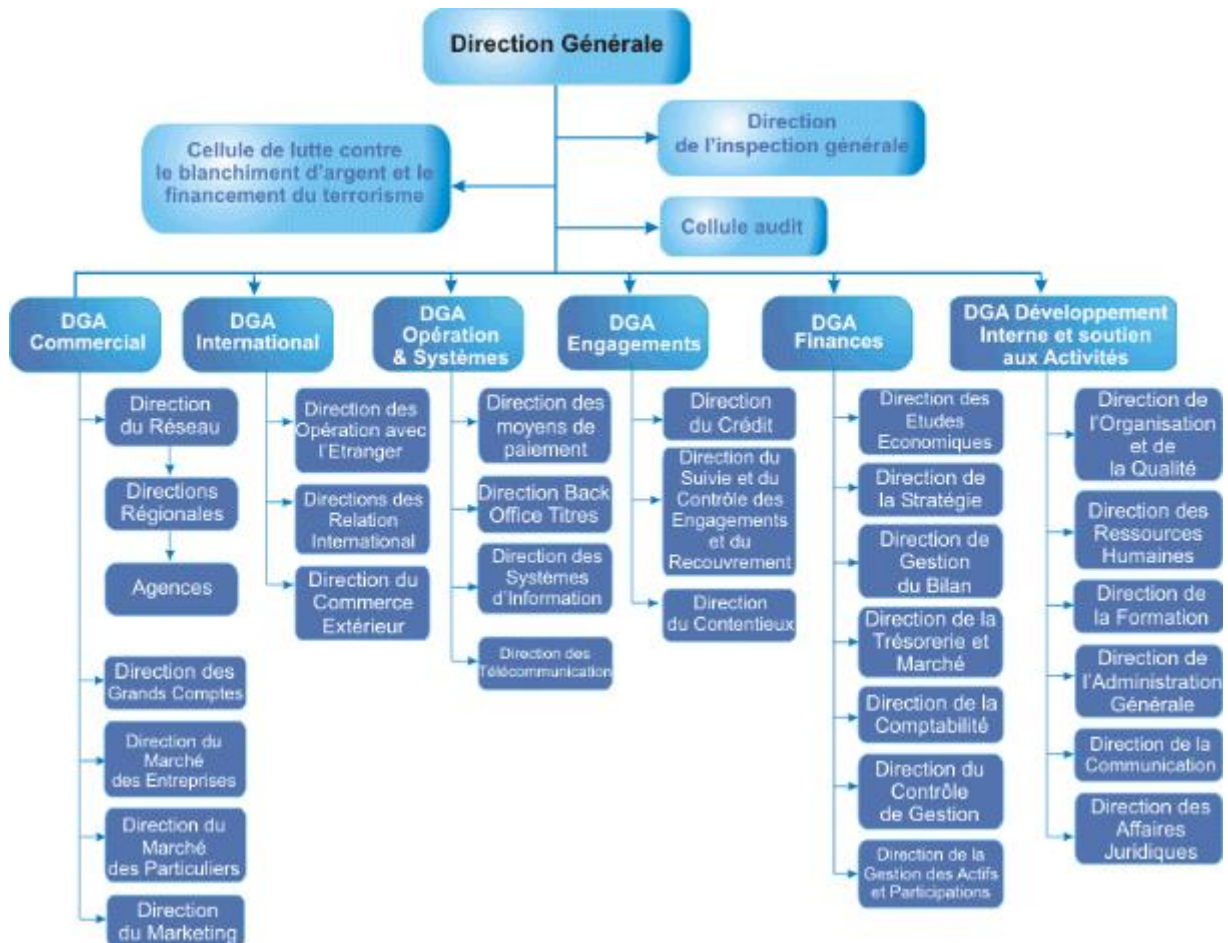
-**Un comité de crédit institutionnel** : il est responsable de statuer sur les dossiers de crédit dépassant les délégations inférieures (agence, région, DEPME, DGA engagement). Ce comité permanent est composé du PDG, du DGA engagement et du Directeur des grandes entreprises (DEGE) ou du Directeur des engagements des PME, selon le cas.

-**Un comité de crédit itinérant** : ses membres participent à l'évaluation des risques associés aux crédits à accorder éventuellement à la clientèle. Ce comité se déplace selon les besoins et apporte son expertise pour apprécier les dossiers de crédit.

Ces comités de crédit veillent à garantir une évaluation rigoureuse des risques et à prendre des décisions éclairées pour l'octroi de crédits, en assurant une gestion prudente des ressources de la banque.

3.3 L'organigramme BEA 034

Figure N°4 : organigramme de la BEA 034



Source : Document interne de la BEA

Section 2 : La méthodologie de recherche

Dans cette section, je décrirai les différentes approches de recherche, à savoir l'approche Qualitative, quantitative, et mixte.

1. Approche de la recherche

1.1 Approche Qualitative

L'approche qualitative met l'accent sur la compréhension en profondeur des phénomènes étudiés, en explorant les opinions, les perceptions et les expériences des individus impliqués. Elle nous permettra de saisir les aspects subjectifs et émotionnels liés à notre sujet de

recherche. Pour atteindre cet objectif, nous envisageons d'utiliser des méthodes telles que des entretiens semi-structurés, des observations participantes ou des analyses de contenu pour recueillir des données riches et nuancées.⁶⁸

1.2 Approche Quantitative

L'approche quantitative, quant à elle, se concentre sur la collecte et l'analyse de données chiffrées pour obtenir des mesures objectives et quantifiables. Cette approche nous permettra de dégager des tendances, de réaliser des analyses statistiques et de formuler des généralisations à partir d'un échantillon représentatif. Nous prévoyons d'utiliser des questionnaires, des enquêtes ou des données financières pour obtenir des informations chiffrées pertinentes pour notre étude.⁶⁹

1.3 Approche Mixte

Considérant la complémentarité des approches qualitative et quantitative, nous avons choisi d'adopter une approche de recherche mixte. Cette approche nous permettra de tirer parti des avantages de chacune des méthodologies utilisées, en croisant les données et en validant nos résultats de différentes manières. En intégrant des méthodes qualitatives et quantitatives, nous pourrons approfondir notre compréhension du sujet tout en renforçant la validité de nos conclusions.⁷⁰

1.4 Différences entre les approches

L'approche qualitative se concentre sur la compréhension en profondeur, l'approche quantitative sur la collecte de données chiffrées et mesurables, tandis que l'approche mixte combine les deux approches pour une compréhension complète. Les différences entre ces approches résident dans leurs objectifs, leurs méthodes de collecte de données, leurs types de données et leurs analyses, offrant ainsi des perspectives distinctes pour l'étude d'un phénomène donné.⁷¹

⁶⁸ Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod

⁶⁹ Bressoux, P., & Pailleux, E. (2017). Méthodes quantitatives pour l'économie et la gestion. Dunod.

⁷⁰ Chessel, M., & Drouet, M. (2017). Statistique appliquée à la gestion et à l'économie. Dunod

⁷¹ Ragin, C. C., & Becker, H. S. (2005). What is a case?: Exploring the foundations of social inquiry. Cambridge University Press.

2. Stratégie de Recherche

2.1 Etude de Cas

L'études de cas désignent une approche de recherche qui vise à examiner en détail un phénomène spécifique, un événement ou une entité dans son contexte réel. Elles consistent en une exploration approfondie et intensive d'un cas singulier pour en comprendre les caractéristiques, les interactions et les implications. Les études de cas permettent d'analyser un ensemble complexe de données provenant de différentes sources telles que des entretiens, des observations et des documents, afin de générer des connaissances approfondies sur le cas étudié.⁷²

Cette approche offre une perspective riche et contextualisée, permettant de saisir la complexité et la diversité des phénomènes étudiés et d'obtenir des insights précieux pour la théorie et la pratique.

2.2 Caractéristique de l'étude de cas

Une étude de cas réalisée dans le cadre d'un exercice de travail ou à travers un travail de recherche, possède une structure générale commune. Sa structure se compose en trois phases différentes :

- L'introduction
- Le développement
- La conclusion

- **Introduction**

L'introduction d'une étude de cas permet à l'étudiant de préparer et de cadrer son travail, afin de réaliser une étude de cas la plus pertinente possible. Il émet lors de cette étape, plusieurs hypothèses par rapport au cas qu'il étudie.

Qu'il réalise une étude de cas dans le cadre d'un exercice ou pour mener un travail de recherche dans un mémoire, l'étudiant doit prendre le temps d'analyser le sujet qu'il s'apprête à étudier.

⁷² Gauthier, J., & Marcelli, D. (2008). Les méthodes de l'étude de cas. Armand Colin.

Dans le cadre d'un exercice d'étude de cas, l'étudiant devra ainsi commencer à regarder les documents qu'il a en sa possession et réaliser une première lecture générale de ceux-ci.

S'il mène un travail de recherche, l'introduction doit lui servir pour trouver un sujet d'étude de cas qui est en rapport direct avec son sujet de recherche.⁷³

- **Le développement**

Le développement de l'étude de cas est la partie où l'élève réalise une analyse des données à partir des documents qu'il possède (dans le cadre d'un exercice) ou à partir de l'enquête que celui-ci mène (pour une étude de cas dans un travail de recherche).

Ce travail doit lui permettre de faire émerger une ou plusieurs problématiques par rapport au cas qu'il étudie.

- **La conclusion**

À travers cette dernière partie de travail, l'étudiant doit apporter des réponses aux problématiques soulevées lors du développement. Grâce aux données informatives collectées dans les documents ou à travers son enquête, l'étudiant apporte une ou plusieurs réponses grâce à son analyse. Ce travail doit enfin lui permettre de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses de travail. L'étude de cas, qu'elle soit réalisée dans le cadre d'un exercice ou d'un travail de recherche permet de confirmer ou d'infirmer des hypothèses de travail à partir d'un travail analytique de collecte de données informatives. Cette méthode d'analyse qui peut rentrer dans le cadre d'une étude qualitative, propose à l'étudiant d'user de son sens analytique pour comprendre un cas ou une situation et en déduire plusieurs enseignements.⁷⁴

2.3 Type d'études de cas

Pour chaque type de question de recherche, il lui correspondra un type d'étude lui permettant de répondre correctement à la question avec le meilleur niveau de preuve. Il est difficile de s'y retrouver dans tous les types d'étude. Il n'existe aucune classification officielle ni consensuelle. On peut essayer de les classer selon certains facteurs : - En fonction de l'objectif : décrire une population ? Rechercher une cause ? Evaluer une intervention ou un test ? - En fonction de la méthodologie : quantitative ? Qualitative ? Semi quantitative ?⁷⁵

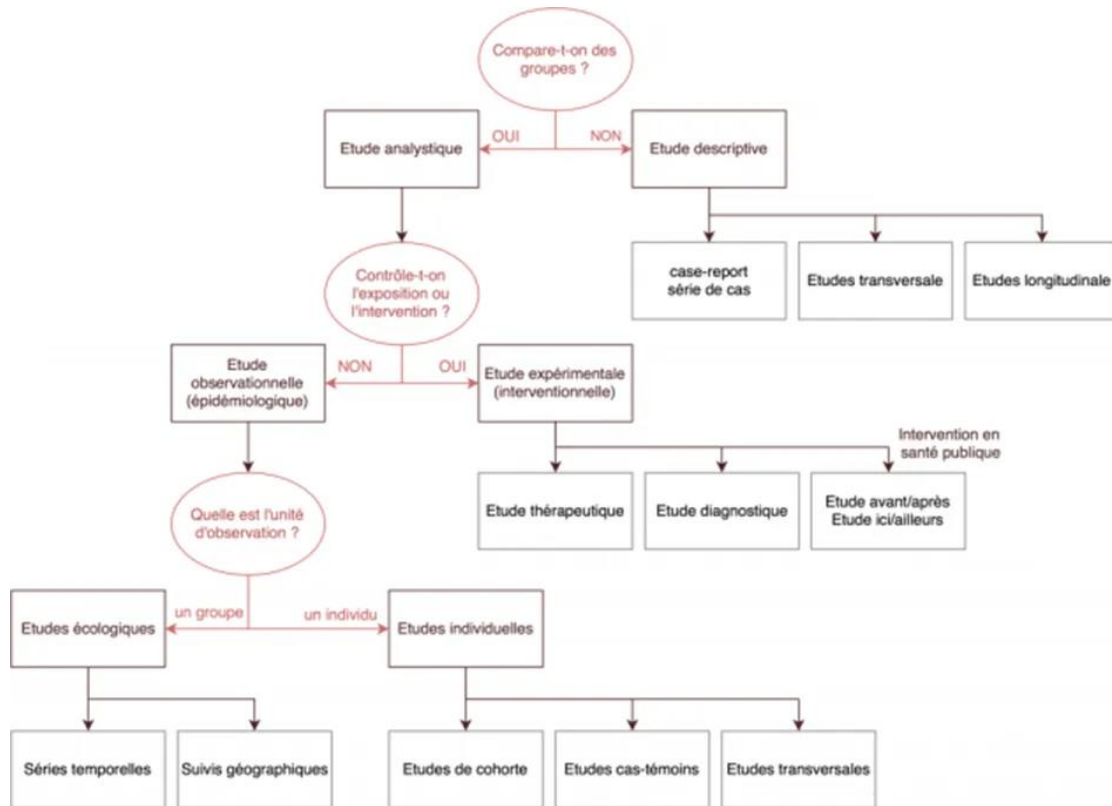
⁷³ Merriam, S. B. (2014). *Qualitative research: A guide to design and implementation*. De Boeck Supérieur.

⁷⁴ Yvon, F. (2011). *Les études de cas en sciences sociales*. La Découverte.

⁷⁵ Lebart, L., Salem, A., & Berry, H. (2012). *Statistique textuelle*. Dunod

Enfin, un logigramme pour exemple, pour les études quantitatives :

Figure n°4 : logigramme pour les études quantitatives



3. Collecte de données

3.1 Outils de Collecte : Guide d'entretien

Le guide d'entretien est un document qui regroupe l'ensemble de vos questions à poser ou vos thèmes à aborder lors d'une entrevue. Il est structuré selon le type d'entretien que vous souhaitez mener (entretien directif, semi-directif ou non directif).⁷⁶

Plus qu'une simple liste d'interrogations, le guide d'entretien a pour but de fournir un cadre général ordonné à l'entretien.

Il est surtout utilisé dans la phase de préparation d'un entretien semi-directif et directif, car les entretiens non directifs ne nécessitent pas particulièrement de guide d'entretien.⁷⁷

Le guide d'entretien peut prendre la forme d'une succession de questions inscrites dans un document.

⁷⁶ Lebart, L., Salem, A., & Berry, H. (2012). Statistique textuelle. Dunod.

⁷⁷ Pailhé, A., Solaz, A., & Tissandier, A. (2012). Méthodes d'enquêtes et sondages en sciences sociales. Armand Colin.

Pour plus d'efficacité, celui-ci peut être rédigé sous forme de tableau, c'est pour cela qu'on utilise parfois le terme de "grille d'entretien". Une colonne est réservée aux thèmes généraux et une autre est dédiée aux questions.⁷⁸

Dans un guide d'entretien, les questions sont souvent ordonnées selon la technique du sablier (ou de l'entonnoir) : de la question la plus générale (simple) à la question la plus précise (compliquée).⁷⁹

4. Présentation du guide d'entretien

Dans cette partie, nous allons le guide d'entretien que nous utiliserons pour notre étude sur le crédit d'investissement de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA). Ce guide a été élaboré dans le but de recueillir des informations approfondies et pertinentes sur les pratiques et les stratégies de crédit d'investissement de la BEA, ainsi que sur les expériences des emprunteurs.

Le crédit d'investissement est un élément clé du financement des projets d'investissement dans divers secteurs de l'économie. Dans cette étude, nous cherchons à examiner comment la BEA met en œuvre ses politiques de crédit d'investissement, quels sont les critères d'octroi, les procédures de suivi et les résultats obtenus. Nous souhaitons également comprendre les perspectives et les expériences des emprunteurs qui ont bénéficié du crédit d'investissement de la BEA.

Ce guide d'entretien a été conçu pour permettre une exploration approfondie de ces questions clés. Nous avons structuré le guide en différentes sections, chacune visant à examiner un aspect spécifique du crédit d'investissement de la BEA. Les questions sont ouvertes et semi-structurées, ce qui permet aux participants d'exprimer librement leurs opinions, leurs expériences et leurs connaissances.

Le guide d'entretien comprend une introduction qui explique le contexte de l'étude et son objectif général, suivi d'une série de questions organisées autour de thématiques spécifiques, telles que les critères de sélection des projets, les conditions de crédit, les processus d'évaluation et de suivi, et les résultats obtenus par les emprunteurs. Enfin, nous prévoyons une conclusion qui permettra aux participants de récapituler les points abordés et d'apporter toute information supplémentaire qu'ils jugent pertinente.

⁷⁸ De Singly, F. (2013). Méthodes de recherche en sciences sociales. Armand Colin

⁷⁹ Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches. De Boeck Supérieur.

Ce guide d'entretien constitue un outil essentiel pour collecter des données qualitatives approfondies sur le crédit d'investissement de la BEA. Nous sommes reconnaissants envers les participants pour leur volonté de partager leurs expériences et je suis convaincu que leurs contributions joueront un rôle essentiel dans notre recherche sur ce sujet important.

4.1 Guide d'Entretien : sur le crédit d'Investissement de la BEA

- **Introduction :**

- Présentation du contexte de l'étude et des objectifs généraux.

Partie 1 : Politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA

- Quels sont les critères utilisés par la BEA pour l'octroi du crédit d'investissement ?
- Comment la BEA évalue-t-elle la viabilité des projets d'investissement ?
- Quels sont les principaux objectifs et orientations de la BEA en matière de crédit d'investissement ?
- Quelles sont les conditions générales de crédit appliquées par la BEA dans le cadre du financement des projets d'investissement ?
- Quels sont les secteurs ou les domaines prioritaires pour lesquels la BEA accorde le crédit d'investissement ?

Partie 2 : Processus de suivi et d'évaluation du crédit d'investissement

- Comment la BEA assure-t-elle le suivi des projets financés par le crédit d'investissement ?
- Quelles sont les mesures mises en place par la BEA pour évaluer l'impact des projets financés sur l'économie et la société ?
- Comment la BEA accompagne-t-elle les emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet ?
- Quelles sont les procédures de suivi des remboursements et de gestion des risques liés au crédit d'investissement ?
- Quels sont les critères utilisés par la BEA pour mesurer la performance des projets financés par le crédit d'investissement ?

Partie 3 : Perspectives et expériences

- Comment trouvez-vous trouvé le processus de demande de crédit d'investissement auprès de la BEA ?
- Quels sont les avantages et les défis qu'on rencontre à l'obtention d'un crédit d'investissement de la BEA ?
- Comment la BEA soutient un projet d'investissement
- Quels sont les résultats ou les bénéfices obtenu grâce au crédit d'investissement de la BEA ?
- Quels sont les conseils ou les suggestions que vous pourriez donner à un emprunteur intéressé par le crédit d'investissement de la BEA ?

- **Conclusion :**

- Récapitulation des points abordés lors de l'entretien.
- Possibilité pour les participants de fournir toute information supplémentaire jugée pertinente.

Nous tenons à remercier sincèrement les participants pour leur contribution précieuse à notre étude sur le crédit d'investissement de la BEA. Vos réponses joueront un rôle essentiel dans notre recherche et nous permettront de mieux comprendre les pratiques et les expériences liées à ce sujet.

Veillez noter que toutes les informations fournies seront traitées de manière confidentielle et anonyme, conformément aux exigences éthiques de la recherche.

4.2 Présentation des intervenants de l'entretien

Le guide d'entretien établi ci-haut, a été posé au :

4.2.1 Responsable du département du crédit d'investissement BEA

- En vue de la responsabilité qu'elle assure en matière de gestion et de la mise en œuvre des politiques et des stratégies de crédit d'investissement au sein de la BEA.

- Ce même responsable, joue un rôle clé dans la prise de décision concernant l'octroi des crédits d'investissement, l'évaluation des projets, et le suivi des performances. Son expertise est essentielle pour comprendre les processus internes de la BEA en matière de crédit d'investissement.

4.2.2 Responsable des relations avec les clients/emprunteurs

- Ce responsable est chargée de gérer les relations avec les clients qui ont bénéficié du crédit d'investissement de la BEA. Etant en contact direct avec les emprunteurs, il conseille sur les conditions de crédit et les aiderait tout au long du processus de financement de leur projet d'investissement.

- Son expérience permettrait d'obtenir des perspectives précieuses sur les bénéfices, les défis et les résultats du crédit d'investissement de la BEA du point de vue des emprunteurs.

5. Analyse des réponses obtenues à l'aide du guide d'entretien

5.1 Réponses du Responsable du département du crédit d'investissement BEA

5.1.1 Partie 1 : Politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA

- Question 1 : Quels sont les critères utilisés par la BEA pour l'octroi du crédit d'investissement ?

- Réponse : Nous utilisons une approche basée sur l'analyse financière et l'évaluation du risque. Les critères incluent la solvabilité de l'emprunteur, la viabilité du projet, les garanties proposées, la capacité de remboursement, ainsi que les aspects réglementaires et législatifs.

- Question 2 : Comment la BEA évalue-t-elle la viabilité des projets d'investissement ?

- Réponse : Nous réalisons une analyse approfondie de la faisabilité économique, financière et technique des projets d'investissement. Cela inclut l'examen des études de marché, des projections financières, des capacités de production, ainsi que des facteurs de risque et des opportunités liés au projet.

- Question 3 : Quels sont les principaux objectifs et orientations de la BEA en matière de crédit d'investissement ?

- Réponse : Notre objectif est de stimuler le développement économique en soutenant des projets d'investissement créateurs de valeur et générateurs d'emplois. Nous cherchons également à promouvoir l'innovation, la diversification sectorielle et la transition vers une économie plus durable.

- Question 4 : Quelles sont les conditions générales de crédit appliquées par la BEA dans le cadre du financement des projets d'investissement ?

- Réponse : Les conditions de crédit varient en fonction de la nature du projet, de la taille de l'emprunteur et des garanties offertes. Elles incluent des taux d'intérêt compétitifs, des modalités de remboursement adaptées, ainsi que des exigences spécifiques en termes de garanties et de couverture du risque.

- Question 5 : Quels sont les secteurs ou domaines prioritaires pour lesquels la BEA accorde le crédit d'investissement ?

- Réponse : Nous avons une approche sectorielle ciblée et nous accordons une attention particulière aux secteurs clés tels que l'industrie, l'agriculture, les infrastructures, les énergies renouvelables et les nouvelles technologies. Cette sélection se base sur l'importance stratégique de ces secteurs pour l'économie nationale et les priorités de développement du pays.

5.1.2 Partie 2 : Processus de suivi et d'évaluation du crédit d'investissement

- Question 1 : Comment la BEA assure-t-elle le suivi des projets financés par le crédit d'investissement ?

- Réponse : Nous avons mis en place un processus de suivi rigoureux pour les projets financés par le crédit d'investissement. Cela comprend des rapports réguliers fournis par les emprunteurs, des visites sur site, des réunions de suivi avec les équipes de projet, ainsi que des indicateurs clés de performance que nous surveillons de près.

- Question 2 : Quelles sont les mesures mises en place par la BEA pour évaluer l'impact des projets financés sur l'économie et la société ?

- Réponse : Nous cherchons à évaluer l'impact des projets financés par le crédit d'investissement en termes d'emplois créés, de développement local, de contribution à la croissance économique et de soutien aux secteurs prioritaires. Nous collaborons également avec d'autres organismes pour réaliser des évaluations plus approfondies lorsque cela est nécessaire.

- Question 3 : Comment la BEA accompagne-t-elle les emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet ?

- Réponse : Nous avons une approche de suivi proactive pour accompagner les emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet. Cela comprend des conseils et des échanges réguliers pour les aider à surmonter les éventuels obstacles, à gérer les risques et à maximiser les chances de succès de leur projet. Nous mettons également à leur disposition des ressources et des outils d'assistance, si nécessaire.

- Question 4 : Quelles sont les procédures de suivi des remboursements et de gestion des risques liés au crédit d'investissement ?

- Réponse : Nous avons des procédures claires de suivi des remboursements et de gestion des risques associés au crédit d'investissement. Cela inclut des échéanciers de remboursement convenus, des mécanismes de recouvrement en cas de retard ou de défaut de paiement, ainsi que des analyses régulières de la performance financière des emprunteurs pour anticiper et gérer les risques potentiels.

- Question 5 : Quels sont les critères utilisés par la BEA pour mesurer la performance des projets financés par le crédit d'investissement ?

- Réponse : Nous utilisons une combinaison de critères pour mesurer la performance des projets financés. Cela peut inclure des indicateurs financiers tels que le retour sur investissement, le taux de rentabilité interne, ainsi que des critères non financiers tels que la création d'emplois, l'impact environnemental, la contribution au développement local et d'autres facteurs spécifiques à chaque projet.

5.1.3 Partie 3 : Perspectives et expériences

- Question 1 : Comment trouvez-vous trouvé le processus de demande de crédit d'investissement auprès de la BEA ?

- Réponse : Nous nous efforçons de rendre le processus de demande de crédit d'investissement aussi transparent et efficace que possible. Nous avons simplifié les procédures et fourni des directives claires pour aider les emprunteurs à naviguer dans le processus de demande. Cependant, nous restons ouverts à tout retour d'expérience des emprunteurs pour améliorer continuellement notre processus.

- Question 2 : Quels sont les avantages et les défis qu'on rencontre à l'obtention d'un crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : Les avantages d'obtenir un crédit d'investissement de la BEA incluent des conditions de financement compétitives, un accompagnement personnalisé tout au long du projet, ainsi qu'un accès à un réseau étendu de partenaires et de ressources. En ce qui concerne les défis, certains emprunteurs peuvent rencontrer des exigences strictes en matière de garanties ou des délais de traitement plus longs, ce qui peut représenter des obstacles potentiels.

- Question 3 : Comment la BEA soutient un projet d'investissement ?

- Réponse : La BEA a apporté un soutien financier essentiel à notre projet d'investissement, ce qui nous a permis de concrétiser nos plans de croissance et d'expansion. En plus du financement, la BEA nous a offert un accompagnement personnalisé, des conseils stratégiques et des contacts avec d'autres acteurs clés du secteur, ce qui a renforcé notre confiance dans la réussite de notre projet.

- Question 4 : Quels sont les résultats ou les bénéfices obtenus grâce au crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : Grâce au crédit d'investissement de la BEA, nous avons pu réaliser notre projet avec succès. Nous avons bénéficié d'une augmentation de notre capacité de production, d'une amélioration de notre compétitivité, et d'une croissance de notre chiffre d'affaires. De plus, le financement de la BEA a eu un impact positif sur notre notoriété, en renforçant notre crédibilité auprès des autres partenaires et investisseurs potentiels.

- Question 5 : Quels sont les conseils ou les suggestions que vous pourriez donner à un client intéressé par le crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : Je conseillerais aux emprunteurs intéressés par le crédit d'investissement de la BEA de bien préparer leur demande en fournissant des informations complètes et précises sur leur projet. Il est également important de comprendre les critères et les exigences spécifiques de la BEA, ainsi que de consulter les conseils et l'expertise des conseillers financiers ou des experts du secteur. Enfin, je suggérerais de saisir l'opportunité de collaborer étroitement avec l'équipe de la BEA pour maximiser les avantages du crédit d'investissement et favoriser la réussite du projet.

Commentaires

Nous tenons à remercier chaleureusement le Responsable du département du crédit d'investissement de la BEA pour sa précieuse contribution à notre entretien. Les réponses fournies ont apporté un éclairage essentiel sur les politiques, les processus et les pratiques liés au crédit d'investissement de la BEA.

Lors de l'entretien, nous avons pu aborder plusieurs aspects clés. Le Responsable a expliqué les critères utilisés par la BEA pour l'octroi du crédit d'investissement, mettant en évidence l'importance de l'analyse financière, de l'évaluation du risque et des garanties. Il a

également partagé les objectifs et les orientations de la BEA en matière de crédit d'investissement, mettant l'accent sur le soutien au développement économique durable et à l'innovation.

Le processus de suivi et d'évaluation des projets financés par le crédit d'investissement a également été abordé. Le Responsable a souligné l'importance du suivi rigoureux, des évaluations d'impact et de l'accompagnement des emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet. Les procédures de suivi des remboursements et de gestion des risques ont été expliquées, ainsi que les critères utilisés pour mesurer la performance des projets.

Enfin, le Responsable a partagé les avantages et les défis auxquels les emprunteurs peuvent être confrontés lorsqu'ils obtiennent le crédit d'investissement de la BEA. Il a mis en évidence le soutien financier, les conseils stratégiques et les résultats positifs que les emprunteurs peuvent obtenir grâce à ce financement.

Les réponses du Responsable du département du crédit d'investissement de la BEA fournissent des informations précieuses pour notre recherche sur le crédit d'investissement. Elles mettent en lumière l'engagement de la BEA envers le développement économique, l'importance de l'évaluation rigoureuse des projets et le suivi attentif des résultats.

Nous sommes reconnaissants envers le Responsable du département du crédit d'investissement de la BEA pour sa participation et son expertise. Ses réponses contribueront à approfondir notre compréhension du crédit d'investissement de la BEA et à formuler des recommandations éclairées.

Nous tenons également à rappeler que toutes les informations fournies seront traitées de manière confidentielle et anonyme, conformément aux exigences éthiques de la recherche.

5.2 Réponses du Responsable des relations avec les clients/emprunteurs

5.2.1 Partie 1 : Politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA

- Question 1 : Quels sont les critères utilisés par la BEA pour l'octroi du crédit d'investissement ?

- Réponse : Les critères utilisés par la BEA pour l'octroi du crédit d'investissement sont basés sur une évaluation approfondie de différents aspects. Nous prenons en compte la solvabilité de l'emprunteur, en analysant sa capacité financière à rembourser le prêt. Nous examinons également la viabilité économique du projet, en évaluant sa rentabilité potentielle et sa faisabilité. Les garanties proposées par l'emprunteur sont également prises en considération,

afin de minimiser les risques associés au crédit. Enfin, nous nous conformons aux exigences réglementaires et législatives en vigueur dans le secteur bancaire.

- Question 2 : Comment la BEA évalue-t-elle la viabilité des projets d'investissement ?

- Réponse : La BEA utilise une méthodologie rigoureuse pour évaluer la viabilité des projets d'investissement. Nous analysons les projections financières du projet, en examinant les flux de trésorerie, les coûts, les revenus et les dépenses prévus. Nous évaluons également les risques potentiels liés au projet, en tenant compte des facteurs externes et internes qui pourraient influencer sa réussite. De plus, nous prenons en considération l'expertise de l'équipe de gestion du projet et sa capacité à le mener à bien.

- Question 3 : Quels sont les principaux objectifs et orientations de la BEA en matière de crédit d'investissement ?

- Réponse : Les principaux objectifs de la BEA en matière de crédit d'investissement sont de soutenir le développement économique du pays en finançant des projets d'investissement durables et rentables. Nous cherchons à promouvoir l'innovation, la création d'emplois et la croissance des secteurs prioritaires. Notre orientation est également de favoriser l'inclusion financière en offrant des solutions de financement adaptées aux besoins des emprunteurs, qu'ils soient de grandes entreprises, des PME ou des entrepreneurs individuels.

- Question 4 : Quelles sont les conditions générales de crédit appliquées par la BEA dans le cadre du financement des projets d'investissement ?

- Réponse : Les conditions générales de crédit appliquées par la BEA dans le cadre du financement des projets d'investissement sont déterminées en fonction de plusieurs facteurs. Cela inclut les caractéristiques spécifiques du projet, la situation financière de l'emprunteur, les garanties proposées et les risques associés au crédit. Les conditions générales peuvent varier en termes de taux d'intérêt, de modalités de remboursement, de période de grâce, de covenants financiers et d'autres paramètres qui sont négociés au cas par cas.

- Question 5 : Quels sont les secteurs ou les domaines prioritaires pour lesquels la BEA accorde le crédit d'investissement ?

- Réponse : La BEA accorde une importance particulière à certains secteurs et domaines prioritaires dans l'octroi du crédit d'investissement. Ces secteurs sont sélectionnés en fonction de la politique et de la stratégie de la banque, ainsi que des priorités économiques du pays. Les secteurs prioritaires peuvent varier en fonction du contexte économique et des objectifs de

développement du pays. Cependant, parmi les secteurs fréquemment identifiés comme prioritaires, nous pouvons citer l'industrie manufacturière, les infrastructures, les énergies renouvelables, l'agriculture, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC), ainsi que le secteur des services. Nous cherchons à soutenir des projets d'investissement dans ces secteurs clés, qui sont considérés comme moteurs de la croissance économique, de la création d'emplois et de l'innovation. Il est important de noter que les secteurs prioritaires peuvent évoluer en fonction des politiques économiques et des opportunités émergentes, et que la BEA reste ouverte à examiner les projets dans d'autres secteurs pertinents.

5.2.2 Partie 2 : Processus de suivi et d'évaluation du crédit d'investissement

- Question 1 : Comment la BEA assure-t-elle le suivi des projets financés par le crédit d'investissement ?

- Réponse : La BEA accorde une grande importance au suivi des projets financés par le crédit d'investissement. Nous avons mis en place un processus de suivi régulier qui comprend des échanges fréquents avec les emprunteurs, des rapports périodiques sur l'avancement du projet et des visites sur site si nécessaire. Nous évaluons la réalisation des objectifs fixés, le respect des échéances et des indicateurs de performance, et nous sommes disponibles pour offrir un soutien supplémentaire en cas de besoin.

- Question 2 : Quelles sont les mesures mises en place par la BEA pour évaluer l'impact des projets financés sur l'économie et la société ?

- Réponse : L'évaluation de l'impact des projets financés par la BEA est une préoccupation majeure. Nous utilisons diverses mesures pour évaluer cet impact, notamment en surveillant la création d'emplois, la croissance économique, les retombées locales, l'innovation et d'autres facteurs pertinents pour chaque projet. Nous collaborons également avec des partenaires externes et des experts sectoriels pour réaliser des évaluations approfondies de l'impact économique, social et environnemental des projets financés.

- Question 3 : Comment la BEA accompagne-t-elle les emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet ?

- Réponse : La BEA accorde une attention particulière à l'accompagnement des emprunteurs tout au long de la réalisation de leur projet. Nous mettons à leur disposition une équipe d'experts dédiés qui les soutient dans chaque étape du processus. Cela comprend des conseils stratégiques, des échanges réguliers, des rencontres pour discuter des défis et des opportunités,

ainsi que des conseils sur la gestion financière, la gestion des risques et d'autres aspects liés au projet. Nous sommes engagés à offrir un accompagnement personnalisé pour maximiser les chances de succès des projets financés.

- Question 4 : Quelles sont les procédures de suivi des remboursements et de gestion des risques liés au crédit d'investissement ?

- Réponse : La BEA dispose de procédures solides de suivi des remboursements et de gestion des risques liés au crédit d'investissement. Nous surveillons de près les échéances de remboursement convenues avec les emprunteurs et nous communiquons régulièrement avec eux pour s'assurer que les paiements sont effectués en temps voulu. En ce qui concerne la gestion des risques, nous identifions les risques potentiels liés au projet et nous mettons en place des mesures appropriées pour les atténuer, notamment en exigeant des garanties et en ajustant les conditions de crédit si nécessaire.

- Question 5 : Quels sont les critères utilisés par la BEA pour mesurer la performance des projets financés par le crédit d'investissement ?

- Réponse : La BEA utilise une combinaison de critères pour mesurer la performance des projets financés par le crédit d'investissement. Cela peut inclure des critères financiers tels que le retour sur investissement, le taux de rentabilité interne et l'amélioration de la situation financière de l'emprunteur. Nous évaluons également la réalisation des objectifs du projet, la création d'emplois, l'impact environnemental, ainsi que d'autres critères spécifiques à chaque projet. Ces critères nous aident à évaluer la réussite du projet et à apporter des ajustements si nécessaire.

5.2.3 Partie 3 : Perspectives et expériences

- Question 1 : Comment trouvez-vous trouvé le processus de demande de crédit d'investissement auprès de la BEA ?

- Réponse : Le processus de demande de crédit d'investissement auprès de la BEA est conçu pour être transparent, structuré et axé sur les besoins des emprunteurs. Nous avons travaillé dur pour simplifier les procédures et rendre le processus aussi fluide que possible. De nombreux emprunteurs ont trouvé le processus de demande relativement clair et bien organisé. Nous fournissons des formulaires de demande détaillés qui guident les emprunteurs à travers les différentes étapes du processus. De plus, notre équipe de professionnels des relations avec les clients est disponible pour répondre aux questions et fournir un soutien tout au long du processus de demande. Nous reconnaissons également l'importance de respecter des délais

raisonnables et de communiquer de manière efficace avec les emprunteurs pour garantir une expérience positive. Toutefois, nous restons ouverts à recevoir des commentaires et des suggestions d'amélioration de la part de nos emprunteurs, afin de continuer à améliorer notre processus et à offrir un service de qualité.

- Question 2 : Quels sont les avantages et les défis qu'on rencontre à en obtenir le crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : L'obtention du crédit d'investissement de la BEA présente plusieurs avantages significatifs. Tout d'abord, nos emprunteurs bénéficient de conditions de financement compétitives, avec des taux d'intérêt attractifs et des modalités de remboursement flexibles. De plus, nous offrons un accompagnement personnalisé tout au long du processus, en fournissant des conseils et un soutien financier adapté aux besoins de chaque projet. Cependant, il est important de noter que certains défis peuvent se présenter, tels que la nécessité de fournir des garanties solides et de respecter les engagements de remboursement.

- Question 3 : Comment la BEA soutient un projet d'investissement ?

- Réponse : La BEA a apporté un soutien essentiel à notre projet d'investissement. En plus du financement accordé, nous avons bénéficié d'un accompagnement personnalisé tout au long de la réalisation du projet. Nous avons pu accéder à des conseils stratégiques, à des expertises techniques et à des ressources complémentaires fournies par l'équipe de la BEA. Ce soutien global nous a permis de surmonter les défis et de maximiser les chances de réussite de notre projet.

- Question 4 : Quels sont les résultats ou les bénéfices obtenus grâce au crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : Grâce au crédit d'investissement de la BEA, nous avons pu réaliser avec succès notre projet d'investissement. Nous avons bénéficié d'une augmentation de notre capacité de production, d'une amélioration de notre compétitivité sur le marché, et d'une croissance de notre chiffre d'affaires. De plus, le financement de la BEA a renforcé notre crédibilité auprès des autres parties prenantes, ce qui a ouvert de nouvelles opportunités de partenariats et d'expansion.

- Question 5 : Quels sont les conseils ou les suggestions que vous pourriez donner à un client intéressé par le crédit d'investissement de la BEA ?

- Réponse : Nous conseillons aux autres emprunteurs intéressés par le crédit d'investissement de la BEA de bien préparer leur demande et de fournir des informations complètes sur leur projet. Il est essentiel de démontrer la viabilité économique du projet, de mettre en évidence les avantages concurrentiels et les perspectives de croissance. De plus, il est recommandé de consulter les experts de la BEA pour bénéficier de conseils personnalisés et de recommandations spécifiques à chaque projet. Enfin, nous encourageons les emprunteurs à maintenir une communication étroite avec l'équipe de la BEA tout au long du processus, afin de maximiser les opportunités de réussite.

Commentaires

Lors de cet entretien, nous avons pu discuter en détail des politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA, du processus de suivi et d'évaluation des projets, ainsi que des perspectives et expériences des emprunteurs. Nous avons abordé les critères d'octroi du crédit d'investissement, l'évaluation de la viabilité des projets, les objectifs et orientations de la BEA, ainsi que les conditions générales de crédit appliquées. Nous avons également examiné les secteurs prioritaires pour lesquels la BEA accorde le crédit d'investissement.

Section 3 : L'étude d'un dossier de crédit d'investissement à moyen terme

La banque chargée d'accorder un prêt d'investissement doit évaluer la rentabilité potentielle du projet d'investissement. Son objectif est de s'assurer que, à la fin de la période de remboursement, l'emprunteur sera en mesure de rembourser le prêt. Pour ce faire, la banque effectue une analyse approfondie du projet en se basant sur l'étude technico-économique fournie par le demandeur de crédit.

Dans cette section, nous aborderons une étude de cas pratique d'un dossier de crédit d'investissement. Cette étude de cas nous permettra d'explorer de manière concrète les différentes étapes et éléments impliqués dans l'évaluation et l'analyse d'une demande de crédit d'investissement.

1. L'étude technico-économique du projet

Afin de mieux évaluer un projet d'investissement, il est essentiel de réaliser préalablement une étude technico-économique, qui constitue la première étape dans la concrétisation d'un nouveau projet, le lancement d'un nouveau produit ou l'expansion vers un

nouveau marché. Cette étude vise à fournir toutes les informations nécessaires concernant l'entreprise (lieu d'exploitation, ressources humaines, etc.) ainsi que son environnement (prévisions de chiffre d'affaires, concurrents, etc.).

1.1 Présentation de l'entreprise

Il s'agit d'une entreprise créée sous forme d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée « EURL X » issu d'une famille à tradition industrielle et avec une expérience avérée dans les domaines suivants : l'automatisme, le verre et ses transformations, ainsi que la menuiserie aluminium.

Cette dernière activité est assurée par l'EURL X, spécialisée dans le revêtement de façade, rideau et panneaux, ainsi que dans les cloisons amovibles.

A citer pour exemple, l'entreprise a réalisé divers projets comme :

- L'université de Tipaza ;
- L'université de MOSTAGANEM ;
- L'université de CONSTANTINE ;
- Siège de NAFTAL de la Wilaya d'Annaba ;
- La protection civile de l'aéroport international HOUARI BUMEDIENE.

1.2 Présentation du projet

Cette étude porte sur l'extension de l'entreprise de menuiserie aluminium par acquisition de nouveaux équipements dans le but d'accroître ses capacités d'intervention. Cela coulera au total 16 610 477,58 DA. Dans le détail, ces matériaux sont :

- Chariot élévateur HEU neuf
- Compresseur Kaeser
- Poste à souder Aluminium
- Ligne industrielle de fabrication de porte et fenêtres.

En renouvelant ses moyens, l'entreprise vise à améliorer la qualité de ses travaux, la satisfaction de ses clients et envisage même d'accroître sa part de marché.

En escomptant avoir une plus grosse part du marché, honorer ses engagements déjà pris et prétendre à réaliser dans les délais et dans les règles de l'art d'autres chantiers, il est important que l'entreprise se procure les moyens nécessaires et procède au renouvellement de ces investissements.

En effet les investissements de l'entreprise sont amortis à 65%, pour que celle-ci puisse continuer à travailler. L'entreprise n'a pas d'autre choix que d'acquérir les moyens de sa survie et de son extension.

1.3 L'impact du projet

Le projet a un impact sur l'investisseur lui-même en lui permettant d'acquérir le matériel dont il a besoin pour son financement, mais aussi le projet aura un impact bénéfique sur les plans économique, social et environnemental.

1.3.1 Impact du projet sur le plan social

- sur l'emploi : création d'emplois directs et indirects qui assure des revenus stables aux foyers ;
- Résorption du chômage ;
- Contribution de manière significative au développement de la qualité de vie de la population.

1.3.2 Impact du projet sur le plan économique

Les impacts économiques de ce projet sont divers et variés, il recèle diverses retombées sur l'économie régionale et nationale, notamment :

- La création d'emplois participera à la création de richesse et au développement économique.
- Participation au dynamisme économique.
- Contribution du projet au développement local à travers le développement de la sous-traitance.

1.3.3 Impact du projet sur l'environnement

Il n'existe aucun effet négatif sur l'environnement, au contraire, ce genre de projet contribue au développement de l'environnement.

En effet, l'homme ne vit pas tout seul et isolé, il vit dans un environnement dont il est totalement dépendant, c'est pour cela il faut prendre conscience et faire prendre conscience à chacun de l'importance de protéger l'environnement. Car protéger l'environnement, c'est protéger l'humanité et permettre qu'elle survive.

Et enfin, aujourd'hui, il n'existe aucun matériau ressemblant à l'aluminium. Ce métal semi-précieux est léger, résistant à la corrosion, solide, non magnétique, non toxique, esthétique et indéfiniment incroyable.

Il s'agit du matériau le plus durable et renouvelable, 100% recyclable, nécessitant un entretien minimal et simple pour une durabilité maximale, la résistance naturelle du matériau permet d'assurer un vrai retard à l'effraction.

C'est un matériau incombustible et sans émission de vapeurs nocives, toutes les formes, toutes les ouvertures et les grandes dimensions sont possible, c'est une menuiserie adaptable à toutes les architectures, aussi bien en neuf qu'en rénovation, grâce à la finesse des profilés, les fenêtres en aluminium laissent passer 15% de lumière en plus. L'aluminium est parfaitement stable ; il ne change pas de dimension, ne se craquèle pas, ne joue pas ; toutes ses performances sont pérennes, son étanchéité est parfaite aussi bien à l'air, qu'à l'eau et au vent, il isole du chaud, du froid et répond aux exigences des réglementations thermiques en vigueur. Ce dernier intègre des vitrages épais offrant ainsi une isolation acoustique élevée.

1.4 Evaluation financière

1.4.1 Cout du projet

L'acquisition des équipements et matériels coutera au total 16 610 477,58 DA, dont le détail est le suivant :

Tableau N°13 : le cout du projet

Désignation	Qt	Monnaie	Montant en monnaie de transaction	Montant HT en DA	Montant TTC en DA
Chariot élévateur HEU neuf	1	DA	2 478 632,48	2 478 632,48	2 900 003,00
Compresseur Kaeser	1	DA	2 162 232,32	2 162 232,12	2 529 811,58
Poste à souder Aluminium	2	DA	1 057 300,00	1 057 300,00	1 237 041,00
Ligne industrielle de fabrication de porte et fenêtres	1	Euro	79 549,009	943 625,009	943 625,00
Total					16 610 477,58

Source : document interne de la BEA

Le cout total du projet s'élève à 16 610 477,58 DA.

1.4.2 Structures de financement

Le cout du projet est constitué de la valeur d'acquisition des équipements et matériels nécessaires pour le bon fonctionnement de l'entreprise qui s'élève à 16 610 477,58 (voir le tableau ci-dessus).

Pour pouvoir concrétiser ce projet un crédit d'investissement de 7 000 000,00 DA est sollicité dans les conditions suivantes Taux d'intérêt de 5,25%, délai de remboursement 7 ans et une période de différé de deux années.

- Montant total : 16 610 477,58 DA, dont :
- Apport du promoteur : 9 610 477,58 (soit 58% du coût) ;
- Crédit d'investissement : 7 000 000,00 (soit 42% du coût).

Tableau N°14 : tableau récapitulatif de la structure de financement du projet

Coût total	Apport du promoteur	Crédit bancaire
16 610 477,58	9 610 477,58	7 000 000,00

Source : réaliser à partir les données de la BEA

1.4.3 Durée et nature d'exploitation

1.4.3.1 Hypothèse de travail

288 jours d'activité / an, compte tenu des congés, week-end, fêtes religieuses et légales.

1.4.3.2 Le chiffre d'affaires

La société obtient son plan de charge par voie de soumission, ce qui rend ces prévisions et ses budgets flexibles, afin d'estimer son chiffre d'affaires annuelle je me suis basé dans le cadre de cette étude sur les statistiques des quatre dernières années. Le chiffre d'affaires annuel prévisionnel a été estimé sur la base du chiffre d'affaires moyen des quatre derniers exercices, pour la première année et en prévoyant une progression de 10% chaque année. Les résultats présentent comme suit :

Tableau N° 15 : tableau récapitulatif du chiffre d'affaires des quatre dernières années

Période	CA
2016	74 988 696 ,00
2017	58 323 342,00
2018	39 467 130,00
2019	60 418 168,04
CA TOTAL	233 197 336,04
CA MOYEN	58 299 334,01

Source : réaliser à partir les données de la BEA.

Le chiffre d'affaires obtenu par exercice est le suivant :

Tableau N° 16 : tableau récapitulatif des chiffres d'affaires prévisionnel

Exercice	Chiffre d'affaires estimé
CA MOYEN	58 299 334,01
N	64 129 267,41
N+1	70 542 194,15
N+2	77 596 413,57
N+3	85 356 054,93
N+4	93 891 660,42

Source : réaliser à partir les données de la BEA.

1.4.3.3 Frais du personnel

Le montant total annuel des salaires et des charges salariales représenté comme suit dans le tableau ci-après :

Tableau N° 17 : tableau récapitulatif des frais du personnel

Désignation	Nbr	Salaire	Sécurité sociale part ouvrière 9%	Cotisations temporaires 0.38%	IRG	Sécurité sociale part patronale 38,71%	Salaire net/salarié	Total mensuel (salaire+charges)	Total annuel
Cadres	2	35 000,00	3150,00	133,00	4420	13 549	27 297	40 845,50	980 292,00
Agents d'exécution	26	20 000,00	1800,00	76,00	986	7 742	17 138	24 880,00	7 762 560,00
Agent de maîtrise	3	25 000,00	2250,00	95,00	460	9 678	22 195	31 872,50	1 147 410,00
Total	31	80 000,00	7200,00	304,00	5866	30 968,00	66 630	97 598,00	9 890 26,00

Source : Document interne de la BEA.

La charge salariale totale annuelle sera donc égale à **9 890 262,00 DA**.

Pour les années N+1, N+2, N+3 et N+4, ils ont supposé une augmentation de cette charge de l'ordre de 3% chaque année.

1.4.3.4 Consommation de matière

La consommation de matières (ciment, sable, le béton armé, la brique) a été estimée sur la base du rapport entre la consommation et le chiffre d'affaires réalisé durant les quatre derniers exercices et la moyenne de ces quatre rapports est de l'ordre de 57%, les résultats se présentent comme suit :

Tableau N° 18 : tableau récapitulatif de la consommation de matières

Période	CA	Consommation	Taux des consommations
2016	74 988 696 ,00	37 513 670,00	50%
2017	58 323 342,00	32 661 071,00	56%
2018	39 467 130,00	25 299 448,00	64%
2019	60 418 168,04	38 236 308,89	63%
CA TOTAL	233 197 336,04	133 710 491,89	57%
CA MOYEN	58 299 334,01	33 427 622,97	57%

Source : document interne de la BEA.

L'extrapolation de ces résultats sur les cinq exercices à venir s'établi comme suit :

Tableau N°19 : tableau récapitulatif de la consommation de matières prévisionnelle

Exercice	Chiffre d'affaires estimé	Consommation	%
Consommation moyenne	58 299 334,01	33 427 622,97	0,57
N	64 129 267,41	36 770 385,27	0,57
N+1	70 542 194,15	40 447 723,79	0,57
N+2	77 596 413,57	44 492 16,17	0,57
N+3	85 356 054,93	48 941 382,79	0,57
N+4	93 891 660,42	53 835 521,07	0,57

Source : réaliser à partir les données de la BEA.

1.4.3.5 Frais Divers

Les frais divers ont été estimés sur la base des données des quatre dernières années et les résultats se résument comme suit :

Tableau N°20 : tableau récapitulatif de frais divers

Période	CA	Charges	Taux
2016	74 9888 696,00	12 654 133,00	17%
2017	58 323 342,00	8 196 323,00	14%
2018	39 467 130,00	3 341 135,00	8%
2019	60 418 168,04	3 320 199,05	5%
CA TOTAL	233 197 336,04	27 511 790,05	12%
CA MOYEN	58 299 334,01	6 877 947,51	12%

Source : Document interne de la BEA

L'estimation des frais divers des cinq premières années s'établit comme suit :

Tableau N°21 : tableau récapitulatif des frais divers prévisionnel

Exercice	Chiffre d'affaires estimé	Charges	%
Charges moyennes	58 299 334,01	6 877 947,51	0,12
N	64 129 267 ,41	7 565 742,26	0,12
N+1	70 542 194,15	8 322 316,49	0,12
N+2	77 596 413,57	9 154 548,14	0,12
N+3	85 356 054,93	10 070 002,95	0,12
N+4	93 891 660,42	11 077 003,25	0,12

Source : établie à partir les données de la BEA

1.4.3.6 Les frais financiers

Les conditions bancaires sur lesquelles je me suis basé pour le calcul des intérêts sont les suivantes :

-Taux d'intérêt : 5,25%.

-Délai de remboursement : 5ans ;

-Période de différé : deux années ;

-Annuité constante de fin de période ;

L'emprunt à mobiliser est de 7 000 000 DA

Tableau N°22 : tableau récapitulatif de l'intérêt à payer chaque année et le restant dû à la fin de chaque exercice

Période	Intérêts	Restant dû
N	-	7 000 000,00
N+1	-	7 000 000,00
N+2	343 004,36	5 742 110,00
N+3	275 653,53	4 416 868,27
N+4	204 696,55	3 020 669,56
N+5	129 940,35	1 549 713,76
N+6	51 181,50	-
TOTAUX	1 004 476,29	

Source : réalisé par nos-soins

1.4.3.7 Les dotations aux amortissements⁸⁰

Les dotations annuelles d'amortissement sont composées de celles relatives aux anciennes immobilisations et de celles des acquisitions objet de la présente étude.

- Dotation des anciennes immobilisations : 7 195 696,88
- Dotation des acquisition nouvelles :

Tableau N° 23 : tableau des dotations aux amortissements des acquisitions nouvelles

Désignation	Montant HT	Durée d'amort	Annuité de N à N+3
Chariot élévateur HEU neuf	2 478 632,48	10	247 863,25
Compresseur Kaeser	2 162 232,12	7	308 890,30
Poste à souder Aluminium	1 057 300,00	7	151 042,86
Ligne industrielle de fabrication de porte et fenêtres	9 943 625,00	10	994 362,50
Total	15 641 789,60		1 702 158,91

Source : document interne de la BEA.

Dotation d'amortissement total 'élève à **8 897 855,79 DA**.

1.4.4 Les avantages fiscaux⁸¹

Ce projet est inscrit dans le cadre du dispositif ANDI, il bénéficiera des avantages fiscaux relatifs à la réalisation et à l'exploitation suivants :

***Phase de réalisation :**

- Franchise de TVA pour les biens entrants directement dans la réalisation de l'investissement.
- Exonération des droits de douane pour les équipements à importer ;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement.

***Phase d'exploitation :**

- Exonération des impôts et taxes ^pour une période de 03 ans à raison de 50%.

⁸⁰ Document interne de la BEA.

⁸¹ Document interne de la BEA.

2. Analyse financière du projet

La sécurité étant primordiale pour une banque, celle-ci doit choisir soigneusement ses emprunteurs. C'est pourquoi l'étude de crédit revêt une grande importance, tant d'un point de vue comptable que financier, afin de garantir une meilleure sécurité.

2.1 L'analyse de l'équilibre financiers

L'équilibre financier est évalué en utilisant trois indicateurs fondamentaux (qui sont des outils d'évaluation et d'aide à la prise de décision) : le fonds de roulement net global, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette. Chaque indicateur est calculé en faisant la différence entre les ressources et les emplois correspondant au même cycle. L'objectif est d'atteindre l'équilibre financier. Cette analyse approfondie de la structure financière de l'entreprise nécessite d'abord la transformation des bilans comptables en bilans financiers. Je présente ci-dessous les bilans financiers modifiés, qui ont été préparés à partir des bilans comptables fournis par la banque pour l'entreprise (Annexe 01 et 02) :

- **Actif du bilan financier**

Tableau N° 24 : Bilan financier actif des exercices réels (Milliers DA)

Actif	2016	2017	2018
Actif immobilisé	42771	37 769	31 060
Immobilisation nette	40 063	34 553	27 357
Actifs financiers non courant	2 708	3 216	3 703
Actif circulant	47 380	62876	84 189
VE :			
Marchandises, matière et fourniture	11 792	6 367	13 059
VR :			
Clients et factures/Etablir	30 209	46 522	58 532
Autres débiteurs	4 000	3 377	2800
Impôts et assimilés	1 079	933	707
VD :			
Comptes bancaires	300	5 677	9 091
Total actif	90 151	100 645	115 249

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Tableau N°25 : bilan financier prévisionnel actif (KDA)

Actif	2019(N)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Actif immobilisé	30 280	21 382	21 382	12 484	10 782	9080	7377
Immobilisation nette	30 280	21 382	21 382	12 484	10 782	9080	7377

Actifs financiers non courant	0	0	0	0	0	0	0
Actif circulant	24 742	38 075	42 808	57 813	54 676	43033	82229
VE :							
Marchandises, matière et fourniture	0	0	7 415	8 157	8 972	17213	18935
VR :							
Clients et factures/Etablir	21 376	23 514	19 399	21 339	23 473	25820	28402
Autres débiteurs	2 800	2800	0	0	0	0	0
Impôts et assimilés	0	0	0	0	0	0	0
VD :							
Comptes bancaires	566	11 761	15 994	28 317	22 231	23787	34892
Total actif	55 022	59 457	64 190	70 297	65 458	75900	89606

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

- **Passif du bilan financier**

Tableau N°26 : bilan financier passif des exercices réels (KDA)

Passif	2016	2017	2018
Fonds propres	11 763	12 541	12 986
Fonds social ou personnel	11 000	11 000	11 000
Résultat de l'exercice	1 050	778	445
Réserves			77
Provision à caractère de réserve			1464
Autres cap prop-Report à nouveau	-287	763	0
DLMT	4 375	2 625	875
Emprunt et dettes financières	4 375	2 625	875
DCT	74 013	85 479	101 387
Fournisseurs, Effet à payer	27 390	38 219	52 880
Impôt d'exploitation Dus	5 032	7 206	8 646
Autres dettes à moins d'un an	40 620	40 054	39 861
Avances bancaires	971	0	0
Total passif	90 151	100 645	115 248

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Tableau N°27 : bilan financier prévisionnel passif (KDA)

Passif	2019(N)	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds propres	12 532	15 649	20 217	26 114	34 013	44131	57443
Fonds social ou personnel	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11000	11000
Réserve							
Résultat de l'exercice	1 532	3 117	4 568	5 896	7 899	10118	13312
Provision à caractère de réserve	-	-	-	-	-	-	-
Autres cap prop-Report à nouveau		1 532	4 649	9 218	15 114	23013	33131
DLMT	7000	7000	5742	4417	3020	1550	0
Emprunt et dettes financières	7000	7000	5742	4417	3020	1550	0
DCT	35489	36808	38230	39765	28424	30219	32163
Fournisseurs, Effet à payer	9192	10112	11123	12235	13458	14804	16285
Impôt d'exploitation Dus	13297	13696	14107	14530	14966	15415	15878
Autres dettes à moins d'un an	13 000	13000	13000	13000	0	0	0
Avances bancaires	0	0	0	0	0	0	0
Total passif	55021	59457	64189	70296	65457	75900	89606

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Les bilans financiers détaillés me permettent de préparer les bilans financiers consolidés, qui regroupent les ressources et les emplois en grandes catégories. L'évaluation de ces catégories principales constitue une analyse de la structure financière, dont le but est de porter un jugement sur les équilibres financiers fondamentaux.

➤ **Analyse des grandes masses du bilan condensé**

Tableau N°28 : bilan en grandes masses actif (KDA)

Actif	2016	%	2017	%	2018	%	Prévis.31/12/2019	%
VI	42771	47,4	37769	37,5	31060	27	30280	55
VE	11792	13,1	6367	6,3	13059	11,3	0	0
VR	35288	39,1	50832	50,5	62039	53,8	24176	43,9
VD	300	0.3	5677	5,6	9091	7,9	566	1
Total	90151	100	100645	100	115249	100	55022	100

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Tableau N°29 : bilan en grandes masses passif (KDA)

Passif	2016	%	2017	%	2018	%	Prévis.31/10/19	%
Fpr	11763	13	12541	12,5	12986	11,3	12532	22,8
DLMT	4375	4,9	2625	2,6	875	0,7	7000	12,7
DCT	74013	82,1	85479	84,9	101387	88	35489	64,5
Total	90151	100	100645	100	115248	100	55021	100

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Tableau N°30 : bilan en grande masse prévisionnel actif (KDA)

Actif	2019(N)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
VI	30280	21382	21382	12484	10782	9080	7377
VE	0	0	7415	8157	8972	17213	18935
VR	24176	26314	19399	21339	23473	25820	28402
VD	566	11761	15994	28317	22231	23787	34892
Total	55022	59457	64190	70297	65458	75900	89606

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

Tableau N°31 : bilan en grande masse prévisionnel passif (KDA)

Passif	2019(N)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Fpr	12532	15649	20217	26114	34013	44131	57443
DLMT	7000	7000	5742	4417	3020	1550	0
DCT	35489	36808	38230	39765	28424	30219	32163
Total	55022	59457	64190	70296	65457	75900	89606

Source : réalisé par nos-soins à partir les données de la BEA

- **Calcul du FRN**

On peut calculer le fonds de roulement net global en utilisant les formules suivantes, que ce soit en partant du haut ou du bas du bilan :

-Par le haut du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{AI}$$

-Par le bas du bilan :

$$\text{FRN} = \text{AC} - \text{DCT}$$

Tableau N° 32 : calcul du FRN en KDA

Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Par le haut du bilan										
Capitaux permanents	16138	15166	13861	19532	22649	25959	30531	37033	45681	57443
VI	42771	37769	31060	30280	21382	21382	12484	10782	9080	7377
FRN	(26633)	(22603)	(17199)	(10748)	1267	4577	18047	26251	36601	50066
Par le bas du bilan										
AC	47380	62876	84189	24742	38075	42808	57813	54676	66820	82229
DCT	74013	85479	101387	35489	36808	38230	39765	28424	30219	32163
FRN	(26633)	(22603)	(17199)	(10748)	1267	4577	18047	26251	36601	50066

Source : réalisé à partir les données de la BEA

- **Calcul du BFR**

Le besoin de fonds de roulement se calcul comme suit :

$$\text{BFR} = (\text{VE} + \text{VR}) - \text{DCT} - \text{CBT}$$

Tableau N°33 : calcul du BFR en KDA.

Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
VE	11792	6367	13059	0	0	7415	8157	8972	17213	18935
VR	35288	50832	62039	24176	26314	19399	21339	23473	25820	28402
DCT - CBT	73042	85479	101387	35489	36808	38230	39765	28424	30219	32163
BFR	(25962)	(28280)	(26289)	(11313)	(10494)	(11416)	(10269)	4021	12814	15174

Source : réalisé à partir les données de la BEA

- **Calcul de la TN**

La trésorerie nette se calcul comme suit :

Tableau N° 34 : calcul de la TN en KDA

Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
FRN	(26633)	(22603)	(17199)	(10748)	1267	4577	18047	26251	36601	50066
BFR	(25962)	(28280)	(26289)	(11313)	(10494)	(11416)	(10269)	4021	12814	15174
TN	(671)	5677	9090	565	11761	15993	28316	22230	23787	34892

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Analyse de la structure financière et des résultats :

L'analyse des états financiers de la relation EURL X nous renseigne sur la situation suivante :

La structure financière de l'entreprise est déséquilibrée sur toutes les années réelles, est résultat de l'importance des immobilisations par apport aux capitaux permanents qui ne représente seulement 44% de l'actif immobilisé en 2018, le reste il a été financé par les dettes moins d'un an, qui sont considérés selon le gérant comme apport personnel. Ce qui a permis de dégager un fonds de roulement négatif et important à l'ordre de 17 199 kda pour l'exercice 2018. Cette situation sera réglée à partir de 2019 (selon l'étude présentée).

Un besoin de fonds de roulement est aussi négatif et très important exprimé durant tous les exercices réels (26 289 kda en 2018) cela revient à l'importance de la rubrique à moins d'un an qui représente 40% du passif circulant soient un montant de 39 861 kda en 2018, et poste fournisseurs avec un montant de 52 880 kda pour même exercice. De même pour les exercices prévisionnels mais à partir de l'année N+4 l'entreprise commence à dégager un BFR positif.

L'entreprise arrive à dégager une trésorerie positive sur toutes les années d'étude sauf en 2016, pour atteindre 23 787 kda en dernier exercice.

2.2 L'analyse de l'activité de l'entreprise

Le tableau des comptes de résultats (Annexe 03) est le document principal utilisé pour analyser l'activité de l'entreprise. À partir de ce tableau, nous calculerons les soldes intermédiaires de gestion (SIG) ainsi que la capacité d'autofinancement (CAF).

2.2.1 Les soldes intermédiaires de gestion

Tableau N°35 : calcul des soldes intermédiaires de gestion en KDA

Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
Chiffre d'affaires	74988	58323	39467	64129	70542	77596	85356	93891	103281	113609
Production stockée / immobilisée (+)	-8000	0	4500	0	0	0	0	0	0	0
PRODUCTION DE L'EXERCICE	66988	58323	43967	64129	70542	77596	85356	93891	103281	113609
Consommation (-)	37514	32661	25299	36770	40447	44492	48941	53835	59219	65141
Δ stock de matières et de marchandises (-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services extérieurs et autres consommations (-)	12652	8174	3338	6878	7565	8322	9154	10070	11077	12185

VALEUR AJOUTEE	16822	17488	15330	20481	22530	24782	27261	29986	32985	36283
Subventions d'exploitation reçus (+)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et charges sociales (-)	6977	8540	6974	9890	10187	10492	10807	11131	11465	11809
Impôts et taxes (-)	1340	1112	573	0	0	0	0	0	0	0
Résultat sur opération en commun (+)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8505	7836	7783	10591	12343	14290	16454	18855	21520	24474
Autres produits (+)	257	0	112	0	0	0	0	0	0	0
Dotations aux amortissements (-)	6781	6898	1	8898	8898	8898	8898	8898	8898	8898
Autres charges (-)	0	2	7195	0	0	0	0	0	0	0
RESULTAT OPERATIONNEL	1981	936	699	1693	3445	5392	7556	9957	12622	15576
Produits financiers (+)	0	283	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges financières (-)	349	206	115	0	0	343	275	205	130	51
RESULTAT FINANCIER	-349	77	-115	0	0	-343	-275	-205	-130	-51
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1632	1013	584	1693	3445	5049	7281	9752	12492	15525
Produits nets sur opérations de gestion (+/-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits nets sur opérations de capital (+/-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions exceptionnelles (+/-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Participations des salariés (-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôts sur les sociétés (-)	188	232	133	161	327	480	1383	1852	2373	2950
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1444	781	451	1532	3118	4569	5898	7900	10119	12575

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Avec :

Production de l'exercice = Chiffre d'affaires + Production stockée + Production
Immobilisé

Valeur ajoutée = Production de l'exercice - Consommation - Δ stock de matières et de
marchandises - Services extérieurs et autres consommations

Excédent brut d'exploitation = Valeur ajoutée + Subventions d'exploitation reçues -
Salaires et charges sociales - Impôts et taxes - Résultat sur opérations en commun

Résultat d'exploitation = EBE + Autres produits - Dotations aux amortissements –
Autres charges.

Résultat financier = Produits financiers – Charges financières.

Résultat courant avant impôts = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

Résultat exceptionnel = Produits exceptionnels – Charges exceptionnelles.

Résultat net de l'exercice = Résultat courant avant impôts + Résultat
exceptionnel - Participations des salariés - Impôts sur les sociétés

Interprétations des résultats :

Le résultat de l'exercice est positif chaque année, avec une croissance observée d'une année à l'autre à partir l'année 2019. Cette conclusion est basée sur les indicateurs et les soldes intermédiaires de gestion suivants :

La valeur ajoutée de l'entreprise est positive et significative, représentant sa richesse brute.

L'entreprise a généré un excédent brut d'exploitation tout au long de la période, grâce à sa valeur ajoutée importante. Cela signifie qu'elle dispose de suffisamment de ressources pour financer son cycle d'exploitation.

Le résultat financier est négatif en raison de l'absence de produits financiers.

Ces résultats encourageants couvrent l'analyse financière approfondie, indiquant que l'entreprise est en déséquilibre financier sur toutes les années réelles mais qui sera réglé à partir l'année 2019.

En conclusion, l'étude confirme que l'entreprise maintient un équilibre financier à partir l'année 2019, ce qui signifie qu'elle sera en bonne santé financière. Elle est rentable et a la capacité de contracter un crédit.

Cependant, l'étude doit être complétée par une évaluation de la rentabilité du projet d'investissement. Pour cela, il est nécessaire de déterminer et d'analyser les critères d'évaluation appropriés.

2.2.2 La capacité d'autofinancement

2.2.2.1 Calcul de la CAF à partir de l'EBE

Tableau N°36 : calcul de la CAF (méthode soustractive) en KDA

	Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6
	Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	8505	7836	7783	10591	12343	14290	16454	18855	21520	24474
+	Transfert de charges (d'exploitation)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	Autres produits (d'exploitation)	257	0	112	0	0	0	0	0	0	0
-	Autres charges (d'exploitation)	0	2	1	0	0	0	0	0	0	0
+/-	Quote-part de résultat sur opération faites en commun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	Produits financiers	0	283	0	0	0	0	0	0	0	0
-	Charges financières	349	206	115	0	0	343	275	205	130	51
+	Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

-	Charges exceptionnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Participations des salariés aux résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Impôts sur bénéfices	188	232	133	161	327	480	1383	1852	2373	2950
=	CAF	8225	7679	7646	10430	12016	13467	14796	16798	19017	21473

Source : réalisé par moi-même à partir les données de la BEA

2.2.2.2 Calcul de la CAF à partir du résultat net

Tableau N°37 : calcul de la CAF (méthode additive) en KDA

	Désignation	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+5
	Résultat net de l'exercice	1444	781	451	1532	3118	4569	5898	7900	10119	12575
+	Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	6781	6898	7195	8898	8898	8898	8898	8898	8898	8898
-	Reprise sur amortissement, provisions et pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
+	Charges exceptionnelles (Op. Faites-en capital)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	Quotes-parts des subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
=	CAF	8225	7679	7646	10430	12016	13467	14796	16798	19017	21473

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

L'entreprise a généré une capacité d'autofinancement positive chaque année, avec une amélioration d'une année à l'autre à partir de l'année 2019. Cela indique que l'entreprise génère de nouvelles richesses et est en mesure de rembourser ses emprunts, financer ses immobilisations, améliorer son niveau de fonds de roulement et rémunérer ses capitaux investis.

2.3 L'analyse des ratios

Afin d'identifier plus précisément les points forts et les points faibles de l'entreprise, une analyse des ratios est effectuée. Cette analyse permet également de suivre l'évolution de la situation financière de l'entreprise. À cette fin, plusieurs ratios seront calculés selon les formules suivantes :

2.3.1 L'analyse par les ratios de structure financière

Tableau N° 38 : calcul des ratios de structure financière

Ratios	Formule	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Financement permanent	C.permanent /actif fixe	0,38	0,40	0,45	0,64	1,06	1,21	2,44	3,43	5,03
Financement propre	C.propre/actif fixe	0,27	0,33	0,42	0,41	0,73	0,94	2,09	3,15	4,86
Financement des investissements	Actif fixe/ Σ actif	0,47	0,37	0,27	0,55	0,36	0,33	0,18	0,16	0,12
Financement total	C.propre/ Σ passif	0,13	0,12	0,11	0,23	0,26	0,31	0,37	0,52	0,58

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

Les taux de financement permanent montrent une évolution significative supérieure à 1 à partir de l'année 2019, ce qui révèle que l'actif immobilisé est entièrement financé par des capitaux longs.

De même, les taux de financement propre sont également supérieurs à 1 de l'année N+3, ce qui indique que l'actif immobilisé est entièrement financé par des capitaux propres qu'à partir de cette année.

Le ratio de financement des investissements a connu une légère régression à partir de l'année 2019, passant de 55% la première année à 12% la dernière année. Cela met en évidence l'importance de la politique d'investissement.

Le ratio de financement total évolue d'une année à une autre passant de 13% la première année à 58% la dernière année. Ce ratio évalue la part des ressources propres dans la structure globale de l'entreprise.

Ces ratios permettent d'évaluer la solidité de la structure financière de l'entreprise.

2.3.2 L'analyse par les ratios de rentabilité

Tableau N° 39 : calcul des ratios de rentabilité

Ratios	Formule	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Rentabilité commerciale	R.net/CAHT	0,02	0,01	0,01	0,02	0,04	0,06	0,07	0,08	0,10
Rentabilité économique	EBE/C.permanent	0,53	0,52	0,56	0,54	0,54	0,55	0,53	0,51	0,47
Rentabilité financière	R.net/C.permanent	0,09	0,05	0,03	0,08	0,13	0,18	0,19	0,21	0,22

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

Les taux de rentabilité, tant pour les actifs (rentabilité économique) que pour les capitaux propres (rentabilité financière), affichent des valeurs positives légèrement en baisse jusqu'à l'année 2019, à partir de cette dernière les taux commencent à augmenter sans cesse. Ces taux restent supérieurs à 10% pendant toutes les années d'étude, ce qui indique que l'entreprise est rentable.

Cela se vérifie sur les neuf années étudiées, ce qui témoigne de la contribution adéquate du chiffre d'affaires à la réalisation des résultats.

Il est à noter que lorsque les taux de rentabilité sont inférieurs à 5%, la rentabilité est considérée comme faible, tandis que les taux compris entre 5% et 10% indiquent une rentabilité moyenne. Les taux supérieurs à 10% témoignent quant à eux d'une bonne rentabilité.

2.3.3 L'analyse par les ratios de liquidité

Tableau N° 40 : calcul des ratios de liquidité

Ratios	Formule	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Liquidité générale	Actif circulant/DCT	0,64	0,73	0,83	0,70	1,03	1,12	1,45	1,92	2,21
Liquidité réduite	(VR+VD) /DCT	0,48	0,66	0,70	0,70	1,03	0,92	1,25	1,61	1,64
Liquidité immédiate	VD / DCT	0,004	0,07	0,09	0,01	0,32	0,42	0,71	0,78	0,79

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

En examinant les ratios de liquidité, on constate que la liquidité globale de l'entreprise est principalement déterminée par les montants à recevoir des clients. Par conséquent, il est

essentiel que la gestion de trésorerie accorde une attention particulière aux délais clients afin d'éviter des contraintes de liquidité.

2.3.4 L'analyse par les ratios de solvabilité

Tableau N° 41 : calcul des ratios de solvabilité

Ratios	Formule	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Indépendance financière	$C.\text{propre}/\Sigma\text{passif}$	0,13	0,12	0,11	0,23	0,26	0,31	0,37	0,52	0,58
Capacité de remboursement	$C.\text{propre}/DLMT$	2,68	4,78	14,84	1,79	2,32	3,52	5,91	11,26	28,47

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

Le ratio d'indépendance financière affiche des taux qui n'atteint pas les 50% qu'à partir l'avant dernière année (N+4) ce qui signifie que les CP de l'entreprise ne représente pas la moitié de ces ressources. Ce ratio fournis des informations sur la capacité de l'entreprise à être financièrement indépendante et autonome. Dans ce cas l'entreprise n'est pas autonome qu'à partir l'année (N+4).

La capacité de remboursement présente des taux croissant pour les six dernières années. Ces taux indiquent que les fonds propres couvrent largement les dettes à long et moyen terme.

Ces ratios de solvabilité démontrent des taux satisfaisants en ce qui concerne la capacité de remboursement, ce qui signifie que l'entreprise est en mesure d'honorer ses engagements à long terme avec aisance. Mais cette dernière ne dispose pas d'une autonomie financière à cause de l'importance de ses DCT.

2.3.5 L'analyse par les ratios de gestion

Tableau N°42 : calcul des ratios de gestion

Ratios	Formule	2016	2017	2018	2019	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Rotation des stocks	$\text{Stock moyen}/\text{cout d'achat de M/ise vendus} * 360j$									
Rotation des crédits clients	$\text{Compte client} + \text{EENE}/\text{CA(TTC)}$	120j	239j	444j	100j	100j	75j	75j	75j	75j
Rotation des dettes fournisseurs	$\text{Dettes Frs et compte rattachés}/\text{consommation en}$	219j	351j	627j	74j	75j	82j	82j	82j	82j

	provenance des tiers (TTC)									
--	----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Source : réalisé à partir les données de la BEA

Interprétation des résultats :

Les délais obtenus des fournisseurs ont enregistré une augmentation en 2017 et 2018, ce qui témoigne de la crédibilité de l'entreprise et de la confiance accordée par les fournisseurs à leur client. Cette situation explique également la réduction de la dépendance aux ressources externes au cours de ces années.

En ce qui concerne les délais clients, ils restent dans les normes et demeurent généralement inférieurs aux délais fournisseurs (sauf pour l'année 2019 et N+1). Les délais clients sont long qui peuvent être expliquée par le fait que notre entreprise évolue dans le secteur des travaux publics, où notre principal client est l'État. L'administration publique se caractérise souvent par une lenteur administrative dans le règlement des situations, ce qui impacte les délais de paiement.

3. L'évaluation de la rentabilité du projet d'investissement

Dans le cadre de l'analyse de rentabilité d'un projet d'investissement, une fois que les aspects financiers et non financiers ont été identifiés et évalués, il devient possible de calculer la rentabilité financière du projet en utilisant les données fournies par l'entreprise à la banque. Cette évaluation sera effectuée en appliquant différentes formules et méthodes décrites en détail dans le deuxième chapitre.

Néanmoins, cette partie se concentrera spécifiquement sur l'étude de la rentabilité du dossier de crédit d'investissement.

3.1 Détermination du plan de financement initial

Les cash-flows désignent les flux de trésorerie générés par les opérations d'une entreprise. Ils constituent un outil précieux pour les analystes et les créanciers afin d'évaluer la durabilité et la solvabilité d'une entreprise. Ils fournissent également des indications sur la capacité de l'entreprise à financer ses investissements.

Tableau N°43 : calcul du plan de financement initial en KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	6	7
Ressources								
CAF		10430	12016	13467	14796	16798	19017	21473
VRI								0
Récupération de BFR								11153
Total ressources	-	10430	12016	13467	14796	16798	19017	32626
Emplois								
Investissement initial	16 610							
Δ BFR	-	-	-	-	-	8793	2360	-
Total emplois	16 610	-	-	-	-	8793	2360	-
Cash-flows	-16 610	10430	12016	13467	14796	8005	16657	32626
Cash-flows cumulés	-16 610	-6180	5836	19303	34099	42104	58761	91387

Source : réalisé par nos-soins

3.2 Détermination des critères de rentabilité

Également connus sous le nom de critères d'évaluation d'un projet d'investissement, les critères utilisés pour évaluer financièrement les projets d'investissement incluent la Valeur Actuelle Nette (VAN), le Taux de Rentabilité Interne (TRI), la Durée de Récupération (DR) et enfin l'Indice de Profitabilité (IP), comme expliqué précédemment.

3.2.1 Détermination de la VAN

Pour assurer la solidité du projet nous avons pris un taux d'actualisation de 9% et qui est largement supérieur aux taux d'emprunt 5,25%.

Tableau N°44 : calcul de la VAN en KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	6	7
Cash-flow cumulés	-16610	-6180	5836	19303	34099	42104	58761	91387
Taux d'actualisation 12%	-	0,8929	0,7972	0,7118	0,6355	0,5674	0,5066	0,4523
Cash-flows actualisé	(16610)	(5518)	4154	13740	21670	23890	29768	41334
∑ cash-flows actualisé								129038
Investissement initial I0								16610
VAN								112428

Source : réalisé par nos-soins à partir des données de la BEA

Interprétation des résultats :

L'investissement est considéré rentable lorsque la valeur actualisée des revenus prévus dépasse le montant des capitaux investis. Dans ce cas, la Valeur Actuelle Nette (VAN) est positive ($VAN > 0$) et s'élève à 112428 KDA. Cela démontre que le projet d'investissement présente une rentabilité significative par rapport aux capitaux investis.

Le projet est considéré rentable car les flux de trésorerie actualisés (CFA) permettent de récupérer l'investissement initial (I0) et de générer un excédent de trésorerie.

3.2.2 Détermination De taux de rentabilité interne

TRI= 49,6%

Le taux de rentabilité interne est satisfaisant puisqu'il est largement supérieur au taux d'actualisation étant de 12%, ceci indique que le projet supporte des capitaux à un maximum de 49,6%

3.2.3 Détermination de délai de récupération

Tableau N°45 : détermination des cash-flows actualisé en kda

Cash-flows actualisé	0	1	2	3	4	5	6	7
Cash-flows actualisé	(16610)	(5518)	4154	13740	21670	23890	29768	41334
Cash-flows actualisés cumulés	(16610)	(22128)	(17974)	(4234)	17436	41326	71094	112428

Source : réalisé par nos-soins

Par la méthode de l'interpolation linéaire nous obtenons :

$$n = 4 \text{ (2022) CFA cumulés} = 17436$$

$$n = ? \text{ CFA cumulés} = I0 = 16610$$

$$n = 5 \text{ (2023) CFA cumulés} = 41326$$

$$DR = 4 + (5 - 4) \times \frac{17436 - 16610}{17436 - 41326}$$

DR = 3 ans et 9 mois

Interprétation des résultats :

Le délai de récupération (DR) du projet est de 3 ans, 9 mois. Ce calcul est important pour la banque car il lui permet de déterminer la période pendant laquelle elle peut accorder un report de remboursement sur son prêt.

3.2.4 Détermination de l'indice de profitabilité

Rappelons que :

$$IP = \frac{\sum \text{Cash-flows actualisé}}{I_0}$$

En appliquant la formule on obtient :

$$IP = \frac{112428}{16610}$$

$$IP = 6,77$$

Interprétation des résultats :

Un indice de profitabilité supérieur à 1 indique que le projet est financièrement rentable et qu'il génère de la valeur. Dans ce cas, l'indice de profitabilité (IP) est de 6,77 ce qui signifie que pour chaque dinar investi, 5,04 DA seront générés. Cela représente un gain significatif pour l'entreprise.

L'importance de l'indice de profitabilité souligne également la rentabilité du projet d'investissement. Ainsi, selon cet indice, il est justifié d'investir dans ce projet.

3.3 Détermination du plan de financement final

Tableau N° 46 : calcul de la CAF après financement en KDA

Désignation	1	2	3	4	5	6	7
CA	64129	70542	77596	85356	93891	103281	113609
Total des charges	53538	58199	63306	68902	75036	81761	23994
Intérêts	-	-	343	276	205	130	51
EBE	10591	12343	13947	16178	18650	21390	89564
Amortissement	8898	8898	8898	8898	8898	8898	8898
Résultat Brut d'Exploitation	1693	3445	5049	7280	9752	12492	80666
IBS 19%	161	327	480	1383	1853	2373	15326

Résultat Net	1532	3118	4569	5897	7899	10119	65340
Amortissement	8898	8898	8898	8898	8898	8898	8898
CAF après financement	10430	12016	13467	14795	16797	19017	74238

Source : réalisé par nos-soins

Tableau N°47 : calcul du plan de financement final en KDA

Désignation	0	1	2	3	4	5	6	7
Ressources								
CAF		10430	12016	13467	14795	16797	19017	74238
Récupération du BFR								11153
Emprunt	7000							
Apport	9610							
Total ressources	16610	10430	12016	13467	14795	16797	19017	85391
Emplois								
Investissement initial	16610							
ΔBFR						8793	2360	-
Remboursement de l'emprunt	-	-	1258	1325	1396	1471	1550	-
Total emplois	16610	0	1258	1325	1396	10264	3910	0
Cash-flows	0	10430	10758	12142	13399	6533	15107	85391

Source : réalisé à partir les données de la BEA

L'étude réalisée au sein de la BEA sur une entreprise industrielle a révélé des résultats très satisfaisants, confirmant la rentabilité et la solvabilité du projet. Voici un récapitulatif de cette étude :

La Valeur Actuelle Nette (VAN) du projet est positive, ce qui signifie un enrichissement de 112428 KDA.

Le Taux de Rentabilité Interne (TRI) confirme la solidité du projet. En effet, avec un TRI de 46,6%, il dépasse largement le taux d'actualisation de 12%.

Le délai de récupération du projet est de 3 ans et 3 mois, ce qui est inférieur à la durée du leasing.

L'Indice de Profitabilité (IP) est encourageant, prévoyant un rendement de 5,77 DA pour chaque dinar investi.

Ces résultats démontrent clairement la rentabilité et la viabilité du projet, fournissant une base solide pour prendre des décisions d'investissement.

4. L'analyse du risque

Le marché algérien de l'aluminium est en plein extension, plusieurs projets de rénovation, de construction, d'infrastructures sont lancés, l'EURL « X » intervient dans un créneau porteur et développe une activité sa concurrence est quasiment nulle, génératrice d'une valeur ajoutée appréciable. Cette dernière développera de plus en plus son activité grâce à la qualité des prestations offertes, compétences professionnelles de ses dirigeants. Cela nous encourage à s'engager avec cette relation, en lui accordant un CMT de 7000 KDA, pour une durée de 5ans dont une année de différé, sous couvert des garanties suivantes :

Celle mises en place :

- Nantissement des BDC pour une montant de 4000 Kda.
- Gage du matériel roulant pour un montant de 3913 Kda.
- Provision pour cautions : 1129 kda.
- Caution per/sol de l'associé unique : 8000 kda (à actualiser à hauteur de nos engagement)
- Caution per/sol de Mr X : 7000 kda (à actualiser à hauteur de nos engagement)
- DAM à notre profit en 1^{er} rang : 12500 kda.

Celle à mettre en place :

- Nantissement des marchés en cours de réalisation.
- Nantissement des équipements à financer : 16610 kda.

Conclusion du chapitre

La prise de décision d'investir dans un projet repose principalement sur l'évaluation de son intérêt économique, qui se traduit par le calcul de sa rentabilité. La rentabilité d'un projet est déterminée par la comparaison entre les coûts engendrés par l'investissement et les bénéfices qu'il génère. Si les bénéfices excèdent les coûts de l'investissement, le projet est considéré comme rentable.

Dans le cas présent, nous sommes convaincus que ce projet, qui crée des emplois et est rentable à bien d'autres égards sur l'économie, sera bénéficiaire dès la deuxième année d'exercice. Les excédents générés permettront de constituer une trésorerie relativement prospère, ce qui facilitera les remboursements des emprunts contractés.

Étant donné l'impact social, la rentabilité et la solvabilité évidents de cet investissement, il est tout à fait justifié de prétendre à un financement bancaire.

Conclusion générale

Dans un contexte concurrentiel croissant, les entreprises s'efforcent d'atteindre une rentabilité accrue, une capacité de production supérieure et cherchent à étendre leur présence sur les marchés nationaux et internationaux. À travers notre modeste travail, nous avons cherché à mettre en évidence l'importance de la banque dans le financement et le développement de l'activité économique en réalisant des opérations de crédit d'investissement.

Le crédit bancaire est l'une des alternatives auxquelles les entreprises algériennes ont recours pour financer leurs investissements. Cependant, nous avons constaté que ce processus comporte des risques qui peuvent ralentir, voire conduire à la faillite d'une banque.

C'est pourquoi toute demande de crédit doit faire l'objet d'une analyse préalable rigoureuse. Les données financières liées à l'octroi de crédit bancaire correspondent à une étude approfondie du passé, du présent et du futur de l'entreprise. Cette démarche permet au banquier d'évaluer la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur, ainsi que la viabilité et la rentabilité des projets d'investissement envisagés.

Nous avons à souligner l'importance de l'approche adoptée dans l'étude et l'analyse des dossiers de crédit par les banques. Elles ne doivent pas se limiter à l'examen des seuls documents comptables fournis par le client, mais doivent élargir leur analyse à d'autres facteurs, dont la "confiance" joue un rôle crucial dans la prise de décision d'octroi ou de refus de crédit. Cependant, il est important de noter que la confiance seule ne suffit pas, car la bonne volonté de l'emprunteur à honorer ses engagements ne garantit pas nécessairement sa solvabilité à long terme.

Notre recherche repose sur une méthodologie rigoureuse, combinant une revue de littérature approfondie et une étude empirique, afin de mieux comprendre le processus de financement des investissements au sein de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

Pour commencer, nous avons effectué une revue de littérature approfondie, en consultant des ouvrages spécialisés, des textes réglementaires algériens et des publications académiques, afin de nous familiariser avec les aspects théoriques et conceptuels du crédit d'investissement et de la gestion des risques associés.

En complément de cette revue de littérature, nous avons mené une étude empirique basée sur des entretiens semi-structurés avec des professionnels du secteur bancaire et des experts en investissement de la BEA. Ces entretiens nous ont permis de recueillir des

informations qualitatives précieuses sur les pratiques et les processus internes de la banque en matière de financement des investissements.

L'approche mixte que nous avons adoptée, combinant revue de littérature et étude empirique, nous a permis de bénéficier à la fois des connaissances théoriques existantes et des insights pratiques des professionnels de la BEA. Cela nous a permis d'obtenir une compréhension approfondie et holistique du processus de financement des investissements au sein de la BEA, ainsi que des défis, des bonnes pratiques et des mesures de prévention des risques associés.

En utilisant cette méthodologie rigoureuse, nous sommes convaincus d'avoir pu recueillir des données fiables et pertinentes pour répondre à nos objectifs de recherche et contribuer à la compréhension globale du sujet.

Pour compléter notre sujet de recherche, nous avons étudié théoriquement les concepts clés liés à notre thème. Nous avons également réalisé une étude de cas pratique au sein de la BEA "034" afin de mieux comprendre le processus de financement d'un crédit d'investissement. Nous avons constaté que la décision de financement d'un projet dépend de plusieurs critères, tels que la connaissance approfondie du financement, la documentation complète concernant l'objet du crédit, l'évaluation de la rentabilité et l'étude des risques.

Les principaux résultats de cette étude sont les suivants : pour se protéger contre le risque de crédit, la théorie financière suggère au banquier de réaliser une étude approfondie de la solvabilité et de la rentabilité de l'entreprise demandant le crédit. L'évaluation de la rentabilité du projet est également essentielle pour le banquier, et les résultats obtenus dans notre mémoire montrent que le projet est rentable et que la banque peut donc le financer.

Cependant, cette étude présente également certaines limites, notamment des contraintes matérielles importantes, une insuffisance du système d'information au niveau de la banque, une durée d'étude limitée et des restrictions sur l'accès à la profondeur et à l'ensemble du travail du banquier.

Dans le domaine du crédit, le travail du banquier ne se limite pas à une simple analyse de données chiffrées. La difficulté de prendre en compte les risques associés à toute opération de crédit fait que l'approche du travail du banquier n'est pas une science exacte, mais repose sur une maîtrise de l'art de la pratique bancaire.

Les résultats de notre recherche ont une importance pratique tant pour les acteurs du secteur bancaire que pour les entreprises cherchant à obtenir un financement pour leurs projets d'investissement. En comprenant le processus de financement des investissements au sein de la BEA et en identifiant les critères d'analyse et les mesures de prévention des risques, les banquiers peuvent améliorer leur prise de décision et leur évaluation des demandes de crédit d'investissement. De plus, les entreprises peuvent tirer parti de cette recherche en s'appropriant les bonnes pratiques identifiées et en renforçant leur dossier de demande de crédit.

Sur le plan scientifique, notre travail contribue à la littérature existante en fournissant une compréhension approfondie du processus de financement des investissements et en mettant en évidence les enjeux et les pratiques spécifiques à la BEA. Les résultats de notre recherche peuvent également servir de base pour des études ultérieures sur d'autres banques ou d'autres pays, en permettant des comparaisons et des analyses plus larges.

En conclusion, notre recherche met en lumière l'importance du crédit d'investissement dans le développement économique et souligne l'importance d'une approche rigoureuse dans l'étude et l'analyse des dossiers de crédit. En combinant une méthodologie solide et des informations pratiques du terrain, notre travail offre des perspectives managériales et scientifiques pertinentes pour les professionnels du secteur bancaire et pour les chercheurs intéressés par ce domaine passionnant.

Bibliographie

Ouvrages

- AFELALAY, T et ALOUACHE, N. « Évaluation et choix d'un projet d'investissement étude de cas CO.G. B la belle, SPA ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.
- ALFONSI Gérard, 1984, « pratique de gestion et d'analyse financières », édition d'organisation, paris
- BANCAL. F, RICHARD. A, le choix d'investissement, édition Economica, paris 2002
- BANCEL Franck, ALBEN Richard, 1995, « les choix d'investissement », Edition Economica,Paris
- BATSCH Laurent, 1995, « le diagnostic financier », Edition Economica, paris
- BATSCH Laurent, 2005, « le diagnostic financier », édition Dunod, paris
- BERNET-ROLLANDE, 2006, « Principes de technique bancaire », Edition Dunod, Paris
- Bressoux, P., & Pailleux, E. (2017). Méthodes quantitatives pour l'économie et la gestion. Dunod.
- BRUNO HUSSON et Hugues JORDAN, 1988, « Le choix de l'investissement », 1ère EDITION
- Catherine Lubochinsky, 1997, « Banques et marchés financiers » ED ECONOMICA, PARIS
- Chessel, M., & Drouet, M. (2017). Statistique appliquée à la gestion et à l'économie. Dunod
- Christian Gouriroux et André Tiomo, 2007, « risque de crédit : une approche avancée », Economica
- COHEN Elie, 2006, « analyse financière », 6ème édition Houma, paris
- COLLASSE Bernand, 1982, « gestion financière de l'entreprise : problématique, concepts et méthodes », 3ème éd, paris
- Conso Pierre et LAVAUD Robert, 1989, « Fonds de Roulement et politique financière », 2ème éd. Dunod, paris
- Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). Qualitative inquiry and research design: Choosing among five approaches. De Boeck Supérieur.
- De Singly, F. (2013). Méthodes de recherche en sciences sociales. Armand Colin
- DUNOD, Paris, 1999.
- FARBER André, 2002, « éléments d'analyse financière », Edition d'organisation
- Frederic S. Mishkin, 1986, « Monnaie, banques et marchés financiers », 6ème Edition, PARIS
- G Petit-DUTAILLIS, 1997, « le risque et le crédit », édition scientifique Riber, paris
- Gauthier, J., & Marcelli, D. (2008). Les méthodes de l'étude de cas. Armand Colin.
- Georges Pauget Jean-Paul Betbèze, Mai 2007, « LES 100 MOTS DE LA BANQUE », France, 1ère Edition
- GRAHAM Benjamin, 1998, « l'interprétation des états financiers », valor Edition, paris
- HUBERT de LA BRUSLERIE, « Analyse financière et risque de crédit ». Édition
- Jean-Pierre Debourse, « Principe d'analyse financière de projets d'investissement »
- Lebret, L., Salem, A., & Berry, H. (2012). Statistique textuelle. Dunod

M.DARBELE, L. IZARD, M. SCARAMUZA, « Notion fondamentales de management », éd FOUCHER, 1997

Merriam, S. B. (2014). Qualitative research: A guide to design and implementation. De Boeck Supérieur

Michel Mathieu, 1995, « l'Exploitant bancaire et le risque crédit », édition La revue banque

N. Gregory Mankiw, 1997, « Principes de l'économie »

Pailhé, A., Solaz, A., & Tissandier, A. (2012). Méthodes d'enquêtes et sondages en sciences sociales. Armand Colin.

Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. Dunod

Ragin, C. C., & Becker, H. S. (2005). What is a case? Exploring the foundations of social inquiry. Cambridge University Press.

ROUSSELOT Philippe et VERDIE Jean-François, 2004, « la gestion de la trésorerie », 2ème édition Dunod, paris

Yvon, F. (2011). Les études de cas en sciences sociales. La Découverte.

Articles et lois

Article 24 de la loi de finances complémentaire pour 2005

ARTICLE 66 DE L'ORDONNANCE N°03-11 DU 26 AOUT 2003 RELATIVE A LA MONNAIE ET AU CREDIT (J.O N°52 DU 27 AOUT 2003)

Article 68, ordonnance 03-11 du 26/08/2003 relative à la monnaie et au crédit

L'article 179 de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit

L'article 71 de la loi 90-10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

Mémoires

Bellal D, 2006, « Caractéristiques et modalités d'octroi des crédits bancaire, mémoire de fin d'études, Ecole Supérieure de Banque »

KAROUS, O, KANDI, H. « L'octroi de crédit, risques et garanties « cas d'un crédit d'investissement BNA agence 587 » ». Mémoire, université Abderrahmane Mira, Bejaïa, 2016.

Mme BOUZIDI Kenza, « le financement bancaire en Algérie », mémoire, Ecole Supérieur de Banque, 2006

Mourad yasmine, Mensouri celia, « les opérations de crédit bancaires cas d'un crédit d'exploitation BEA Tizi-Ouzou », mémoire, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

Autres documents

Document interne de la BEA

Cours

Cours d'Ingénierie financière Approfondie, 1ère année master Finance d'entreprise, Mme LIMANI, 2020-2021

Annexes

Table des matières

Remerciements

Dédicace

Liste des abréviations

Listes des tableaux et figures

Sommaire

Introduction générale	1
Chapitre I : Le financement de l'investissement par les banques	
Section 1 : La banque et ses différents types	5
1. Définitions de la banque	5
1.1 Définition économique	5
1.2 Définition juridique.....	5
2. Les typologies des banques.....	5
2.1 Les banques centrales	6
2.2 Les banques commerciales	6
2.3 Les banques d'investissement	6
2.4 Les banques d'affaires.....	6
2.5 Les banques coopératives	6
Section 2 : Les paramètres de l'investissement	8
1. Définition de l'investissement	9
1.1 Selon l'approche économique	9
1.2 Selon l'approche comptable	9
1.3 Selon l'approche financière	9
2. Le classement des investissements	10
2.1 Selon leur nature.....	11
2.2 Selon leur objet.....	11
3. Le financement des investissements	11

3.1 Le financement interne	12
3.1.1 L'autofinancement	12
3.1.2 L'augmentation du capital	12
3.1.3 La cession d'éléments d'actifs	12
3.2 Le financement externe (l'endettement)	13
3.2.1 Le crédit bancaire.....	13
3.2.2 L'emprunt obligataire.....	13
3.2.3 Le financement par le crédit-bail	14
4. L'objectif de l'investissement	14
Section 3 : La présentation des crédits d'investissement	16
1. Définition de crédit d'investissement	16
2. Les différents types de crédits d'investissement	16
2.1 Les crédits à long terme.....	16
2.2 Les crédits à moyen terme	17
2.2.1 Le crédit à moyen terme réescomptable	18
2.2.2 Le crédit à moyen terme mobilisable	18
2.2.3 Le crédit à moyen terme non refinançable (direct)	18
2.2.4 Cas particulier : Les crédits à moyen terme dispositifs gouvernementaux	19
2.2.4.1 Les crédits de soutien à l'emploi de jeunes.....	19
2.2.4.2 Les crédits aux promoteurs indépendants (CNAC)	20
2.2.4.3 Le crédit ANGEM	20
2.3 Le crédit-bail.....	21
2.3.1 Définition	21
2.3.2 Les formes du crédit-bail	21
2.3.3 Les avantages et les inconvénients du crédit-bail.....	22
3. Les risques du crédit et moyens de prévention.....	23
3.1 Définition du risque de crédit	23
3.2 Les formes du risque de crédit.....	24
3.2.1 Le risque de non remboursement.....	24
3.2.2 Le risque d'immobilisation.....	24

3.2.3 Le risque de taux	24
3.2.4 Le risque de change	24
3.3 Les moyens de protection contre les risques du crédit.....	25
3.3.1 Le respect des règles prudentielles	25
3.3.1.1 Le ratio de solvabilité Bâle I (Ratio de Cook)	26
3.3.1.2 Le ratio de solvabilité Bale II.....	26
3.3.1.3 Le ratio de solvabilité Bale III	26
3.3.2 Les garanties	27
3.3.2.1 Les garanties personnelles	27
3.3.2.2 Les garanties réelles	28

Chapitre II : Etude et montage d'un dossier de crédit d'investissement

Section 1 : Le diagnostic économique du projet	32
1. La constitution du dossier du crédit	32
1.1 Documents juridiques et administratifs.....	32
1.2 Documents comptables, financiers et techniques	33
1.3 Documents fiscaux et parafiscaux.....	33
2. Analyse de la viabilité du projet.....	33
2.1 Présentation du promoteur et de son activité.....	34
2.1.1 Présentation du ou des promoteurs	34
2.1.2 Présentation de l'activité.....	34
2.2 Présentation du projet	34
2.2.1 Généralités	34
2.2.2 L'analyse du marché.....	35
2.2.3 L'analyse commerciale	35
2.2.4 L'analyse technique	35
2.2.5 L'analyse des couts et du financement du projet.....	36
Section 2 : L'analyse financière du projet	37
1. Critères d'analyse intervenant dans la prise de décision.....	37
1.1 L'analyse économique.....	37
1.2 L'étude financière	37

1.2.1 L'analyse par les indicateurs de l'équilibre financier (analyse à long terme, à court-terme et immédiat)	41
1.2.1.1 L'analyse à long terme.....	41
1.2.1.2 L'analyse à court terme	43
1.2.1.3 La Trésorerie Nette.....	45
1.2.2 L'analyse du compte de résultat (TCR)	47
1.2.3 L'analyse par les ratios.....	50
1.2.3.1 Les ratios de structure financière.....	50
1.2.3.2 Les ratios de rentabilité.....	51
1.2.3.3 Les ratios de liquidité.....	52
1.2.3.4 Les ratios de solvabilité	52
1.2.3.5 Les ratios de gestion.....	53
Section 3 : Les paramètres et critères de choix d'investissement.....	54
1. Les paramètres d'un projet d'investissement	54
1.1 Le montant d'investissement	54
1.2 La durée de vie du projet.....	55
1.3 La valeur résiduelle.....	55
1.4 Les flux de trésorerie induits par le projet	55
1.4.1 Les revenus générés par l'investissement ou encaissements	56
1.4.1.1 Capacité d'autofinancement.....	56
1.4.1.2 La valeur résiduelle nette de l'investissement	57
1.4.1.3 La récupération de BFR.....	57
1.4.2 Les emplois ou investissement (décaissement)	57
1.4.3 Les flux nets de trésorerie générés par le projet	57
2. Les critères de choix d'investissement en avenir certain	58
2.1 La valeur actuelle nette (VAN)	58
2.2 L'indice de profitabilité.....	59
2.3 Délai de récupération du capital investi (pay-back)	59
2.4 Le taux de rentabilité interne (TRI)	60

Chapitre III : Etude et analyse d'un dossier d'investissement au sein de la BEA

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil	62
1. Présentation de la banque d'accueil.....	62
1.1 Historique de la BEA.....	62
1.2 Organisation générale de la BEA.....	63
2. Présentation de l'agence d'accueil.....	64
3. La place et le rôle du service crédit au niveau de l'agence BEA.....	64
3.1 Organisation du service crédit au niveau de la BEA 34.....	65
3.2 Les relations fonctionnelles et hiérarchiques du service crédit.....	65
3.3 L'organigramme BEA 034.....	67
Section 2 : La méthodologie de recherche	67
1. Approche de recherche.....	67
1.1 Approche Qualitative.....	68
1.2 Approche Quantitative.....	68
1.3 Approche Mixte.....	68
1.4 Différences entre les approches.....	68
2. Stratégie de Recherche.....	69
2.1 Etude de Cas.....	69
2.2 Caractéristique de l'étude de cas.....	69
2.3 Type d'études de cas.....	70
3. Collecte de données.....	71
3.1 Outils de Collecte : Guide d'entretien.....	71
4. Présentation du guide d'entretien.....	72
4.1 Guide d'Entretien : sur le crédit d'Investissement de la BEA.....	73
4.2 Présentation des intervenants de l'entretien.....	74
4.2.1 Responsable du département du crédit d'investissement BEA.....	74
4.2.2 Responsable des relations avec les clients/emprunteurs.....	75

5. Analyse des réponses obtenu	75
5.1 Réponse du Responsable du département du crédit d'investissement BEA.....	75
5.1.1 Partie 1 : Politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA	75
5.1.2 Partie 2 : Processus de suivi et d'évaluation du crédit d'investissement	76
5.1.3 Partie 3 : Perspectives et expériences.....	77
5.2 Réponse du Responsable des relations avec les clients/emprunteurs.....	79
5.2.1 Partie 1 : Politiques et stratégies de crédit d'investissement de la BEA	79
5.2.2 Partie 2 : Processus de suivi et d'évaluation du crédit d'investissement	81
5.2.3 Partie 3 : Perspectives et expériences.....	82
Section 3 : L'étude d'un dossier de crédit d'investissement à moyen terme.....	84
1. L'étude technico-économique du projet.....	84
1.1 Présentation de l'entreprise.....	85
1.2 Présentation du projet	85
1.3 L'impact du projet.....	86
1.4 Evaluation financière	87
1.4.1 Cout du projet.....	87
1.4.2 Structures de financement.....	87
1.4.3 Durée et nature d'exploitation.....	88
1.4.3.1 Hypothèse de travail.....	88
1.4.3.2 Le chiffre d'affaires.....	88
1.4.3.3 Frais du personnel.....	89
1.4.3.4 Consommation de matière	89
1.4.3.5 Frais Divers	90
1.4.3.6 Les frais financiers	91
1.4.3.7 Les dotations aux amortissements	92
1.4.4 Les avantages fiscaux.....	92
2. Analyse financière du projet	93
2.1 L'analyse de l'équilibre financiers.....	93
2.2 L'analyse de l'activité de l'entreprise	98
2.2.1 Les soldes intermédiaires de gestion	98

2.2.2 La capacité d'autofinancement	101
2.3 L'analyse des ratios.....	102
2.3.1 L'analyse par les ratios de structure financière.....	103
2.3.2 L'analyse par les ratios de rentabilité.....	103
2.3.3 L'analyse par les ratios de liquidité.....	104
2.3.4 L'analyse par les ratios de solvabilité	105
2.3.5 L'analyse par les ratios de gestion.....	105
3. L'évaluation de la rentabilité du projet d'investissement	106
3.1 Détermination du plan de financement initial	106
3.2 Détermination des critères de rentabilité.....	107
3.2.1 Détermination de la VAN	107
3.2.2 Détermination De taux de rentabilité interne	108
3.2.3 Détermination de délai de récupération	108
3.2.4 Détermination de l'indice de profitabilité.....	109
3.3 Détermination du plan de financement final	109
4. L'analyse du risque	111
Conclusion générale	113

Bibliographie

Annexes

Table des matières

Résumé.

Résumé

Le financement de l'entreprise est une fonction essentielle du système financier, tant au niveau microéconomique de l'entreprise qu'au niveau macroéconomique socioéconomique. Les banques jouent un rôle clé en accompagnant et en soutenant les entreprises dans leurs projets d'investissement et d'exploitation. En conséquence, les entreprises génèrent de la richesse et créent des emplois pour la nation.

Notre travail vise à présenter le financement bancaire d'une entreprise, en prenant comme cas d'étude un projet d'investissement observé lors de notre stage au sein de la banque BEA. Nous allons également réaliser un diagnostic des méthodes d'analyse financière utilisées et mettre en évidence les défis spécifiques auxquels nous sommes confrontés lors de l'évaluation des dossiers de crédit dans un contexte d'investissement.

Mot clés : Financement de l'entreprise, banques, crédit d'investissement, Méthodes d'analyse financière, Défis spécifiques

Abstract

financing of a company is an essential function of financial system, either at the microeconomic level of the company and at the macroeconomic socio-economic level. Banks play a key role in supporting and accompanying companies in their investment and operational projects. As a result, companies contribute to the nation wealth and jobs creation.

Our work aims to present the bank financing of a company, using a case study of an investment project observed during our internship at BEA bank. We will also conduct a diagnostic analysis of the financial analysis methods used and highlight the specific challenges we face when evaluating credit applications in an investment context.

Keywords: Company financing, banks, investment credit, financial analysis methods, specific challenges.